

ANNEE 2019

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers adhérents,

Avant tout, je tenais à remercier la municipalité de Pruillé l'Éguillé qui nous accueille ce soir.

Ensuite, je voulais vous souhaiter la bienvenue, en ce 21 septembre 2020, à l'Assemblée Générale de l'Association du Centre Social Rural de Lucé.

Votre participation, malgré ce contexte très particulier que nous connaissons et subissons tous, prouve une nouvelle fois l'intérêt que vous portez à la vie de notre association.

Isabelle et Christelle tiennent à votre disposition la liste des excusés.

Au cours de cette assemblée générale, et comme de coutume, nous aurons à prendre plusieurs résolutions :

- Approuver les différents rapports et donner quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Affecter le résultat comptable.
- Constater les éventuelles conventions conclues.
- Fixer le montant des adhésions.

Et enfin,

- élire 4 administrateurs pour 3 ans.

Comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activités qui vous a été remis dès votre arrivée, l'année 2019 a été une année intense, riche et comme les précédentes, passionnante à bien des égards.

S'il fallait que je retienne certains faits, projets, actions ou chantiers parmi tous ceux qui nous occupé en 2019, je retiendrai :

- la démarche d'évaluation de notre utilité sociale qui a mobilisé administrateurs, bénévoles, habitants, partenaires et salariés.
- (je retiendrai) les travaux d'extension du multi accueil qui nous permettent désormais, grâce au concours de la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé et de la CAF de la Sarthe, de faire évoluer notre capacité d'accueil de 18 à

20 places, de distribuer les repas aux enfants accueillis mais également de bénéficier de nouvelles pièces de vie confortables et adaptées à nos besoins.

- (je retiendrai) le travail que nous avons mené dans le but d'obtenir la labellisation « France Services » pour notre Maison de Services Au Public.
- (je retiendrai) nos échanges et réflexions engagés avec la Communauté de Communes Loir Lucé Bercé quant à la nécessaire évolution de la capacité d'accueil de notre centre de loisirs des petites et grandes vacances mais également des mercredis.
- (je retiendrai) les projets jeunes « Melbenck » et « échange franco-estonien » que nous avons pu accompagner et qui ont animé notre territoire.
- (je retiendrai) la mobilisation des salariés, des partenaires associatifs et du secteur scolaire pour la réussite de la 4^{ème} édition des « Semaines des Familles ».
- (je retiendrai) l'action de prévention « sécurité routière » pour les seniors que nous avons pu mettre en œuvre dans le cadre de la Charte de Solidarité avec les Aînés aux côtés notamment des centres sociaux de Loir et Bercé et de Val du Loir mais aussi de la MSA et de Générations Mouvement.

2019 fut également l'année de lancement de notre nouveau projet social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales. Conçu pour être un outil de travail, cette feuille de route pour la période 2019-2022 imagine, pérennise et développe des projets avec et en faveur de tous les âges de la vie : de la petite enfance aux seniors, en passant par l'enfance, la jeunesse, la famille, les adultes, les personnes vulnérables, le secteur associatif et la population en général.

Sans aucun doute, la crise sanitaire que nous traversons actuellement aura des conséquences sur la mise en œuvre de notre projet social, mais comme j'ai l'habitude de le dire, je ne suis pas inquiet quant à notre capacité à nous adapter. Même si ce contexte bouscule nos habitudes et notre quotidien, nous continuerons j'en suis sûr à accompagner, valoriser et développer toutes les initiatives individuelles, collectives et solidaires sur le territoire.

D'ailleurs, je voulais chaleureusement remercier les salariés et bénévoles qui ont, dès l'annonce du confinement, œuvré pour maintenir le contact avec les personnes isolées, pour continuer à distribuer les colis alimentaires aux plus démunis, pour aider à aller faire les courses, pour être à l'écoute sur les questions de parentalité, sur les difficultés que les familles pouvaient rencontrer. Nous avons été présents en fonction des besoins, des actions de solidarité ont vu le jour. Tout ceci m'amène à encore plus d'optimisme pour l'avenir : lien social, bienveillance et solidarité seront encore davantage au cœur de nos préoccupations.

Je voulais également profiter de l'occasion qui m'est donnée pour féliciter tous les élus, qu'ils soient communaux ou communautaires, pour l'engagement qu'ils ont pris de servir l'intérêt général pendant ces 6 prochaines années et je tenais à les assurer de tout notre soutien.

Pour conclure, je voulais une nouvelle fois remercier tous les partenaires financiers qui continuent à soutenir notre action :

- La Caisse d'Allocations Familiales,
- Le Conseil Départemental,
- La Mutualité Sociale Agricole,
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- et sans oublier bien sûr la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, auprès de laquelle, je souhaitais réaffirmer notre volonté de demeurer une structure ressource indispensable, accueillante, à l'écoute, aux côtés et au service des habitants de son territoire.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale à tous et vous remercie de votre attention.

Rapport d'activités 2019

LUNDI
21 SEPT

Assemblée
Générale
du Centre
social 2020



Le Centre social est une association :

Créée et déclarée le 24 juin 1975
(parution au Journal Officiel du 23 juillet 1975).

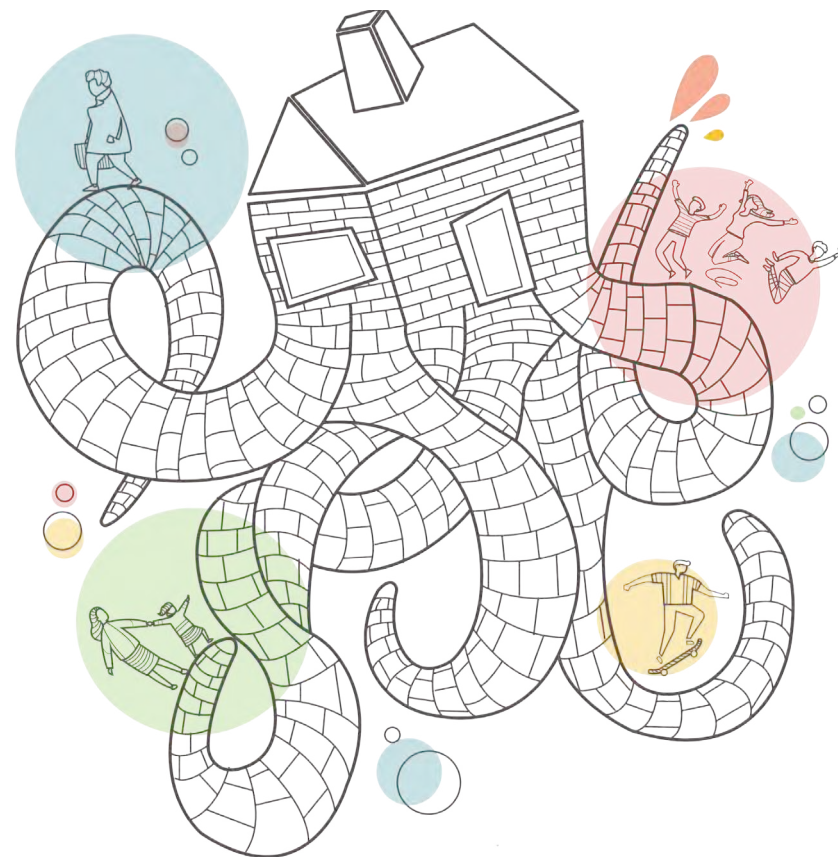
Agréée « **Jeunesse Éducation Populaire** » depuis février 1994.

Reconnue « **Organisme d'Intérêt Général** » depuis le 22 novembre 2007.

Reconnue **d'Utilité Publique** depuis le 16 décembre 2017

Adhérente à la **Fédération des Centre Sociaux et Socioculturels de France** ainsi qu'à la **Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Sarthe**.

Son but : créer, gérer ou promouvoir tous services et activités d'ordre social, sanitaire, culturel, éducatif, familial en faveur des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées et familles en général.



L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 23 membres :

11 membres de droit

- Le Conseil Départemental de la Sarthe (1 siège) : Régis VALLIENNE
- La Communauté de Communes Loir Lucé Bercé (7 sièges) : Nadine MERCIER - Lionel PILLOT - Catherine TRAPPLER - Francis BOUSSION - Marcel DELANDE - Myriam MARTINEAU - Céline AURIAU
- La CAF (1 siège) : Liliane MAINGARD
- La MSA (1 siège) : Jean François HAMELIN
- Les établissements scolaires du canton (1 siège) : Véronique EL HACHEM

12 membres élus par l'Assemblée Générale

Les associations locales :

Association Parents d'Élèves Collège : Stéphane OSTER

G.D.A : Sophie PASSIN

Comité des Fêtes du Grand Lucé : Chantal GUET

Les usagers : Hélène BORÉ - Magali PICHON - Maxime HUGER - Marie-Thérèse TRIBALLIER - Pascal DUPUIS
- Sébastien WAFFLARD - Marie Claire LEHOUX

Les bénévoles : Eliane PRIoux - Jacky BENOIST



Le bureau composé de membres :

Président du centre social : **Maxime HUGER**

Vice-président du centre social : **Myriam MARTINEAU**

Vice-président délégué du centre social : **Régis VALLIENNE**

Secrétaire du centre social : **Sophie PASSIN**

Vice-président du centre social : **Pascal DUPUIS**

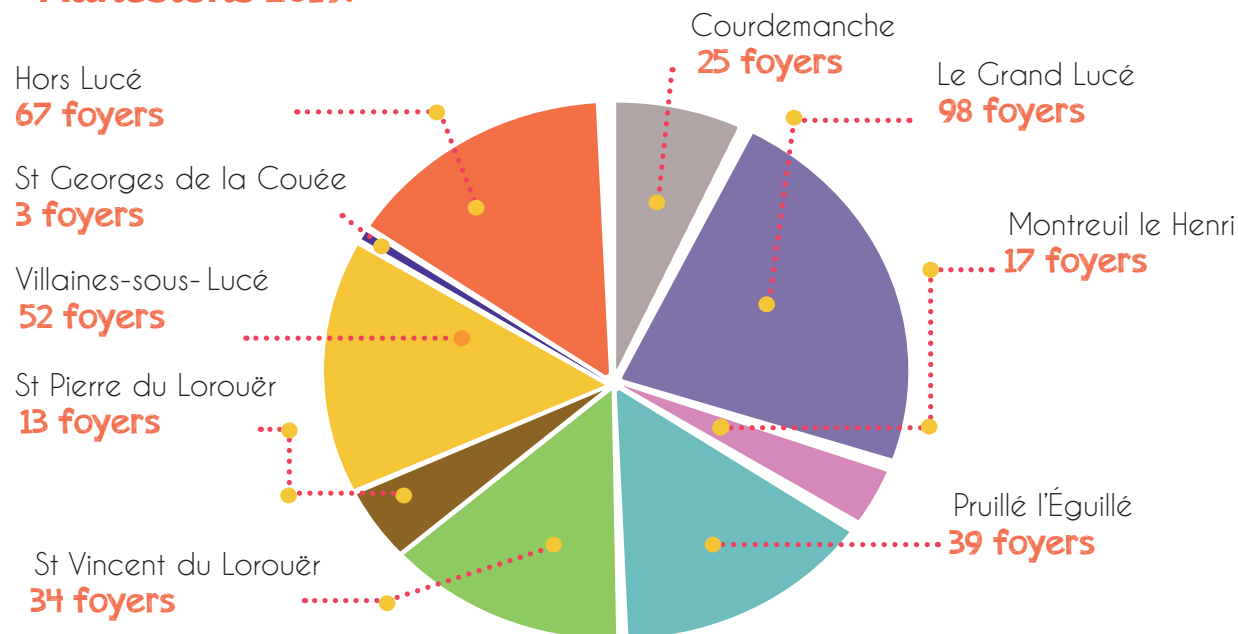
Trésorière du centre social : **Céline AURIAU**

Vice-président du centre social : **Marie Thérèse TRIBALLIER**

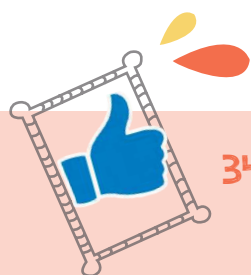
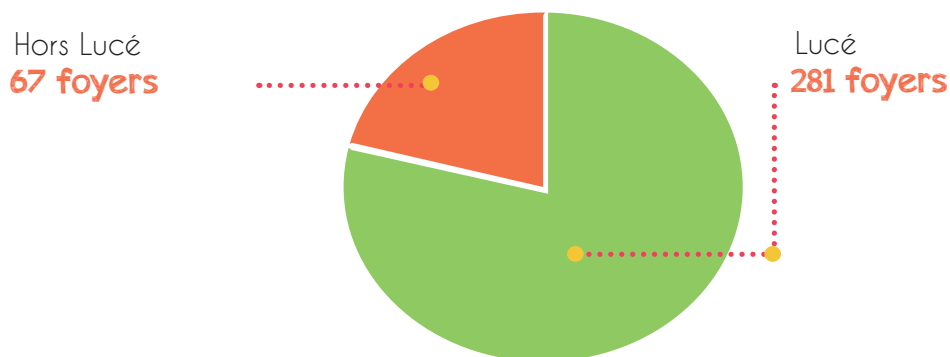


De gauche à droite, Sophie PASSIN, Marie-Thérèse TRIBALLIER, Pascal DUPUIS, Maxime HUGER, Myriam MARTINEAU, Régis VALLIENNE et Céline AURIAU.

Adhésions 2019:



Origine Géographique :



348 foyers et 23 associations ou groupements ont adhéré au Centre Social en 2019 :

23 associations ou groupements adhérents

Agrial
 Association «Les Compagnons de St Georges»
 Association «Opération «Bouchons»
 Association Arbre à plumes
 Association Parents d'élèves - Collège
 Association «Peintres en Liberté»
 Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs
 Comité des Fêtes de Courdemanche
 Comité des Fêtes de Montreuil Le Henri
 Comité des Fêtes du Grand Lucé
 Comité Festif de Saint Pierre du Lorouër
 Corps en Mouvement
 Cyber Entraide
 Entraide Familiale - Familles Rurales
 Génération Mouvement Pays de Lucé
 Groupement de Développement Agricole
 Les Rencontres de Saint Pierre
 Loir Lucé Bercé Comice Pays de Lucé
 Sivos du Lorouër
 Soutien à domicile - Familles Rurales
 THERAPIE des FASCIAS
 USL Athlétisme
 USL Basket

la structure :



Le centre social est certes un équipement polyvalent proposant des services et activités, organisateur d'animations festives ou culturelles en fonction des besoins spécifiques des habitants.

Mais il est avant tout **un lieu de proximité** permettant à la fois de trouver des services et des réponses aux besoins sociaux de la population, de créer du lien social et d'aider les habitants à réaliser leurs projets en mettant à leur disposition des moyens logistiques et professionnels.

Les missions historiques d'un centre social :

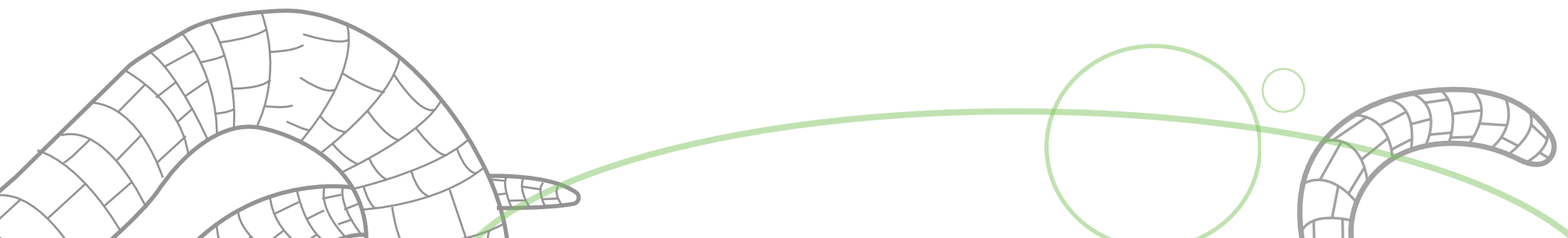
Un centre social a vocation à être :

Un équipement de proximité à vocation sociale globale : le centre social accueille et coordonne des activités et services à caractère collectif et individuel favorisant les liens et la participation des habitants.

Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : le centre social favorise les échanges entre les générations et au sein des familles en s'attachant tout particulièrement à valoriser le rôle des parents.

Un lieu d'animation sociale : le centre social prend en compte des demandes et initiatives des habitants et favorise le développement de la vie associative.

Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices : le centre social contribue au développement du partenariat, il peut impulser des actions, les initier sans pour autant toutes les porter en direct et de façon permanente.



Nos domaines d'intervention en 2019 :

● la petite enfance

● l'enfance

● la jeunesse

● la famille et la parentalité

● les loisirs conviviaux

● les seniors

● le soutien à la vie associative

● l'accès aux droits
(la maison de services au public)

● l'aide alimentaire

● la mobilité

● la participation des habitants



L'équipe salariée en 2019 :

● l'accueil / administration

Yohan RAGAINNE	Directeur
Isabelle COLAS	Hôtesse d'accueil - secrétaire
Christelle PELTIER	Hôtesse d'accueil - comptable
Pierre DAVOINE	Chargé de communication

● la petite enfance

Cindy BIRSINGER	Directrice du Multiaccueil
Magalie GALLAND	Directrice-adjointe du Multiaccueil et Animatrice du RAMPE
Nathalie BREVARD	Auxiliaire de puériculture
Céline MOREL	Auxiliaire de puériculture
Mélisandre EMERY	Auxiliaire de puériculture
Anaëlle FONTAINE	Auxiliaire de puériculture
Savannah MATARD	Auxiliaire de puériculture
Marion FOULON	Auxiliaire de puériculture
Isabelle GENIN	Animatrice petite enfance
Julie VERITE	Animatrice petite enfance

● l'enfance

Ketty DESPELCHAIN BRUNET	Animatrice coordinatrice « enfance »
Évelyne BRANJONNEAU	Animatrice enfance mercredis récréatifs et ALSH
Laura INGRAND	Animatrice enfance mercredis récréatifs et ALSH
Cécile NAUD	Animatrice enfance mercredis récréatifs et ALSH
Margaux GAGNEUX	Animatrice enfance mercredis récréatifs et ALSH
Charlotte COURANT	Animatrice enfance mercredis récréatifs et ALSH
Noémie GESLOT	Animatrice enfance mercredis récréatifs et ALSH
Sandrine LEROUX	Animatrice enfance ALSH

+ 12 animateurs occasionnels de séjours de vacances et accueils de loisirs (Marie Théana, Mélina, Téïva, Annelore, Baptiste, Maelle, Ludivine, Léonie, Laura, Manon, Laurine et Fabienne)

● la jeunesse

Marianne DUMANS ROCHET

Ismaël KUZO KOFFI

+ 3 animateurs occasionnels de séjours de vacances et accueils de loisirs (Manon, Quentin, Céline)

Animatrice coordinatrice « jeunesse »

Animateur « jeunesse »

● la famille

Marianne DUMANS ROCHET

Référente familles

● les ateliers conviviaux

Michèle PAPIN

Olivier QUÉNÉA

Chloé DUBOIS

Helen JARVIS

Animatrice atelier « couture »

Animateur atelier « yoga »

Animatrice atelier « yoga »

Animatrice atelier « anglais »

● la logistique

Nicole LEGEAY

Sylvie EDET

Katia LEROUX

Sarah LACORRE

Stéphanie CHABRU

Béatrice FRABOUL

Agent d'entretien

Agent d'entretien

Agent d'entretien

Agent d'entretien

Agent d'entretien

Agent d'entretien

l'équipe en 2019 :



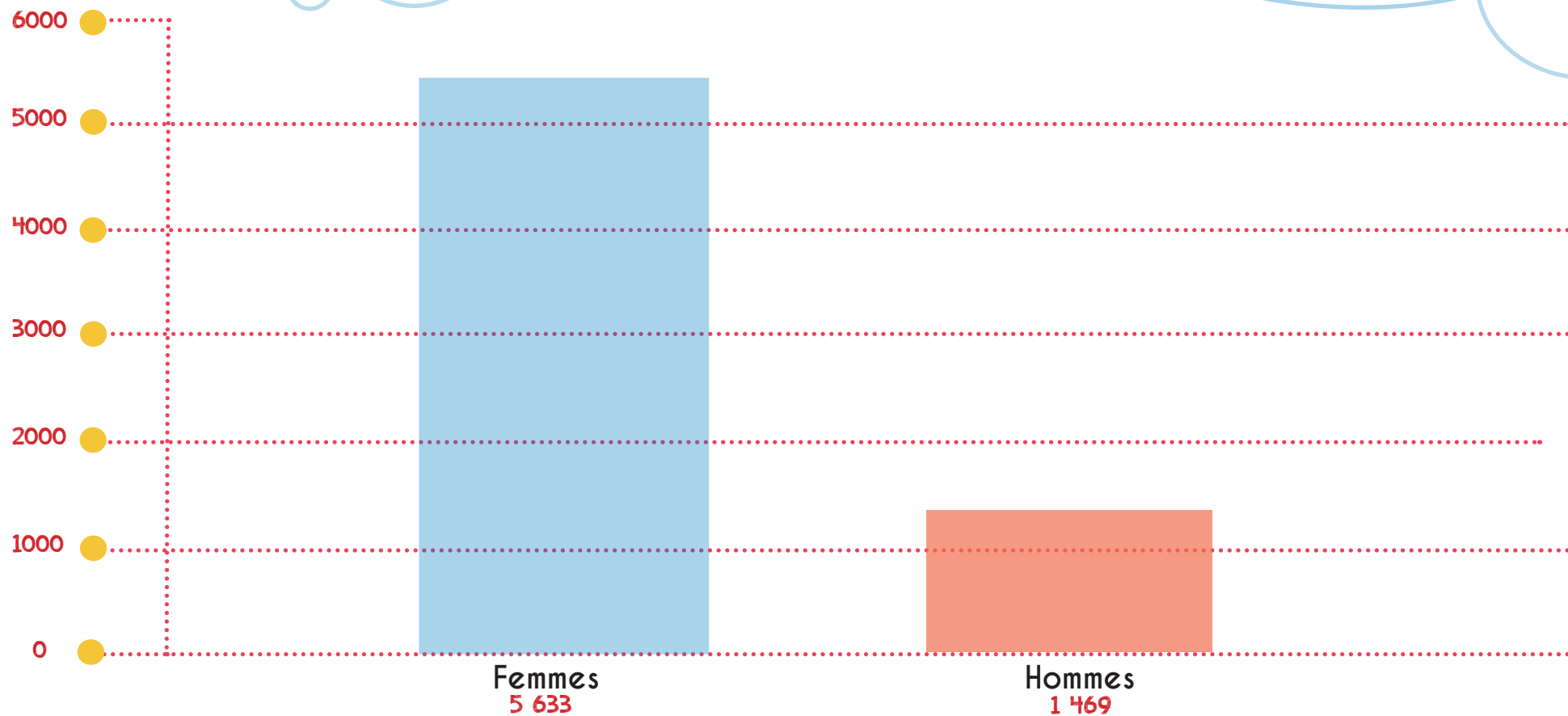
48 salariés différents ont travaillé pour le compte de l'association (+ de 16,3 ETP).

35 bénévoles qui ont régulièrement contribué au fonctionnement des actions du centre social (832h).

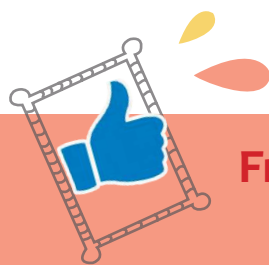


Une partie de l'équipe des salariés en séminaire (de travail !!) à Parigné L'Evêque à l'automne 2019.





7 102 contacts physiques et/ou téléphoniques à l'accueil du centre social de janvier à décembre 2019.



**Fréquentation au centre social
en 2019**

La Maison de Services au Public :

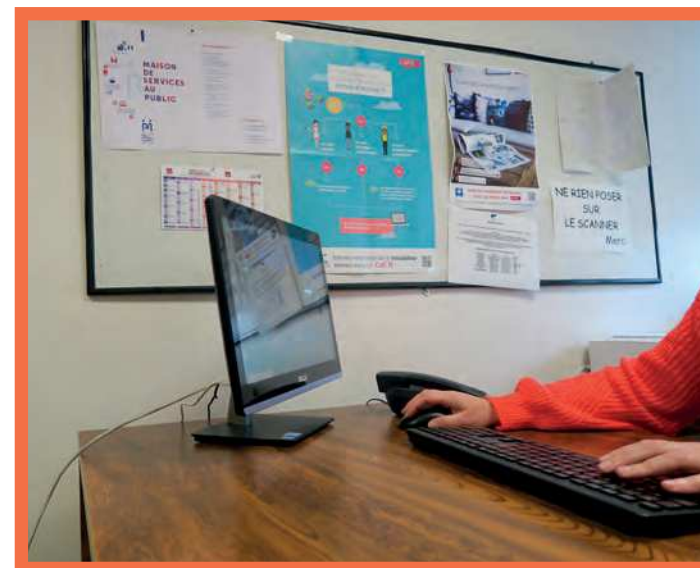
- S'appuie sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour offrir aux habitants-usagers, dans un même lieu, un point de rencontre privilégié et un accès aux informations et services relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.
- Deux agents d'accueil sont en mesure de donner des informations de premier niveau sur les services publics partenaires de la MSAP et d'accompagner les usagers dans les différentes étapes de leurs démarches administratives (aide au remplissage de formulaires, constitution des dossiers, prise de rendez-vous en direction des services concernés pour des démarches plus complexes, etc.). Ils jouent également un rôle pédagogique en matière d'administration en ligne, en mettant les services administratifs en ligne à la disposition du plus grand nombre.

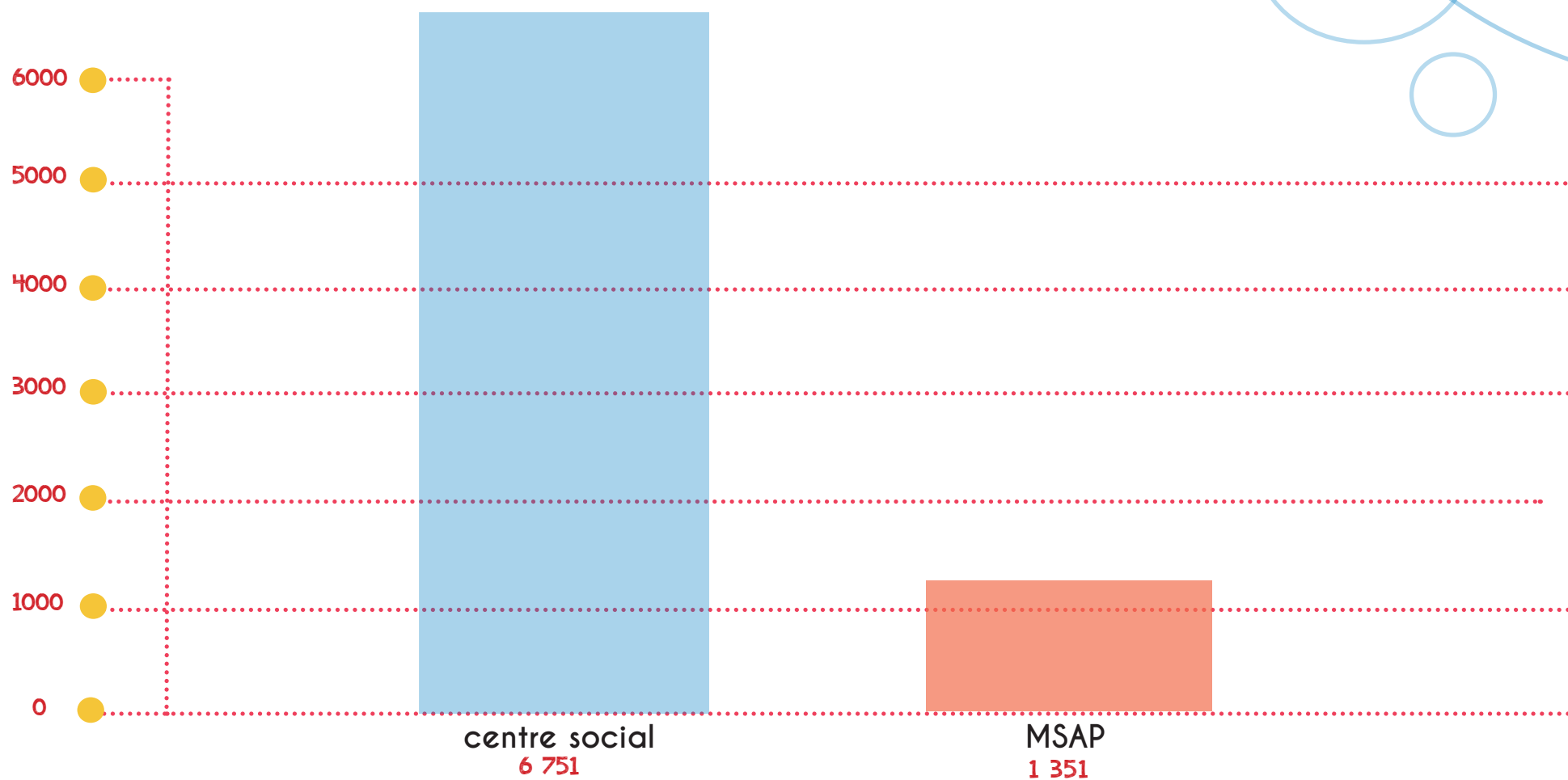


À la Maison de Services au Public

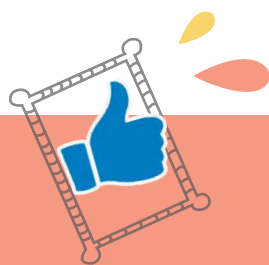
Les usagers de la « MSAP » peuvent bénéficier gratuitement d'une aide, d'un accès Internet et :

- obtenir des renseignements administratifs,
- obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- obtenir un formulaire et sa notice,
- se faire aider dans la constitution d'un dossier,
- utiliser du matériel informatique et consulter les sites Internet des partenaires,
- effectuer des démarches en ligne,
- suivre leur dossier personnel en lien avec les administrations,
- obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration partenaire.

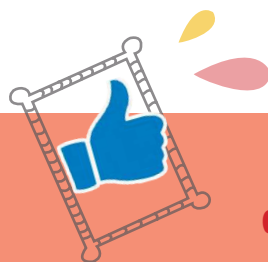
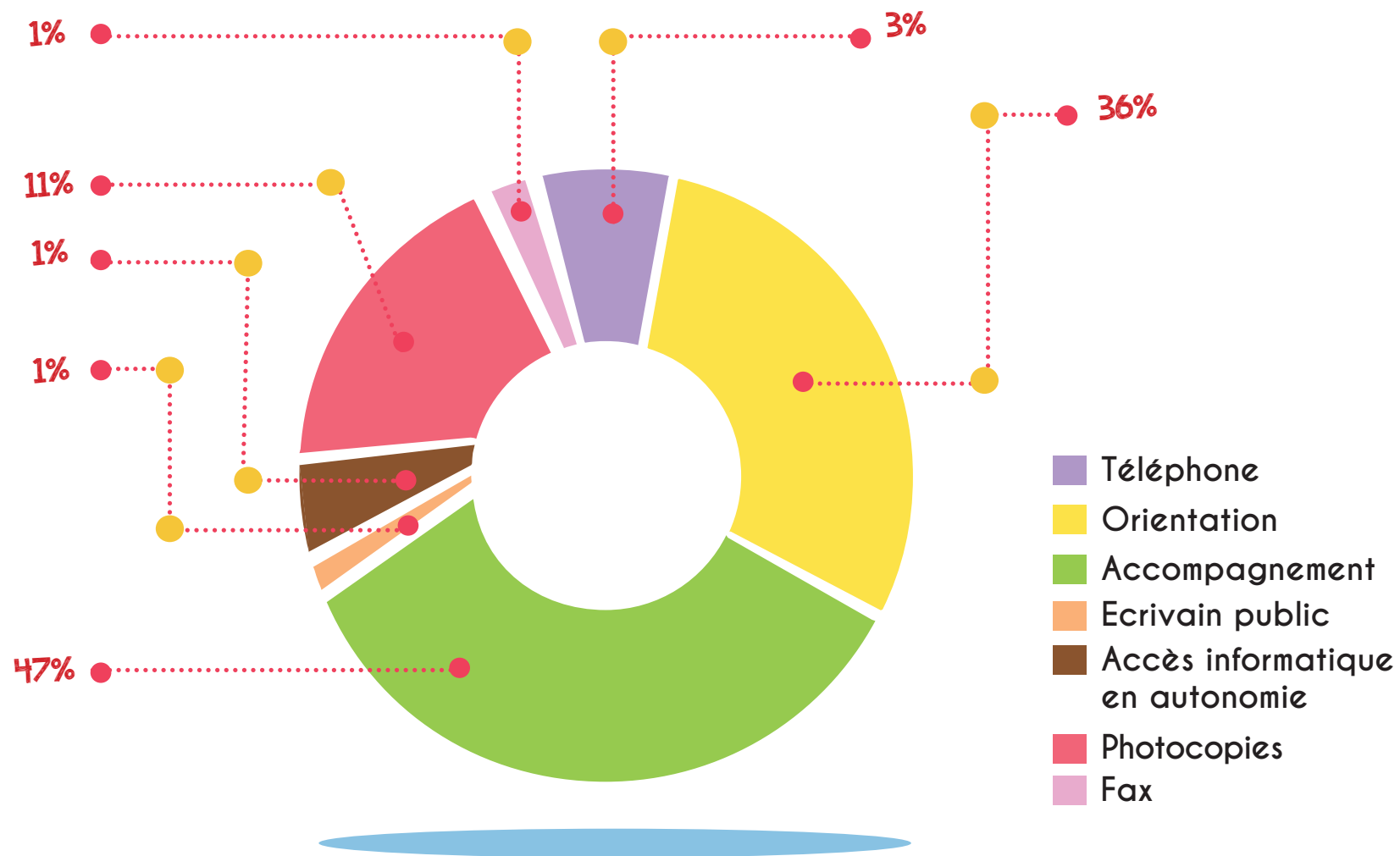




Sur ces 7102 contacts, 1351 s'adressaient directement à la MSAP.



**Fréquentation Maison de Services
au Public (MSAP) en 2019**



**Maison de Services au Public : Les
différentes demandes formulées en 2019**

Maison de services au Public (MSAP) en 2019 :

En réponse aux demandes des usagers :

- Orientation vers les permanences CAF, service social départemental, Mission Locale...
- Navigation sur le site pôle emploi.fr (création espace personnel, consultation des offres d'emploi, actualisation mensuelle, envoi documents...).
- Accompagnement ANTS (Carte de Grise, Carte d'Identité, Permis de Conduire).
- Informations diverses (CESU, Bons vacances, Bons Temps Libres ...).
- Prise de rendez vous avec la conseillère Mission Locale.
- Remise de formulaires et imprimés (MDPH, APL, RSA, carte vitale...).
- Accompagnement Prime d'activité (CAF MSA).



Les permanences en 2019 :

Permanences	Rythme	Objet et Population concernée
Assistante Social CAF	Sur rdv	Accès aux droits et prestations familles.
Assistante Sociale Conseil Départemental	1 fois/sem.	Population rencontrant des difficultés et en besoin d'informations sociales.
Soutien à Domicile Familles Rurales	1 fois/mois.	Maintien à domicile des personnes âgées.
Entraide Familiale Familles Rurales	1 fois/mois.	
Santé au Travail 72		Visites médicales périodiques salariés entreprises et collectivités locales.
Médecine du travail MSA		Visites médicales périodiques exploitants et salariés agricoles.
Mission Locale Loir Lucé Bercé	2 fois/mois.	Accueil, information, orientation, suivi des jeunes 16/25 ans en recherche d'emploi ou formation.
Puéricultrice	1 fois/mois.	Accueil des mamans et pesées des nourrissons.
Orthophoniste	2 fois/mois.	Tous habitants.
SOLiHA	1 fois/mois.	Habitants ayant besoin d'améliorer leur habitat.
Espace public numérique	1 fois/sem.	Habitants souhaitant apprendre ou approfondir les maîtrises des technologies actuelles de l'information et de la communication.



Le Multi Accueil les Galipettes :

Besoin d'un mode de garde pour votre enfant ?

Envie de lui proposer des moments de vie avec des enfants de son âge ?

Besoin de prendre un peu de temps pour soi ? Le multi accueil «Les Galipettes» peut vous y aider...

C'est un service de proximité accueillant des enfants de 10 semaines à 4 ans encadrés par une équipe de 7 professionnelles :

- une directrice, éducatrice de jeunes enfants
- une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants
- trois auxiliaires de puériculture
- deux animatrices petite enfance



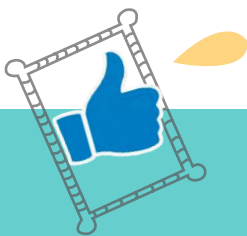
La capacité d'accueil est passée de 18 à 20 places en fin d'année 2019 (16 places en crèche et 4 places en halte-garderie dont 1 place d'urgence).

Les inscriptions en 2019 :

	Nombre d'enfants	Heures vendues	Participation familles
Régulier + dépannage	34 enfants	26 113.78	36 196.04 €
Occasionnel	21 enfants	4 502.5	5 858.21 €
Multi accueil	55 enfants 49 familles	30 616.28	42 052.25 €



Le nombre d'enfants accueillis est identique à l'année 2018. Le nombre de familles est lui, légèrement inférieur. En 2019, 6 familles faisaient accueillir simultanément 2 de leurs enfants.

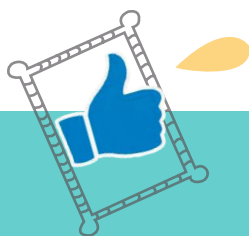
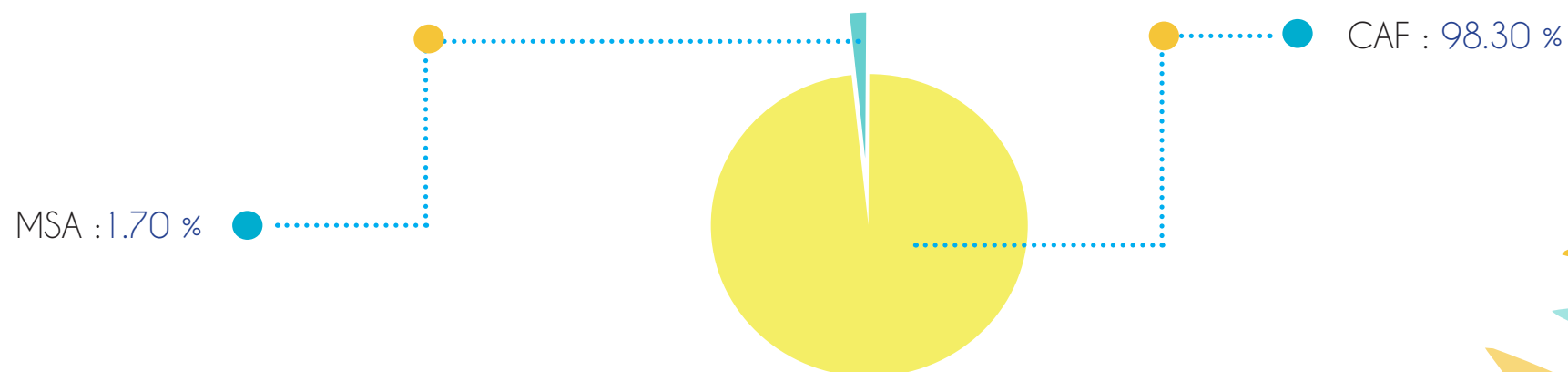


Répartition en heures par type d'accueil

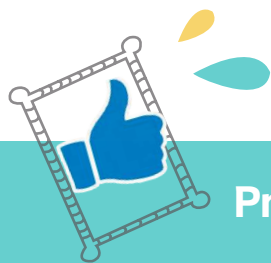
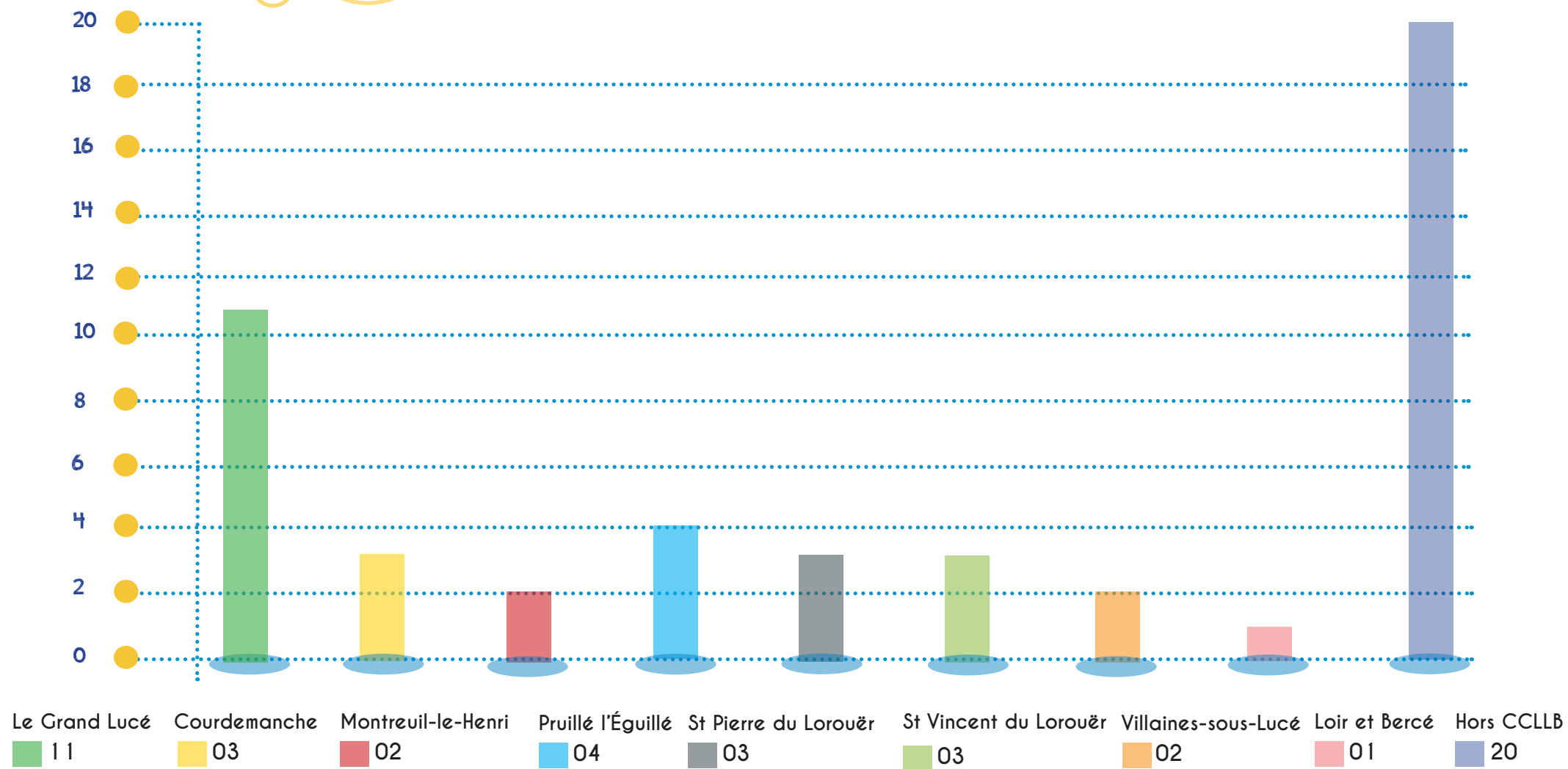
Les régimes allocataires :

	Enfants allocataires	Heures facturées	Participation familiale
CAF	54 enfants	30 096.77 €	41 485.98 €
MSA	01 enfant	520H	566.27 €
Total :	55 enfants	30 616 €	42 052.25

Seulement une famille accueillie à partir d'octobre 2019 en accueil régulier est allocataire du régime MSA



Heures facturées selon le régime allocataire



Provenance géographique des familles



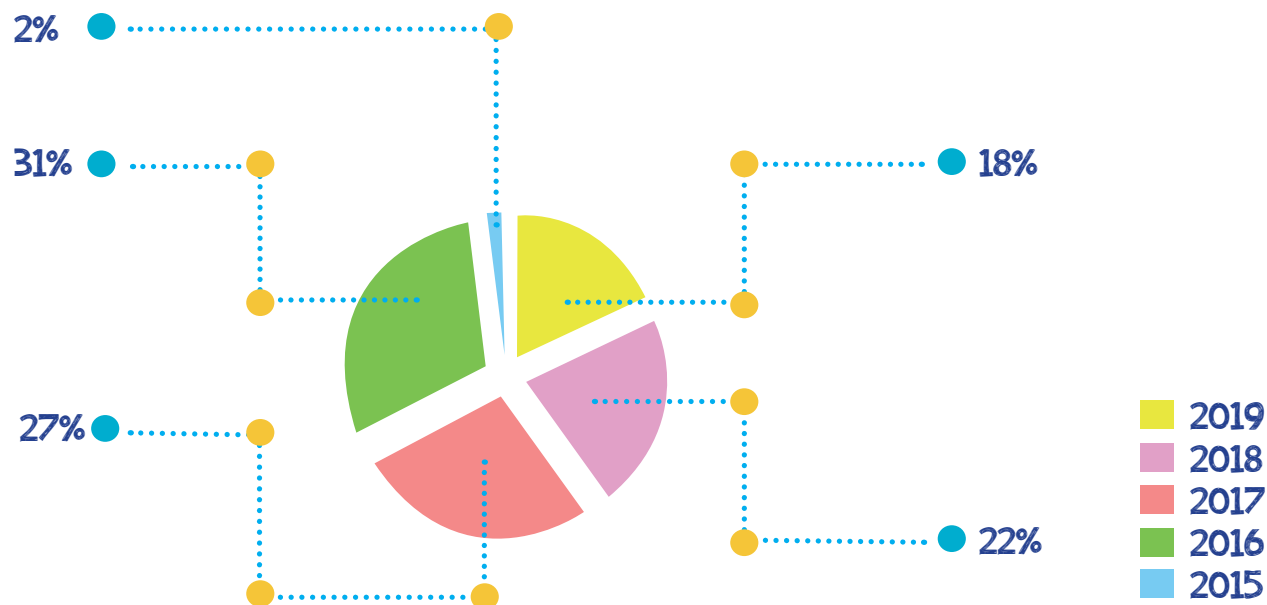
La commune du Grand Lucé reste la commune la plus représentée en termes de familles accueillies.

Toutes les autres communes de « l'ancienne » communauté de communes sont représentées sauf St Georges de la Couée. Les familles n'habitant pas la CDC sont encore une fois largement représentées.

Sur ces 20 familles accueillies, **14** ont un contrat régulier et **12** d'entre elles travaillent sur la commune du Grand Lucé. Les 6 autres familles utilisent le mode halte garderie.

Sur ces 20 familles : **7** sont de Volnay, **5** de St Mars d'Outillé, **2** de Challes, **2** de Changé. Les familles recherchent une structure de proximité et en direction de leurs habitudes de vie.





La répartition a été établie au 31/12/19.

Les enfants nés en 2015 sont des enfants scolarisés en 2018 qui ont continué à fréquenter la structure jusqu'à leur date d'anniversaire des 4 ans.

Les enfants nés en 2016 ont intégré l'école en septembre 2019.

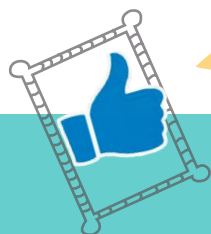
Les enfants nés en 2017 intégreront l'école en septembre 2020.

Prévisions 2020 :

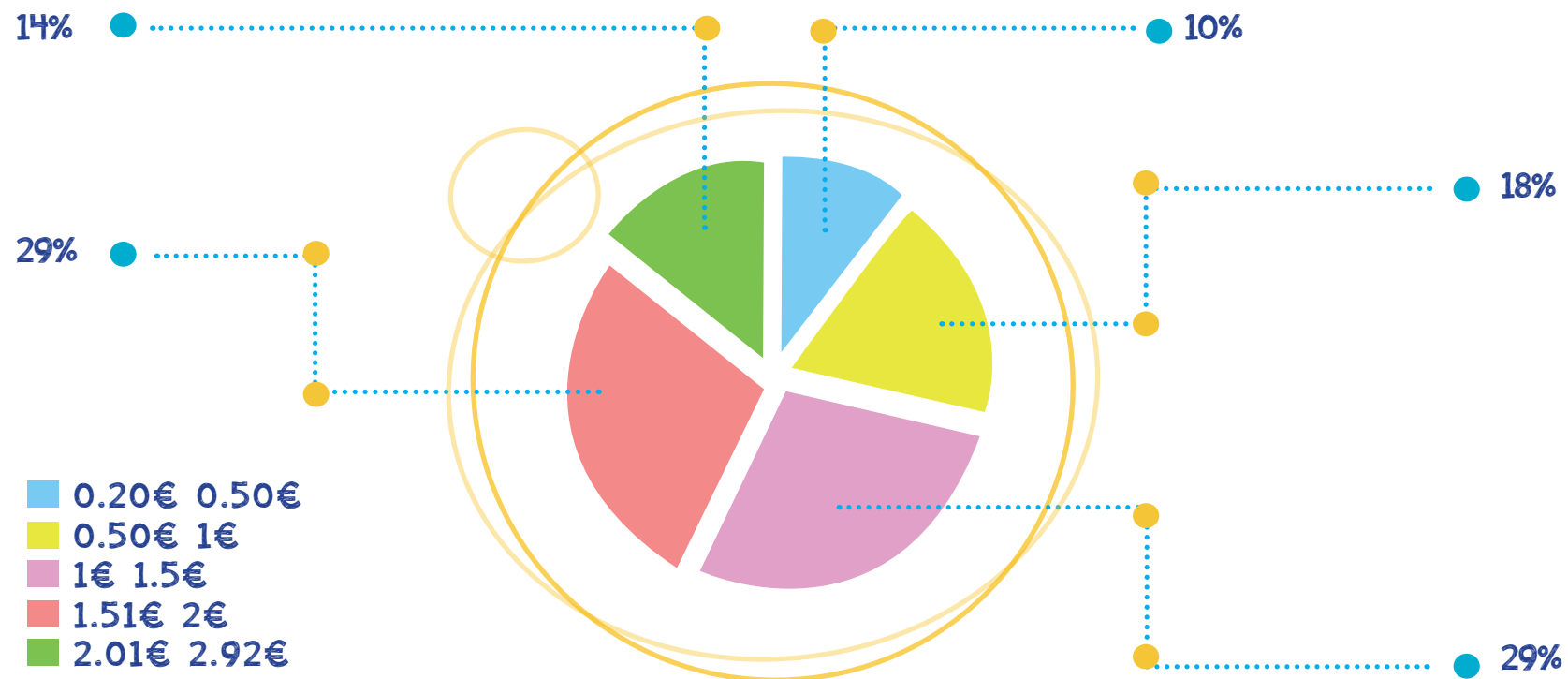
14 enfants seront scolarisés en septembre 2020 : **4** à l'école maternelle du Grand Lucé, **3** dans celle de St Mars d'Outillé, **3** dans celle de Volnay, **1** à Challes, **1** à Courdemanche, **1** à Jupilles, **1** hors département.
7 enfants accueillis en mode régulier permettront de libérer **4.5** équivalents temps plein.

Au 01/03/20, voici les pré inscriptions recensées :

- 2 à 25h/semaine
- 1 à 37h/semaine
- 1 à 45h/semaine
- 1 à 30h/semaine
- 1 à 8h/semaine

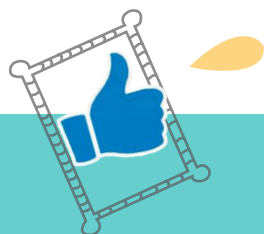


Répartition par année de naissance



Le tarif plancher appliqué aux familles en 2019 est de 0.20€/h, le plafond de 2.44€/h.
60 % des familles accueillies voient leur tarif horaire se situer entre 1€ et 2€.

Le tarif moyen lié à l'activité 2019 est de 1.37 €



**Participation financière des familles
selon le tarif horaire**

Taux d'occupation en 2019 :

	Accueil régulier	Accueil occasionnel	Multi accueil
Capacité théorique en heures	32 437 h	6 238 h	38 675 h
Nombres d'heures facturées	26 114 h	4 502 h	30 616 h
Taux d'occupation global heures facturés	80.51 %	72.18 %	79.16 %
Nombres d'heures réelles	25 049 h	4 471 h	29 519 h
Taux d'occupation global heures réelles	77.22 %	71.67 %	76.33 %

**Comparatif chiffré de 2012
à 2019 :**

	2012	2015	2018	2019
Capacité théorique	37 852 h	37 884 h	37 852 h	38 675 h
Heures vendues	32 493 h	32 838 h	30 182 h	30 616 h
Taux de remplissage	85.84 %	86.68 %	79.74 %	79.16 %
Participation familles	53 661 €	41 254 €	44 134 €	42 052 €
Prix moyen	1.65 €	1.26 €	1.46 €	1.37 €
Nombre d'inscrits	67 enfants	71 enfants	55 enfants	55 enfants



Actions réalisées :

Coté Partage : l'intergénérationnel une valeur à défendre...

Au premier abord, on pourrait se dire que rassembler dans un même lieu des personnes ayant besoin de calme et des enfants débordants d'énergie cela semble peu compatible. Mais finalement, à bien y regarder, ces deux générations ont bien plus de points communs qu'il n'y paraît.

Amener un peu de vie dans ce quotidien parfois trop bien réglé des résidents d'une maison de retraite, rompre momentanément avec ces journées toutes un peu identiques, ce n'est peut être pas une si mauvaise idée...

Et c'est de là que vient l'idée du projet intergénérationnel avec **la Maison de retraite Marie Louise Bodin** au Grand Lucé qui accueille, à raison d'une fois par mois un groupe de six enfants du multi accueil (identifiés pour l'année) et ce, depuis maintenant 8 ans. Des rencontres riches, mêlant activités et partages : jardinage, cuisine, jeux, lectures, chants, activités manuelles ou motrices sont de nombreux supports qui permettent de réunir les générations.



Et puis parce que pour nous, l'équipe du multi accueil, la rencontre intergénérationnelle est vraiment une valeur que nous avons envie de défendre, nous avons eu envie d'aller plus loin... Permettre à des personnes (parfois un peu isolées ou en perte de repère une fois la vie active terminée) de franchir les portes du multi accueil pour venir y partager un temps de jeux avec les plus grands enfants accueillis, c'est l'idée que nous avons eu en mettant en place **le projet « A l'abord'âge »**. C'est ainsi, pour elles, l'occasion rêvée de se sentir utiles et de transmettre ou de partager leurs savoirs et savoir-faire.

Alors, depuis septembre 2019, Bernadette et Babette viennent à raison d'une fois par semaine partager un peu de leur temps avec les enfants du multi accueil. Elles sont maintenant bien connues et parfois même très attendues par les enfants qui répondent toujours avec beaucoup de plaisir aux propositions faites par nos deux « supers mamies » : collage, cuisine, lecture, jeux de société, dinette sont autant d'ateliers qu'elles ont pu mener au cours de l'année 2019...



Coté Parents : partage et rencontres au cœur de notre action

Le multi accueil est bien entendu un mode de garde pour les parents de jeunes enfants mais parce que, selon nous notre travail ne se limite pas à cela, parce que nous militons pour que ce lieu soit avant tout un lieu d'accueil et de vie, nous mettons en place depuis maintenant une petite dizaine d'années des actions en direction des familles, des actions permettant aux parents de partager du temps avec leur enfant...

Depuis le dernier trimestre 2019, nous avons remis en place des ateliers parents enfants appelés « **les mini bricoles du mercredi** ». Au rythme d'une fois tous les 15 jours, parents et enfants sont invités à partager une activité manuelle ou une sortie au marché.

« **Les Goûters du vendredi** » ont également vu le jour en 2019.

Une fois par trimestre, pendant les vacances scolaires, un vendredi après midi, parents et enfants de 2 à 9 ans sont invités à élaborer ensemble un gouter « rigolo » et à le partager ensuite.



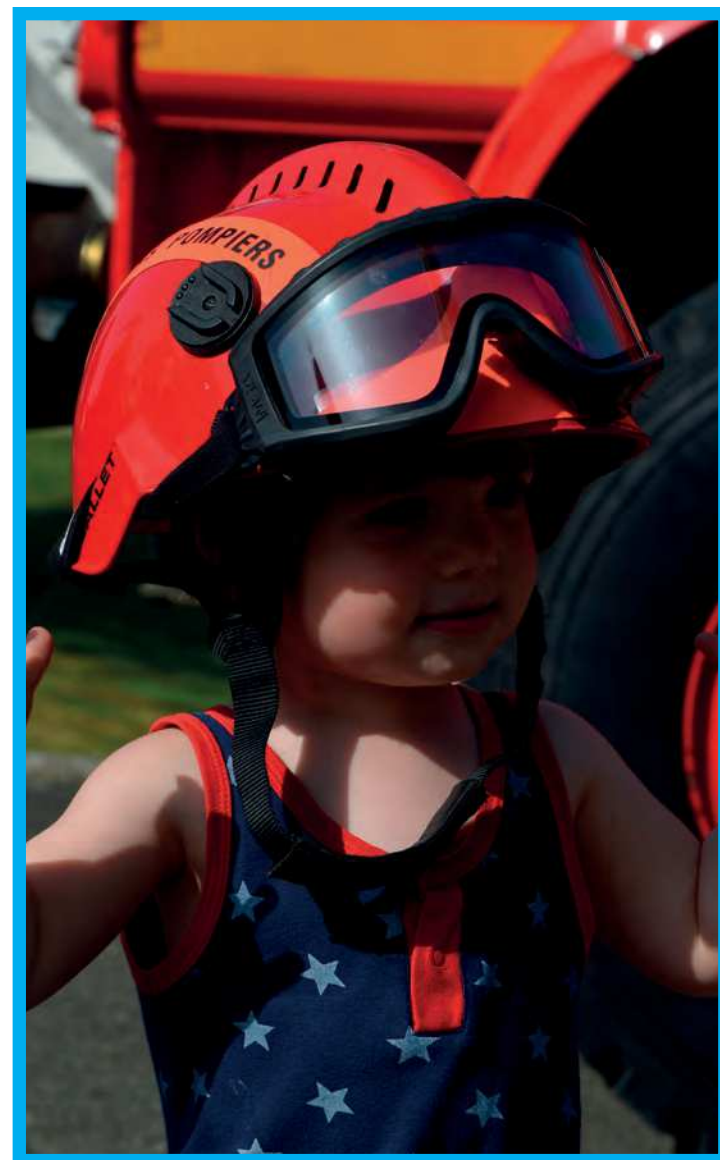
L'un des objectifs de ces ateliers est de soutenir **la relation parents enfants** en proposant des temps de partage et des moments de plaisir. Un deuxième objectif est de créer du lien entre les parents et de les faire intégrer et participer à la vie du multi accueil.



En juin dernier, **la caserne des pompiers** du Grand Lucé a ouvert ses portes tout spécifiquement aux familles du multi accueil pour y faire une visite guidée.

Les enfants ont pu essayer les casques, monter dans les camions. Le bonheur et la fierté pouvait se lire sur les visages des enfants.

Encore un beau moment de partage parents enfants et d'ouverture sur le monde.



En juillet, c'est **une balade contée** que nous avons organisée. La femme Kamishibai et son théâtre de papier nous a proposé une promenade en forêt de Bercé rythmée d'histoires fantastiques pour petits et grands.

Un moment décalé, hors du temps et pleins de surprises...
et tout cela, en famille...



Coté Culture : l'ouverture au monde indispensable pour bien grandir



Le livre a des vertus essentielles dans le développement de l'enfant. Il l'accompagne dans son développement global : grâce à lui l'enfant va progressivement développer son langage, mais aussi structurer sa pensée. C'est également un outil important dans son développement social et affectif. Et, une chose également essentielle, il va lui permettre de l'aider à mieux apprivoiser ses émotions, chose pas si évidente à cet âge.

C'est pour cette raison que nous tenons à accompagner les enfants du multi accueil une fois par mois à **la bibliothèque du Grand Lucé**, pour un temps de découverte des lieux et de familiarisation aux livres. Un premier temps de lectures d'histoires est proposé par Marion et Valérie puis, un second temps d'exploration et de manipulation de livres.

7 rencontres au cours de l'année 2019.



Lors des semaines de la famille, un atelier « **Lectures d'histoires en famille** » a été délocalisé au multi accueil pour le plaisir des enfants mais aussi de parents et grands parents accompagnants



La musique possède aussi de nombreux attraits dans la construction de l'enfant. Bien sûr, elle contribue elle aussi au développement du langage mais au-delà, elle favorise la créativité, contribue à la prise de conscience du corps, elle permet de s'ouvrir au monde et aux autres...



Autant d'éléments indispensables à la construction d'une identité. Alors, nous, au multi accueil pour accompagner l'émergence de ce MOI chez tout un chacun, nous avons choisi de faire intervenir Mathilde et Julien, une fois par mois qui, sur des sonorités brésiliennes viennent « endiabler » le multi accueil pendant environ 1 heure.



Le développement d'un enfant passe aussi par l'ouverture au **monde, à la culture**.

En emmenant les enfants voir **des spectacles**, on ouvre leur esprit. On les invite à vivre des expériences sensorielles et émotionnelles.

En 2019, nous avons emmené les enfants du multi accueil voir 2 spectacles :

- 1 à Changé dans la salle de spectacle du Rabelais.
- 1 deuxième dans la salle polyvalente du Grand Lucé à l'occasion du spectacle de Noël.



De la nouveauté pour 2020 :

L'agrandissement du multi accueil :

- Les travaux d'agrandissement du multi accueil sont achevés. L'agrément est donc passé de 18 à 20 places et la distribution des repas est effective depuis le mois de décembre dernier. Le prestataire choisi, API restauration, nous livre donc les repas en liaison froide. Une professionnelle de l'équipe est chaque jour déléguée à la réchauffe des repas et à la préparation des entrées et desserts.



Brochure communication :

- Une brochure trimestrielle de communication sur les actions proposées par le centre social est désormais disponible. Petite enfance, enfance, jeunesse et donc familles, toutes les actions sont réunies dans un unique et même outil à destination des familles.

Les points forts :

- Une visibilité sur la transversalité des actions proposées au sein du centre social et donc une meilleure connaissance pour les familles de l'action globale du centre social.
- Une projection sur 3 mois et ainsi une anticipation des projets par les équipes un support clair de communication.

Les points faibles :

- Une projection sur du long terme et une difficulté des familles à se projeter si loin dans leur participation.
- Des difficultés pour les équipes à relayer l'information car également trop éloignée dans le temps.



Rapport d'activité petite enfance 2019

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants de Lucé



www.centresocial-legrandlucé.fr



Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) :



Gratuit, ouvert à tous, le Rampe est un service :

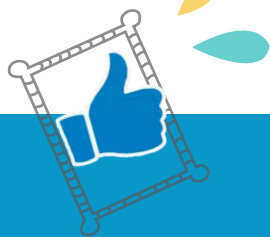
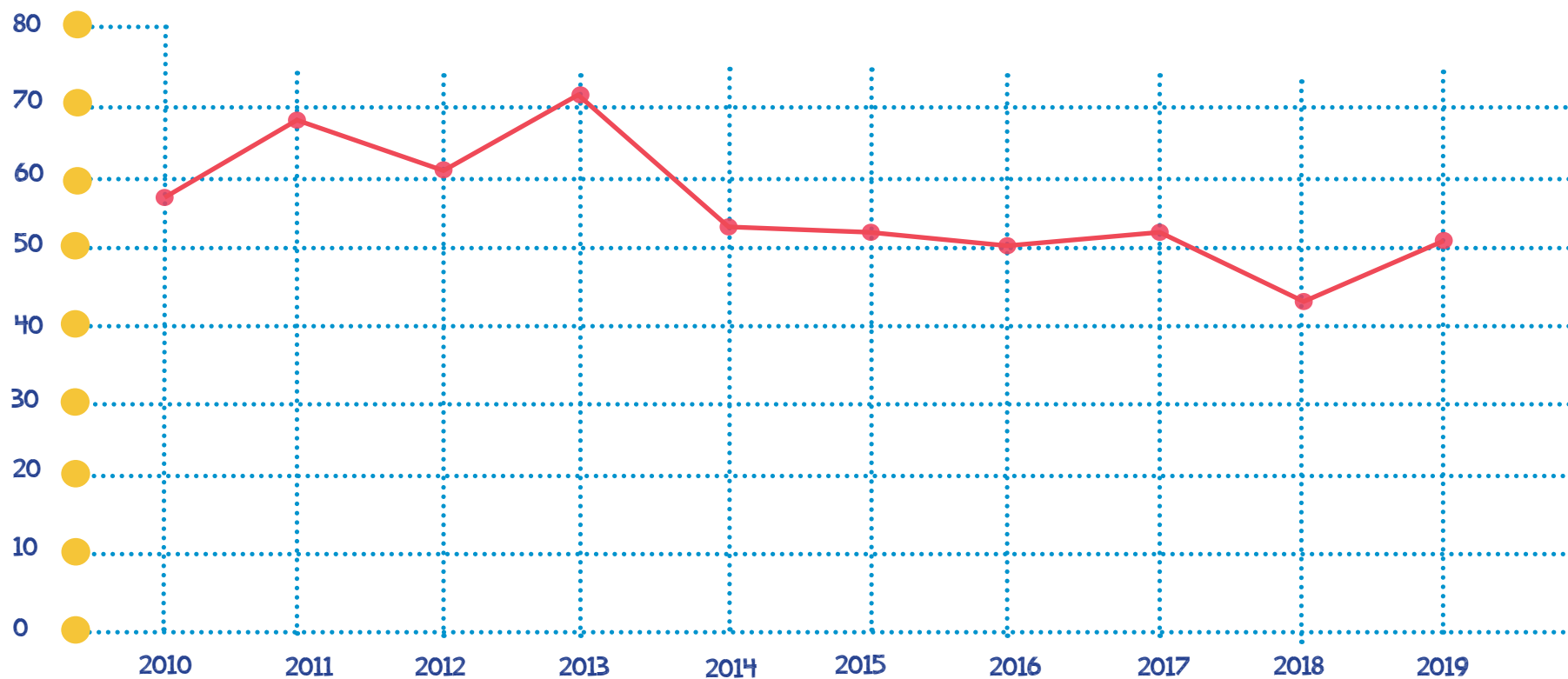
- **d'informations** sur les différents modes d'accueil, les droits et les devoirs des parents et des assistantes maternelles (AM), les aides possibles, l'accès à la profession...
- **de mise en relation** entre les AM (places disponibles) et les parents en recherche d'un mode de garde.
- de mise à disposition de **documentation** (pédagogique, administrative).
- **d'accompagnement à la professionnalisation** des assistantes maternelles (mise en place d'actions qui développent leurs compétences)
- **de rencontres et d'échanges** entre parents et/ou assistantes maternelles (soirées à thème)
- **d'aide à la relation** Parents / Assistantes Maternelles (explication du contrat de travail, lieu d'écoute...)
- **d'animation et d'éveil** pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans (matinée «jeux et rencontres», spectacle, sortie...)



Public potentiel des Familles :

Les naissances :

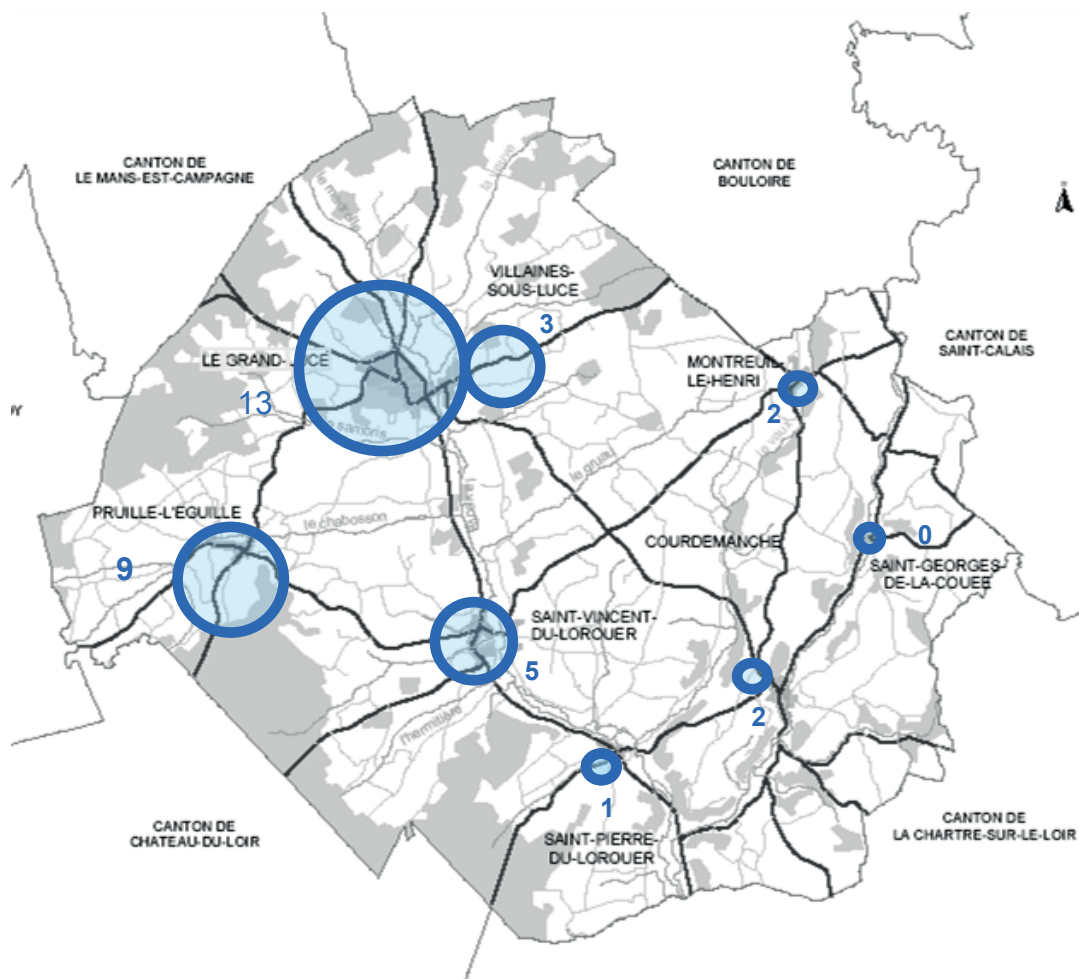
années (au 31/12)	Communes								Total des naissances
	Courdemanche	Le Grand-Lucé	Pruillé l'Éguillé	St Georges de la Couée	St Pierre du Lorouër	St Vincent du Lorouër	Villaines- sous-Lucé	Montreuil-le- Henri	
2010	06	12	13	01	03	11	08	04	58
2011	08	23	10	00	01	08	16	03	69
2012	02	22	14	02	01	06	09	05	61
2013	11	20	11	03	02	09	11	05	72
2014	04	17	10	00	04	09	09	00	53
2015	06	08	07	00	07	13	05	06	52
2016	05	13	13	02	03	08	05	01	50
2017	04	19	09	01	03	08	07	01	52
2018	03	15	08	01	03	08	04	02	44
2019	06	12	09	02	03	06	11	02	51



Évolution des naissances

Les données CAF 2018 :

- Les enfants âgés de 0 à 3 ans sur le territoire de Lucé représentent **122 individus**.
- **69 %** des enfants affiliés CAF âgés de 0 à 3 ans ont leurs deux parents qui travaillent et de ce fait font certainement appel à un mode de garde.
- **107 familles (enfant de 0-6 ans)** ont employé une assistantes maternelle.
- **6 familles** du territoire font appel à la garde à domicile.



Au 31 décembre 2019 → 45 AM agréées
et 35 AM réellement en activité.



Répartition des places d'accueil :

Communes :

	Assistants Maternels en activité			
	Nombre d'AM	Nombre Agréments		
		Journée	Périscolaire	TOTAL :
Le Grand-Lucé	17	37	16	53
Pruillé l'Éguillé	09	22	11	33
St Vincent du Lorouër	05	13	06	19
St Pierre du Lorouër	01	02	01	03
Villaines-sous-Lucé	03	08	03	11
Courdemanche	02	09	03	12
St Georges de la Couée	00			
Montreuil-le-Henri	02	04	04	08
TOTAL :	35	95	44	139

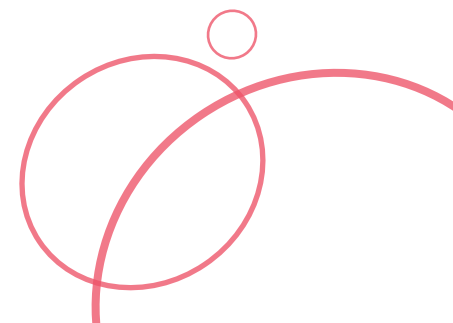
Taux de renouvellement des AM :

Cessation d'activité : 4 AM

2 départs en retraite

2 reconversions professionnelles

Nouvelle agréée : aucune



Constats et problématiques du Territoire :

- Baisse du nombre d'assistantes maternelles notamment sur la commune de Villaines sous Lucé (-50%) alors que les naissances ont augmenté de + 175% entre 2018 et 2019.
- Aucune nouvelle demande d'agrément d'assistante maternelle

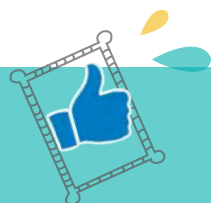
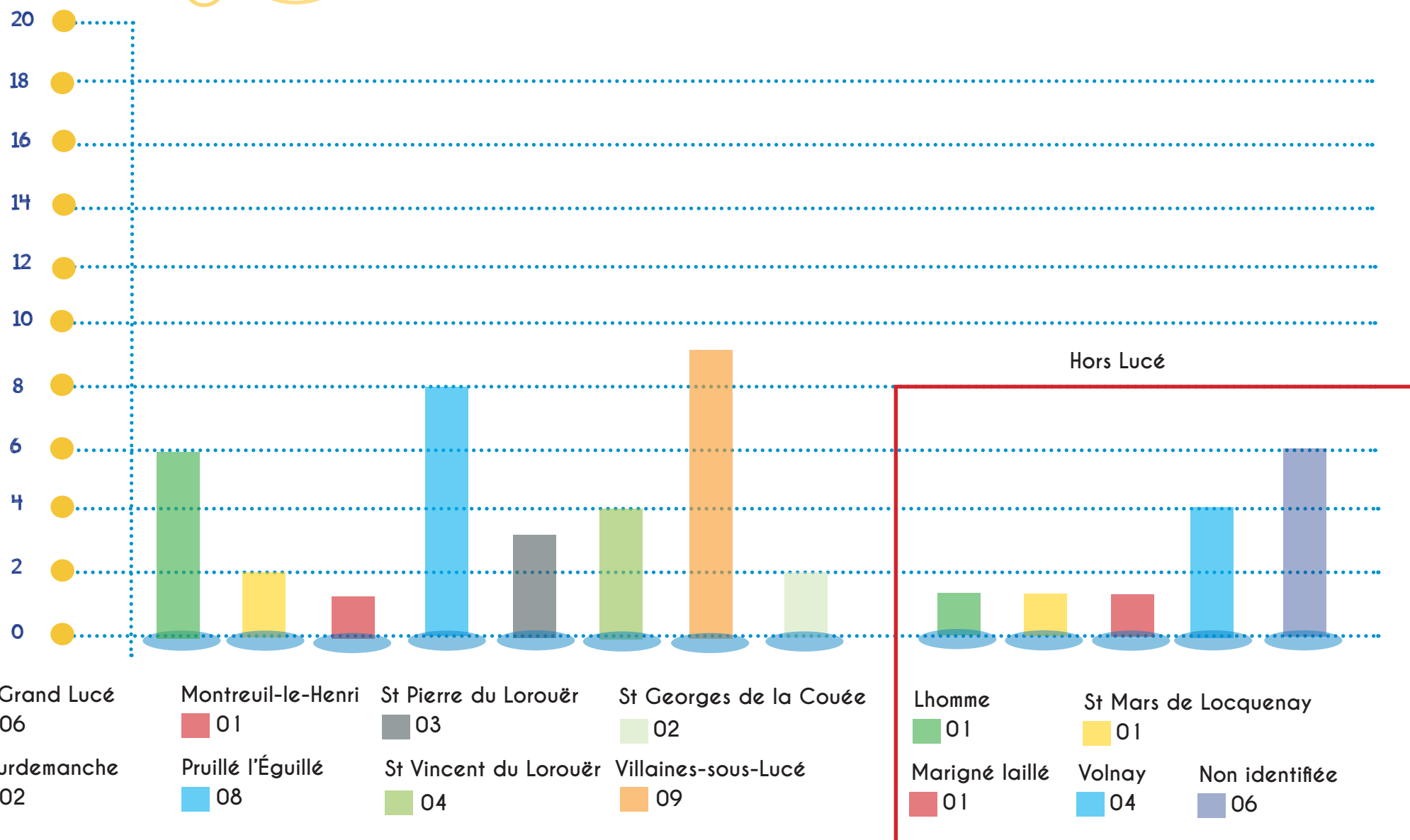
Actions à réaliser :

- Promotion du métier d'AM (stand lors d'un évènement fort sur le secteur)
- Partenariat avec le Pôle Emploi de Montval sur Loir pour identifier, cibler et informer les profils potentiels.

Fréquentation du RAM par les familles :

- 48 familles différentes ont bénéficié des services administratifs du RAMPE
 - Nombre d'entretiens physiques individuels : 35 (16 sur RDV et 19 en spontanés)
 - Nombre de contacts par mail/téléphone : 66 contacts
 - Motif principal de contact: information sur le statut (droit du travail, contrat)
- 39 enfants différents ont participé aux animations « jeux et rencontres »





Provenance géographique des familles

Actions spécifiques réalisées en 2019 :

● Réunions Thématiques pour les familles

Elles sont animées par un intervenant extérieur et proposées en partenariat avec le multi-accueil. Les familles RAM sont invitées par mail et/ou bouche à oreille via les AM.

-Avril : une soirée d'échange animée par Mme Lerat sur le thème du Sommeil a regroupé 9 parents dont 2 fréquentant le Relais.

- Décembre : un atelier « popote & conseils » animé par un diététicienne proposait la confection de petits plats pour bébés et un échange autour de l'alimentation. Il a été reporté au cours du 1er semestre 2020, faute de participants.

● Réunions d'échanges pour les AM

La séance d'échanges de pratiques théâtralisées proposée en novembre a été annulée faute de participantes. Un sondage a été fait auprès des AM pour identifier les freins à la participation. Il semble qu'une intervention en soirée soit plus adaptée à leurs disponibilités plutôt qu'un samedi matin. Nous avons réajusté cette modalité organisationnelle pour l'année à venir.



Actions spécifiques réalisées en 2019 :

● Sorties :

Matinée « **chasse à l'œuf** » (avril). 11 AM et 21 enfants sont partis à la recherche des œufs en chocolat dissimulés par les cloches sur la commune de Pruillé l'Eguillé, soit une belle participation !



Balade en tracteur (mai et septembre) 5 AM et 10 enfants sont partis en balade sur la remorque du tracteur de Mr Ledru. Au programme : visite du champ aux vaches. Sensations garanties !



Ferme équestre (juillet) 8 AM, 15 enfants et 2 parents ont participé à cette sortie de fin d'année, avant la coupure estivale. Plusieurs ateliers ont été organisés : visite des petits poulains, pansage, jeux à dos de poneys, balade en campagne, rencontre du maréchal-ferrant...

Les retours furent très positifs !



- **Eveil musical** (juin et octobre), 9 AM et 16 enfants ont chanté et dansé au rythme des percussions brésiliennes grâce à l'intervention de Mathilde & Julien de la Cie Karnavage. Cette animation est toujours autant appréciée de tous .



- **Snoezelen** (décembre) 9 AM et 19 enfants ont pu expérimenter une méthode sensorielle de relaxation et d'exploration, dans la nouvelle salle du multi-accueil prévue à cet effet. Ambiance à la fois tamisée et haute en couleurs.

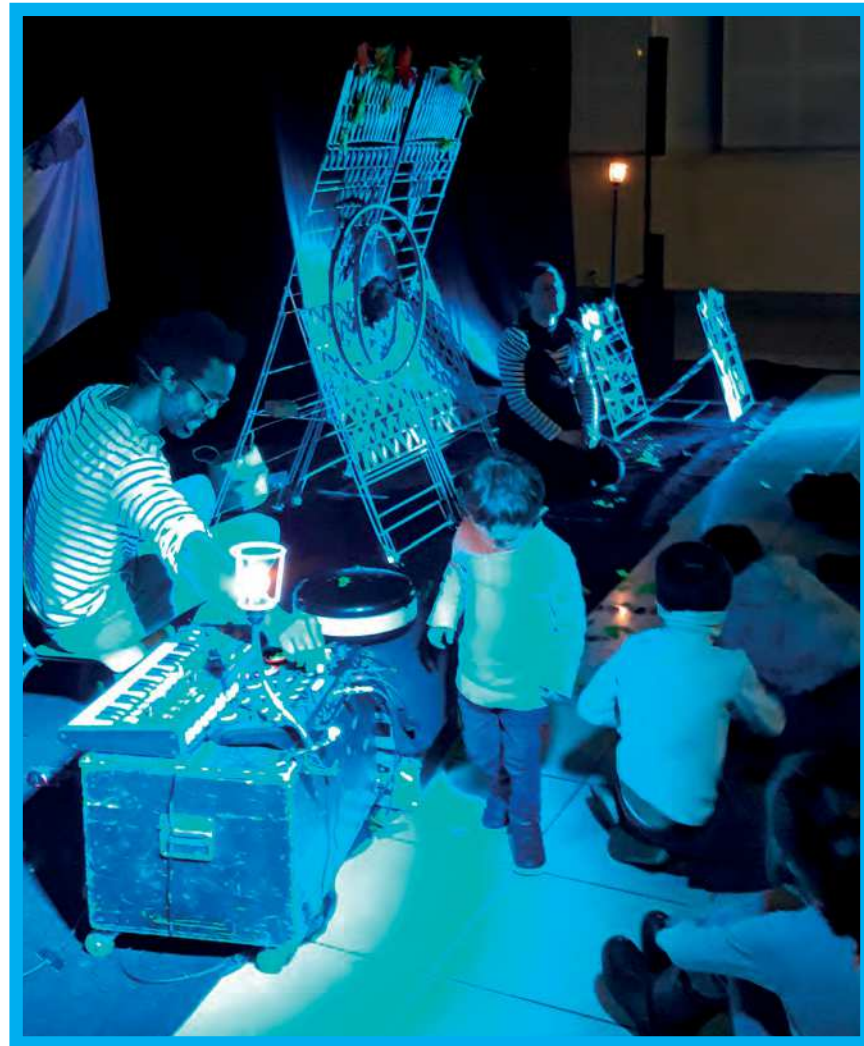




Spectacle de fin d'année (décembre).

Intervention de la Cie « fais pas ci fais pas ça » avec son spectacle « Ô ».

130 personnes présentes au total : 47 parents, 65 enfants et 8AM pour un moment tout en douceur.



- **Projet « animation d'une kermesse »** 6 assistantes maternelles et 1 auxiliaire de puériculture ont préparé une animation « **kermesse** » dans le cadre des semaines de la famille en octobre 2019.

Plusieurs petits stands sur la thématique du voyage étaient proposés. Malheureusement l'évènement a été annulé à cause de la météo.

Il sera reprogrammé en juin 2020.



Du nouveau en 2019 :

- Poursuite des actions contribuant à la professionnalisation des AM : analyse de pratique théâtralisée, mise en place de formation continue...
- Poursuite des actions d'éveil en faveur des jeunes enfants : éveil musical, sorties ...
- Continuer les actions co-construites avec le multi-accueil :
 - Jeux et rencontres partagés
 - Animations diverses (kermesse, atelier parent-enfant, spectacle...)
 - Réunion thématique pour les familles
- Accentuer la communication sur le service auprès des familles, des AM et des partenaires
- Développer le partenariat avec les RAM voisins (action formation continue)







Une démarche éducative :

En tant que coéducateur, le Centre Social propose, aux enfants âgés de 3 à 11 ans de découvrir à travers différents services et activités :

- la vie en communauté,
- tout un panel d'animations ludiques via le sport, la culture, les arts, la musique...

Pour cela le Centre Social organise :

- Un accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires.
- Des mercredis récréatifs en période scolaire.
- Des sorties en lien avec les thèmes proposés pendant les vacances par les équipes d'animation.
- Des séjours, ainsi que des temps forts ou événements.
- Des interventions dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire de Lucé.
- Des ateliers parents tout au long de l'année.

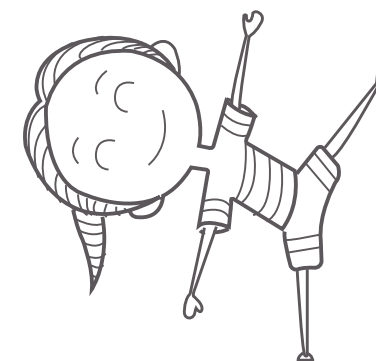
L'accueil de loisirs :

Le Centre Social de Lucé organise et gère, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, un accueil de loisirs, implanté dans les locaux de La Becquée à Villaines-sous-Lucé.

L'accueil de Loisirs est un lieu d'échanges et de convivialité pour les 3-11 ans.

Encadrés par une équipe de professionnels diplômés de l'animation, les enfants évoluent en toute sécurité dans un espace adapté aux activités proposées :

deux salles polyvalentes, une cuisine aménagée, un espace extérieur herbeux et goudronné...



Organisation de l'accueil :

Rappel des objectifs

1- Permettre à l'enfant et l'adolescent de jouir d'espaces de liberté, tout en ayant conscience et en respectant le cadre fixé par les lois et les règles. L'autorité est une forme de pouvoir qui ne détruit pas la liberté car elle vise l'assentiment, le consentement et à terme, l'autonomie. La sanction est un acte qui fait partie de la procédure éducative. La sanction est l'acte qui signifie à l'enfant ou l'adolescent qu'il est en train de dévier. Elle rappelle la valeur de la loi. On sanctionne pour protéger le groupe, son unité, pour confirmer les lois, les règles, les valeurs qui le structurent. C'est un acte de socialisation. On sanctionne pour rendre l'enfant ou l'adolescent responsable de ses actes.

2- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et l'adolescent, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...). Le travail des équipes d'animation consiste à proposer des situations et des éléments permettant à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles.

3- Responsabiliser l'enfant et l'adolescent pour le rendre capable de décider, d'agir et de faire des choix. Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie. Les jeunes sont encouragés à la citoyenneté active et à la démocratie participative : que tous puissent s'engager ou coopérer sur un même projet mais également que chacun puisse s'exprimer et trouver sa place.

4- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter générationnelles, les partenariats divers.

La mise en commun des idées, des volontés et des moyens du plus grand nombre au profit d'un intérêt commun, participe à la richesse des échanges et à la réussite des actions. Que l'on soit association, collectivité, institution, jeune et fougueux, ou âgé et handicapé, chacun tire bénéfice d'échanges basés sur le respect et la reconnaissance de l'autre.



5- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents. Impliquer les parents à la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions. Nous considérons en effet que les parents sont des partenaires indispensables, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active et qu'il convient de valoriser le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant.

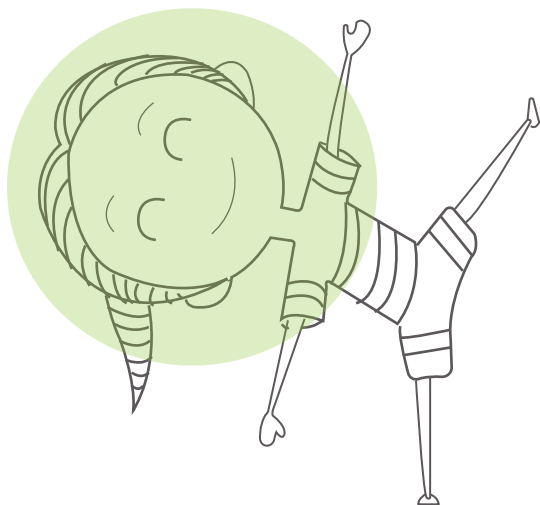
6- Accompagner les parents confrontés aux problématiques de la fonction parentale. Nous proposons des temps d'échange et de rencontre entre parents, animés par des professionnels spécialistes (thérapeute familial, psychologue, ...) au cours desquels divers thèmes sont abordés et débattus.



7- Permettre l'accès aux loisirs à un plus grand nombre de jeunes, et plus particulièrement les plus défavorisés.

La participation financière est basée sur le quotient familial calculé en référence aux revenus de la famille. L'aide, apportée en compensation du règlement effectué par la famille, est assurée par les subventions obtenues auprès de la Communauté de Communes de Lucé et de la DDCS de la Sarthe.

8- Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins. L'équipe d'animation cherche à diversifier et à articuler entre elles, de façon cohérente et logique, différentes activités afin de répondre au mieux aux besoins psychologiques et physiologiques de chacun des enfants et adolescents.



Période d'activités :

Nombre de jours d'ouverture :

Périodes :

vacances d'hiver 2019

vacances de printemps 2019

vacances d'été 2019

vacances de la Toussaint 2019

vacances de Noël 2019

mercredis récréatifs 2019

séjours accessoires et de vacances

Jours d'ouverture :

10

10

30

09

03

34

15



Les horaires :

8h30-17h30 avec possibilité de péricentre de 7h30-8h30 et 17h30-18h30

Nombre de places :

Accueil de loisirs petites vacances scolaires

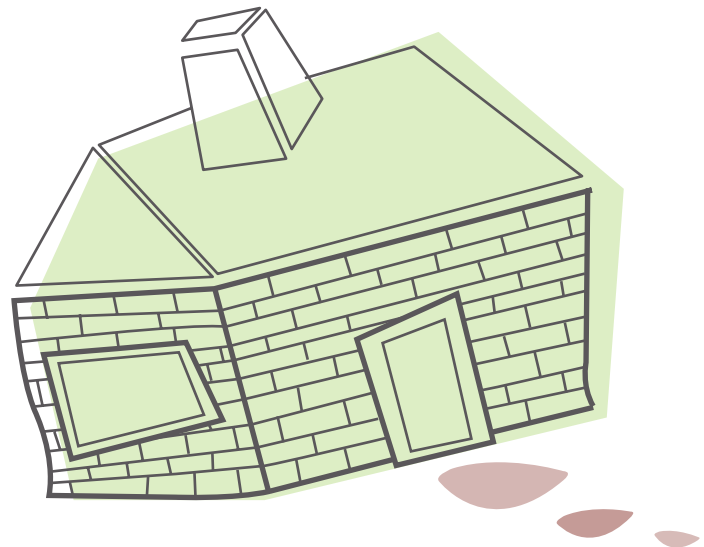
- 24 places pour les enfants âgés de 6-11 ans
- 16 places pour les enfants âgés de 3-5 ans

Accueil de loisirs vacances scolaires été

- 36 places pour les enfants âgés de 6-11 ans
- 16 places pour les enfants âgés de 3-5 ans

Accueil de loisirs des mercredis hors vacances scolaires

- 36 places pour les enfants âgés de 6-11 ans
- 16 places les enfants âgés de 3-5 ans



Depuis septembre 2015, nos mercredis sont devenus périscolaires, notre capacité d'accueil pour les plus de 6 ans s'est étendue à 36 places.

Nous avons conservé la capacité d'accueil de 16 places pour les petits 3-5 ans car l'autorisation de la PMI ne nous permet pas d'augmenter cet effectif dans nos locaux actuels.

Les différents sites :

Accueil de loisirs petites et grandes vacances scolaires

La Becquée

Rue de St Calais

72150 Villaines sous Lucé

Accueil de loisirs des mercredis hors vacances scolaires

La Becquée

Rue de St Calais

72150 Villaines sous Lucé



Les tarifs 2019 :

Accueil à la journée (8h30-17h30)

tarif horaire 133€	QF 1 :	QF 2 :	QF 3 :	QF 4 :	QF 5 :	Extérieurs
QF (€) :	Si < 5852	Si > 5852	Si > 7307	Si > 8762	Si > 11673	0
CAF / MSA :	8.70 €	9.52 €	10.35 €	11.17 €	12.00 €	15.30 €

Accueil périscolaire du mercredi (7h30-8h30 / 17h30 - 18h30)

la 1/2 heure	QF 1 :	QF 2 :	QF 3 :	QF 4 :	QF 5 :	Extérieurs
QF (€) :	Si < 5852	Si > 5852	Si > 7307	Si > 8762	Si > 11673	0
CAF / MSA :	0.43 €	0.48 €	0.52 €	0.57 €	0.61 €	0.85 €
AUTRES	0.70 €	0.75 €	0.79 €	0.84 €	0.88 €	1.12 €



L'encadrement :

Accueil de loisirs petites vacances scolaires :

- 1 directrice DUT Animation Sociale et Socioculturelle
- 3 animateurs/trices BAFA

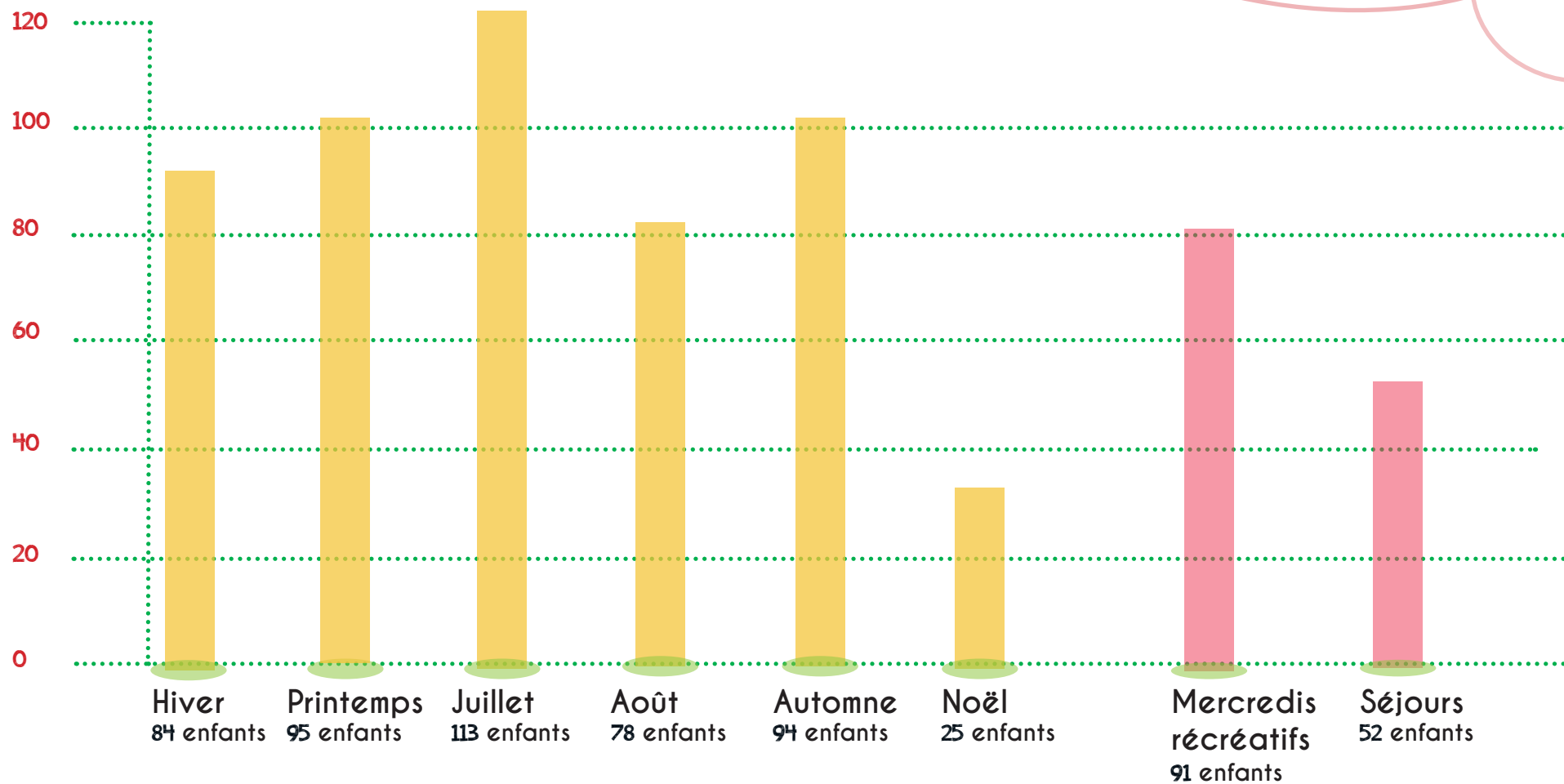
Accueil de loisirs vacances scolaires été :

- 2 directrices
- 11 animateurs/trices BAFA

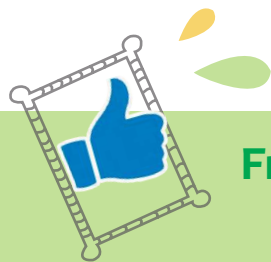
Accueil de loisirs des mercredis hors vacances scolaires :

- 1 directrice DUT Animation Sociale et Socioculturelle
- 4 animatrices BAFA et 1 BAFD

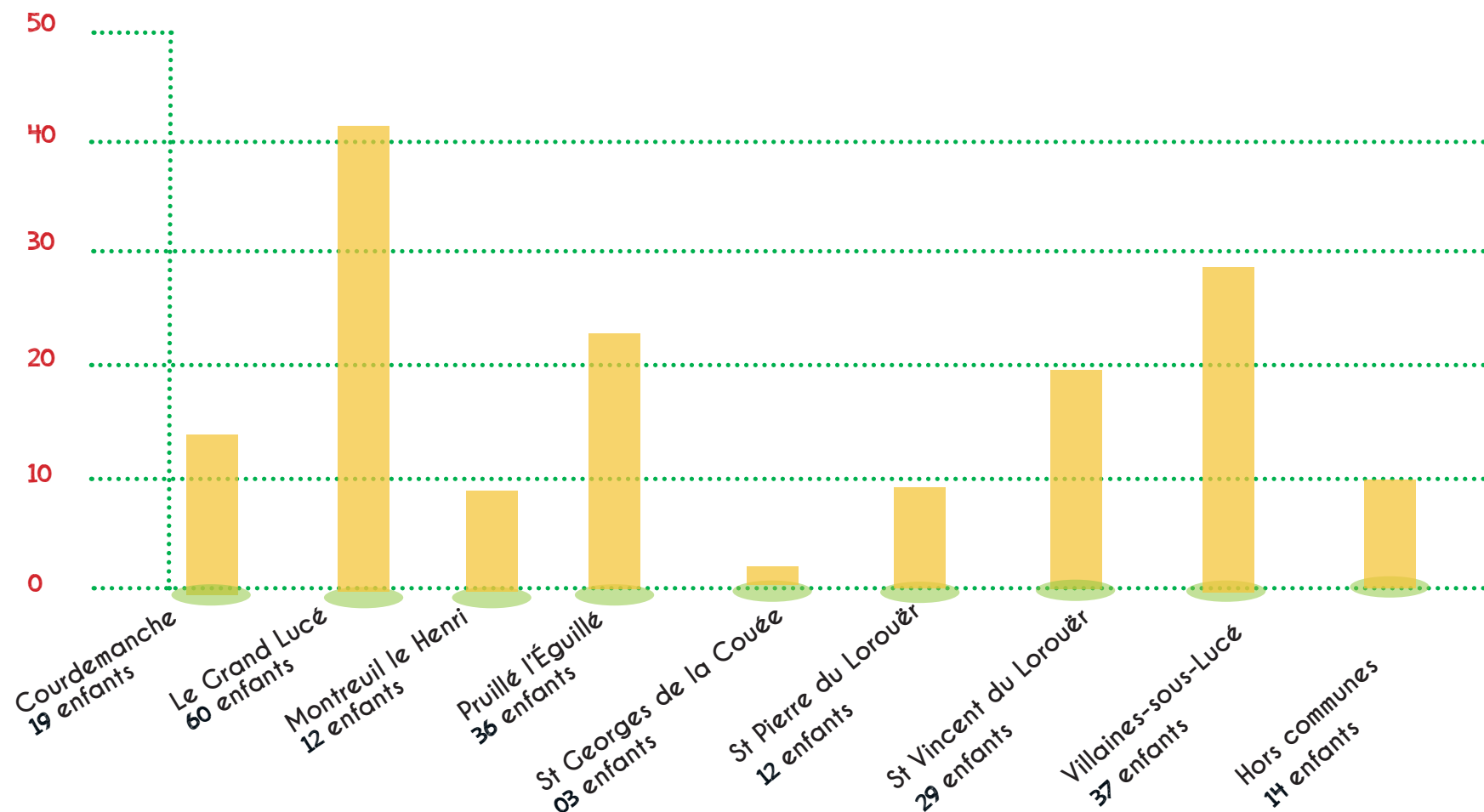




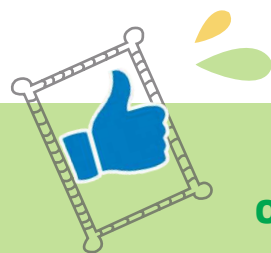
- La répartition moins et plus de 6 ans (CAF et MSA).
- Répartition globale (petites et grandes vacances + mercredis hors vacances scolaires).



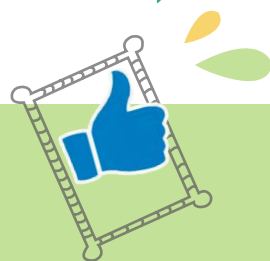
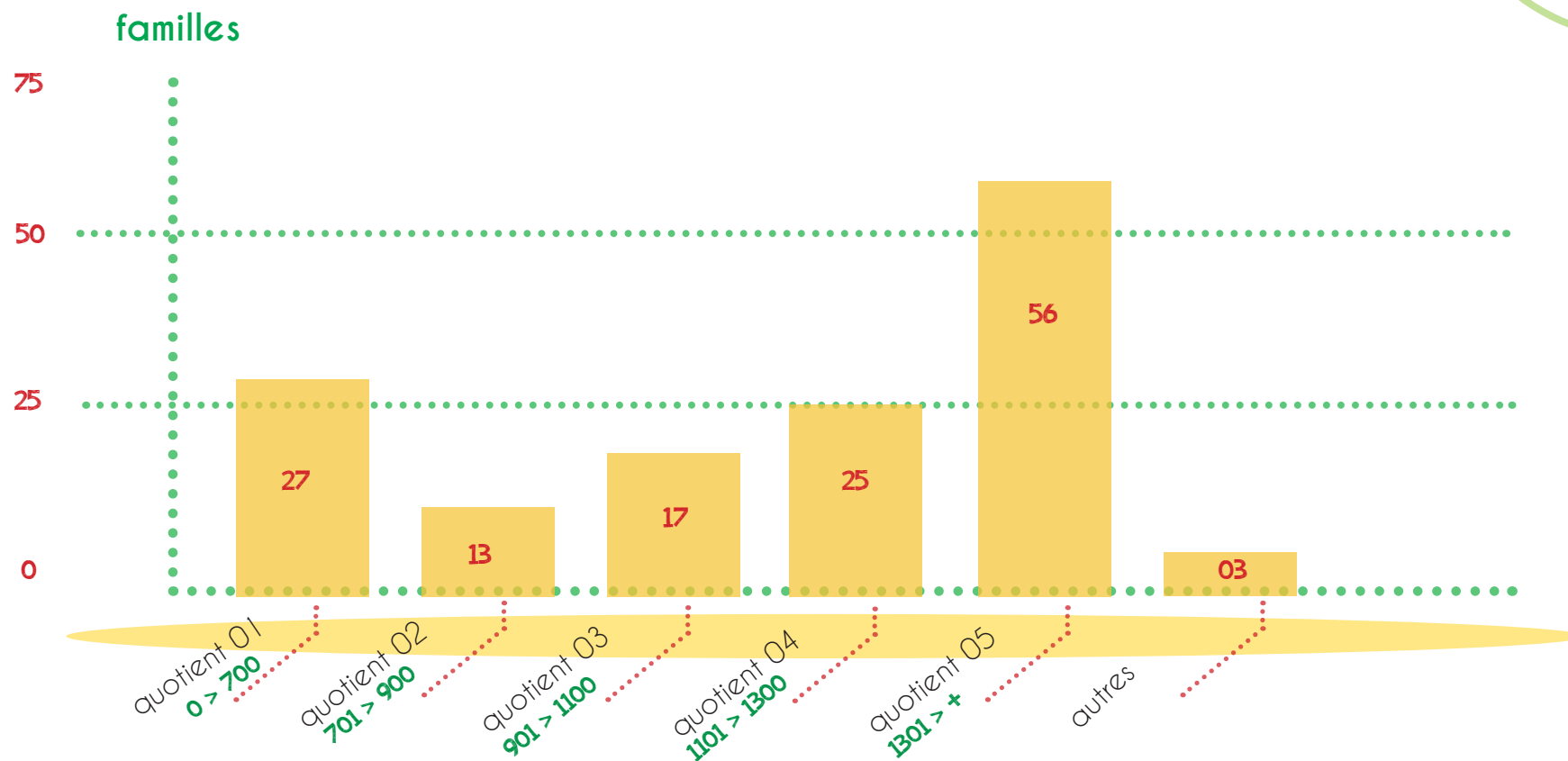
Fréquentation par période 2019
animation journée



- 222 enfants accueillis sur l'année 2019. Cela représente 151 familles différentes.
- En comparaison, 208 enfants avaient été accueillis sur l'année 2018. Soit 14 nouveaux inscrits supplémentaires et 6 nouvelles familles



**Répartition des enfants par
communes de domiciliations**



Répartition des enfants selon leur quotient familial

L'accueil des enfants porteurs de handicap :

Cette année nous n'avons pas accueilli d'enfants reconnus par la maison du handicap

activités développées :

Les vacances d'hiver 2019 : Thème : « Créatures fantastiques »

Semaine du 11 au 15 Février 2019 :

L'univers des dragons, des elfes, des ogres, des licornes et autres personnages de contes et de légendes ont été exploités sur ces vacances.

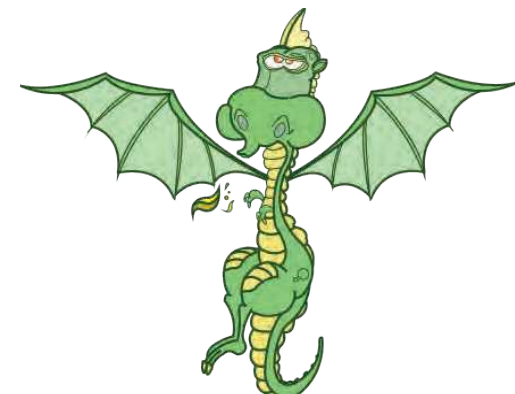
Jeux dragonsque, créations de lampions, meringues de fantômes, sculpture de licornes, chasse au dahu, balade monstrueuse, fabrication de crottes de nez, escape game, totem en 3d...

Jeudi : Sortie à Gulli Parc pour les petits monstres et sortie cinéma pour les plus grands : Dragons 3

Semaine du 18 au 22 Février :

Jeu de fées, quand les masques tombent, le chapeau des petits monstres, les licornes sont dans la place, fées toi plaisir, jeu de l'oie légendaire, grand jeu Harry Potter...

Jeudi : Sortie à la patinoire pour tous



Les vacances d'hiver 2019 : Thème « Moussaillons, Hissez haut ! »

Semaine du 8 au 12 Avril :

Réalise ton bateau de pirate, parcours, jeu requin poisson, pêche à la ligne, atelier bricol'eau, bracelets poissons, photobooth, masques marin et bidouille...

Sortie piscine du Grand Lucé pour les petits le Mardi et pour les plus grands le vendredi.

Séjour « Marcon » le 11 et 12 avril pour les 8-11 ans (16 enfants inscrits) :

Voile radiocommandé, chasse au trésor, jeux collectifs, mini-golf et pédalo

Semaine du 15 au 19 Avril :

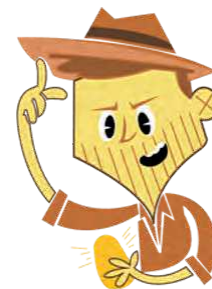
Mini-aquarium, pieuvres colorées, jeu de la bombe et du canon, atelier cuisine explosives, capitaine crochet, piste aux grenouilles.

Sortie visite biscuiterie et péniche à Sablé sur Sarthe le Mardi.

Vendredi : Parcours vélo, trottinette, rollers et expo photos et mignardises à partager avec les familles.



Les vacances d'été 2019 : Thème « À l'aventure et Evasion à la carte ! »



Du Lundi 8 au Jeudi 12 juillet Indiana Jones

Sortie à l'aveugle à la journée (echologia sur Laval)

Lundi 15 au vendredi 19 juillet La Montagne des jeux

Location de jeux à la ludothèque, Veillée escape game en famille avec Pique-nique (annulé par manque de mobilisation des familles).

Lundi 22 au vendredi 26 juillet Far west

Sortie arche de la nature

Lundi 29 juillet au vendredi 2 août Comme au camping

Sortie au plan de la fertè bernard

Lundi 19 au vendredi 23 août Tout pour la musique

Sortie Cinéma pour les plus grands et gulli parc pour les petits
Veillée boom en plein air

Lundi 26 août au 30 août Tour des océans

Sortie piscine les atlantides

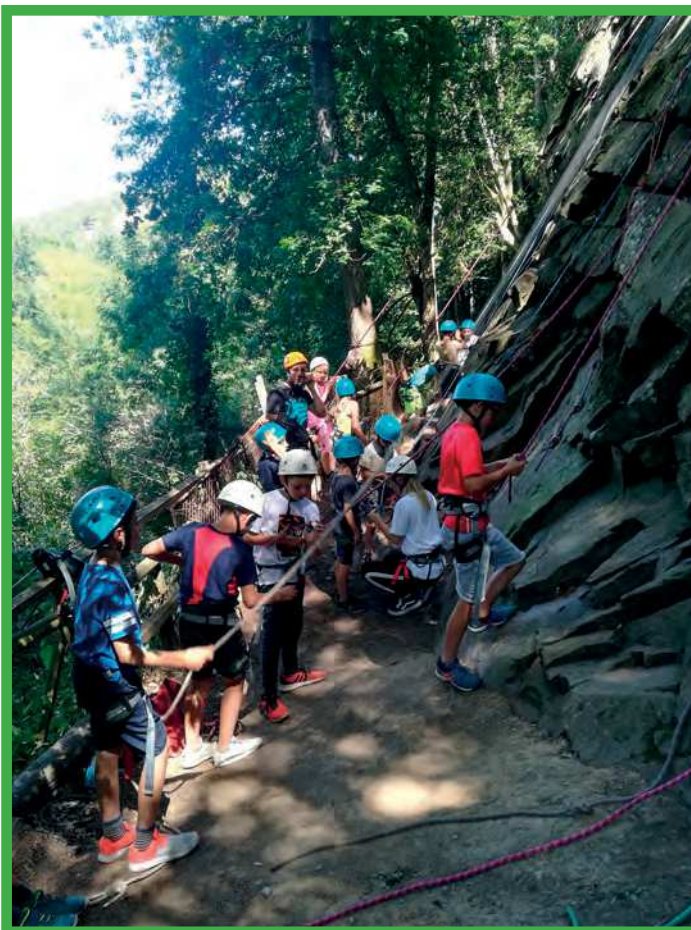


3 séjours 6-11 ans :

Séjour à Saint Léonard des bois : Pour les 8-11 ans (5j) - Du 15 au 19 juillet : Au camping de Saint Léonard des bois (72), escalade, accrobranche, orientation, jeux collectif et randonnée.

Séjour EScal à Saint Léo (5 j): Pour les 6-8 ans : Du 15 au 19 juillet : Au camping de Saint Léonard des bois (72), accrobranches, poney, jeux collectifs et randonnée.

Séjour Comme à la ferme : Pour les 6-8 ans : (3jours) du 29 au 31 Juillet : A la ferme de Vaas (72), cueillette de fruits et goûter à la ferme, construction de cabanes, défifou et soirée conte.



Les vacances de Toussaint 2019 : Thème « Pop Culture ! »

Semaine du 21 au 31 octobre

Découverte de la musique pop/rock, peinture façon warhol, jeu du dragon pop, journée super héros, escape game, manga, chamboul tout angry bird...

Location de jeux de société à la ludothèque : espace sensoriel géant mis en place dans la salle des petits

Mardi 22 : Cinéma au Grand Lucé pour tous

Mardi 29 : Cité du cirque

Sortie Surprise à Ludikid le Jeudi pour tous



Les vacances de Noël 2019 :

Ouverture pendant 3 jours le mercredi, jeudi et vendredi. L'école de Villaines sous Lucé nous a accueilli pendant les travaux peinture de la becquée.

Organisation et évolution de l'équipe d'animation :

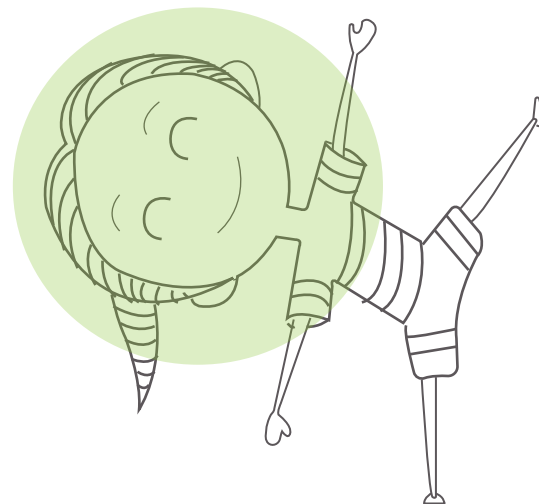
Accueil de loisirs petites et grandes vacances scolaires et hors vacances scolaires (mercredis) :

L'équipe est constituée de la manière suivante :

1 directrice DUT Animation Sociale et Socioculturelle

Elle a comme fonctions :

- L'animation de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Les relations avec les familles.
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants.



Animateurs et Animatrices diplômés ou en formation BAFA :

Ils ont pour fonctions :

- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants.
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Implication des enfants :

Les enfants inscrits sur les activités sont toujours très motivés par l'activité proposée. Afin de répondre au mieux à leurs besoins et attentes un bilan journalier est réalisé au moment du goûter. Les plus petits sont invités à donner leurs impressions générales sur la journée à l'aide de visages représentant un bonhomme souriant ou triste. Et nous invitons régulièrement les enfants à voter pour une activité, une sortie, un film...

Nous leur proposons parfois de s'inscrire à une ou plusieurs activités sur le temps calme. Nous avons innové aussi cette année en proposant 2 sorties à l'aveugle.

Implication des parents :

Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes :

- Réunions d'information,
- Organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées (semaines de la famille, ateliers parents-enfants, défis tes parents lors des péri-centre, expos photos)...
- Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets sous forme papier dans les écoles et tentons de dématérialiser de plus en plus.
- Nous informons les familles de nos programmes et séjours par le biais du site internet

A chaque période de vacances, nous invitons les familles à déguster un café ou un thé lors des garderies du soir. Cela nous permet de créer du lien avec les parents que nous voyons parfois un peu trop vite. L'accueil des parents est important pour les rassurer, créer de la convivialité et un lien de confiance. Le relais de la prise en charge (sécurité et affection) se passe ainsi beaucoup mieux.



Points faibles et points forts des accueils :

Points forts :

- Amplitudes horaires (accueil péricentre)
- L'adaptabilité des propositions selon les besoins des familles
- Outils pédagogiques
- Tarification (quotients familiaux et forfaits)
- Transports des enfants vers les activités sportives sur les mercredis
- 2 à 3 animateurs permanents ce qui permet aux enfants et aux familles d'avoir des repères
- Des locaux où les enfants peuvent s'approprier les lieux sans en changer
- De nouveaux enfants sont accueillis tout au long de l'année
- Proposition de temps d'échanges entre parents et enfants sont développés et appréciés de tous
- Proposition de repas équilibré et réalisé par des nutritionnistes



Points faibles :

- La capacité des locaux d'accueil des moins de 6 ans réduite à 16 enfants
- Pas de salle adaptée spécifique au temps du repas
- Salle des plus grands (des aînés) inutilisable l'après midi pendant la sieste des petits à cause du bruit et occupés par les aînés tous les mardis
- Des locaux de plus en plus vieillissants

Adéquation avec les besoins des familles :

Un questionnaire de satisfaction en direction des familles est réalisé après l'été afin de répondre au mieux aux besoins des parents et des enfants.

Actions en 2019 :

Intervention en début d'année à **l'école de Saint Vincent du Lorouer** autour du développement durable. L'équipe enseignante a sollicité pour réaliser des ateliers artistiques de récupération sur le thème du printemps. Réalisation avec les deux classes **d'un arbre à papillon et d'un paysage coloré** en utilisant toute les récupérations des familles en amont (bouchons de bouteilles, papier déchiré, crayons, bouchons en liège...).

Intervention à **l'école de Villaines sous lucé** auprès des tous petits. Sur les premiers temps de la rentrée, l'enseignante souhaitait réaliser des ateliers en petits groupes autour **du langage et de la prise de parole**. Nous avons donc organisé des **théâtres de marionnettes et d'objets** afin d'échanger avec les enfants. Avec les CM nous avons réalisé de **grands panneaux en arts visuels** autour du monde animal, l'objectif étant de les exposer ensuite à Peintres en liberté. Avec les GS/CP, un travail autour d'un livre a pu se poursuivre en **théâtre d'impro et d'objets**. Fabrication de **personnages du livre en marionnettes**.

Intervention auprès de l'école de Courdemanche autour d'un **projet jardin** déjà commencé l'année passée. Nous terminons de réaliser avec les enfants **deux hôtels à insectes** qui pourront investir le nouveau jardin de l'école. A l'école de Saint Pierre, une aide plus ponctuelle sur **des ateliers cuisine** ont aussi pu être réalisés.

Participation aux rencontres des animateurs-coordonateurs enfance proposées par la **Fédération des Centres Sociaux de la Sarthe**.

Proposition « **d'un temps pour soi** » : Deux rendez vous dans l'année ont été proposés aux familles dans le but d'offrir un temps de relaxation, de méditation et d'inviter chacun à prendre conscience du monde qui l'entoure. Un temps sans les enfants avec la proposition de les garder pendant la séance d'une heure. Les enfants ont pu manger et jouer avec une animatrice à l'accueil de loisirs. 8 mamans ont participé à ce moment d'échanges encadré par Mme BEAUDUCEL, psychopédagogue en pédagogie positive.

Formation HACCP pour l'ensemble de l'équipe d'animation sur une journée.

Perspectives 2020 :

- Pérenniser les ALSH
- Continuer à développer des temps d'échanges parents enfants autour d'activités ou de veillées pendant l'accueil de loisirs mais aussi en dehors (jeux, défis, atelier sportif, sorites, cuisine...).
- Développer **des projets sur les mercredis** (mise en place de différents ateliers de création et d'installation de l'accueil de loisirs, rester à l'écoute des propositions des enfants selon leurs envies...).
- Recherche de **nouvelles propositions** aux enfants en terme d'animations et de sorties toujours innovantes
- Faire partir plus d'enfants en **séjours** avec différentes propositions pour tous les âges.
- Conserver la mise en place d'une **commission familles** concernant la possibilité d'agrandir la capacité d'accueil (implantation modulaire, extension, création ??).
- Développer des projets ponctuels en partenariat avec les centres sociaux de la chartres et Montval sur Loir
- Proposer des **formations** à nos animateurs permanents.
- Continuer le travail en partenariat et les interventions dans les écoles du Canton
- Participer à **des temps de rencontres** réseaux auprès de la fédération des centres sociaux de la Sarthe.
- Réunir le **groupe d'échanges de parents** créé afin de développer la capacité d'accueil des moins de 6 ans
- Renouveler le bac à sable à l'extérieur de l'accueil de loisirs.



Concours photo de la Communauté de Communes (nos villages)



Déjeuner sur l'herbe



Le gravity cake



Nos constructions en légos et kappla



Petit jeu collectif !



Concours de dessins, à vos crayons !



Gâteau multicolore



Nos bonhommes de neige



Une équipe de choc !



Jeux de société



et gaufres bien sûr !



Notre goûter de Noël



Atelier couture :
coussins pour le coin lecture



Jeux de société à la bibliothèque avec Marion et les
équipes bénévoles



Halloween



Jeux de société à la bibliothèque avec Marion et les
équipes bénévoles



L'école Villaines sous Lucé nous à accueilli pendant les vacances de Noël



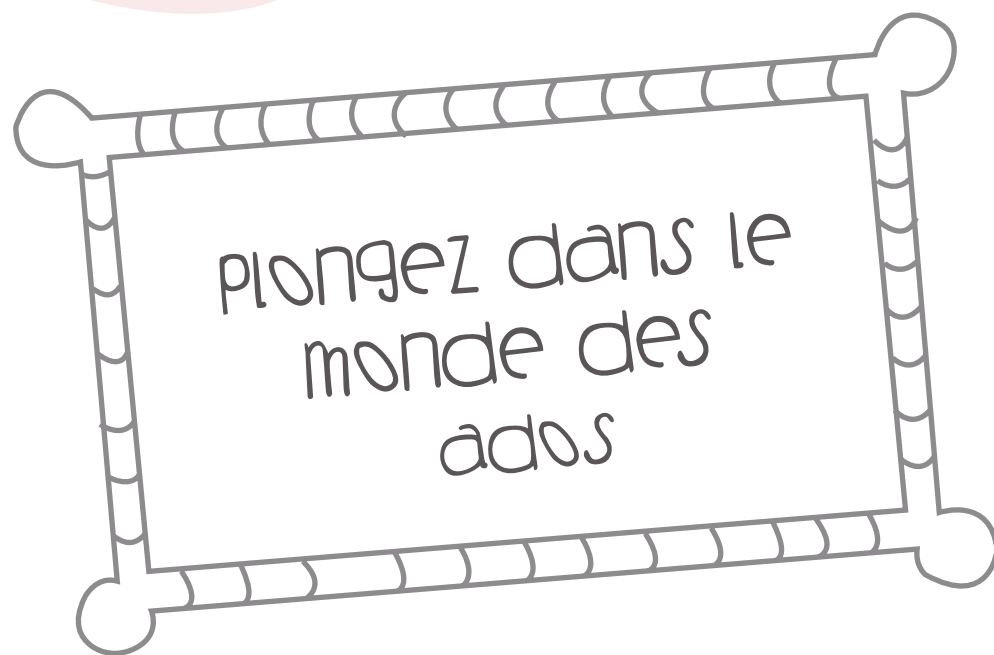
Nouvelle peinture à la becquée !!! Choisie par les enfants et l'équipe.



Atelier stretching du matin



Une journée à l'envers



baptême de plongée février 2019



L'équipe jeunesse en 2019 :

Ismaël animateur et Marianne animatrice coordinatrice sont tous les 2 animateurs professionnels et éducateurs sportifs.

Ismaël salarié de l'association depuis le 1^{er} janvier 2018 et Marianne depuis octobre 2005.

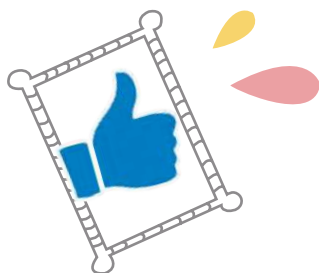


Dylan en qualité de stagiaire BPJEPS APT est venu étoffer l'équipe.

NOS VALEURS NOS ACTIONS

Par l'intermédiaire de son service jeunesse, le centre social poursuit les objectifs suivants :

- Permettre aux adolescents de jouir d'espaces de liberté, tout en ayant conscience et en respectant le cadre fixé par les lois et les règles.
- Responsabiliser l'adolescent pour le rendre capable de décider, d'agir et de faire des choix.
- Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'adolescent, dans le respect de ses besoins et caractéristiques.
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations intergénérationnelles, et les partenariats divers.



Notre volonté est moins de leur proposer un catalogue d'activités que de permettre à chacun à travers des services, des actions, des événements de tisser des liens avec d'autres, de vivre l'expérience de la solidarité, d'être acteur de sa vie et de sa cité.

Les mercredis :
33 jeunes différents

Les Mini camps :
Sportif à Pâques : 30 jeunes
Kho Lanta : 19 jeunes

Interventions collège :
Pause méridienne
Club radio
Intervention sportive ULIS
Intervention CPS (compétences psychosociales) pour les 6èmes
Evénements (sensibilisation lutte contre le harcèlement).

Fête de la jeunesse :
100 jeunes

Handball : Final4 Coupe
de la ligue à Antarès :
17 jeunes

Séjour été :
21 jeunes à la mer
17 jeunes en séjour sportif

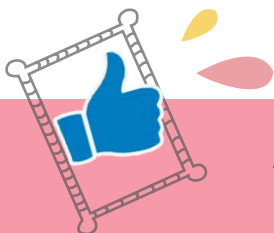
Animation petites
vacances

Intégration des cm2 à
Pâques :
17 cm2 sont venus dont 8
au minicamp

Animation été :
100 jeunes différents

Focus Métier : Découverte
de l'infographie / chargé
de communication et
coiffeur

Junior Association :
accompagnement de projets
échanges Franco/Estoniens:
10 français et 10 estoniens



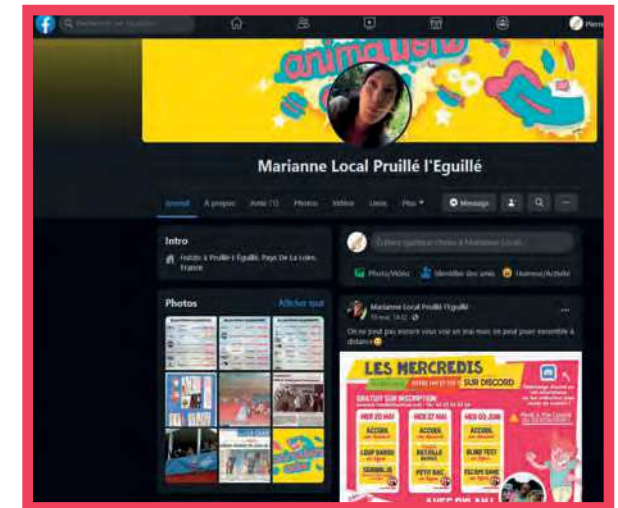
Animations ados en 2019 CEJ en quelques chiffres :
188 jeunes différents 12 993 heures

Communiquer auprès des jeunes :

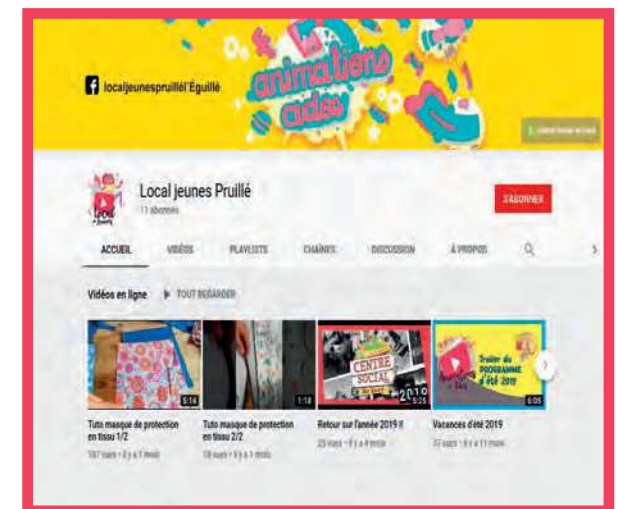
Nous sommes présents sur les réseaux sociaux pour rester en contact permanent avec nos jeunes, communiquer sur nos actions, mais aussi pour répondre à leurs questions sur l'orientation scolaire, la recherche de job, leurs projets....



La presse attentive à nos actions :



page facebook local jeunes Pruilé



page youtube local jeunes Pruilé

Ouverture du Centre :

Durant toutes les vacances scolaires
au local de Pruillé L'Eguillé de 10h à
12h et de 14h à 17h.

Les mercredis de l'année scolaire au
foyer du collège de 14h à 17h.

Age des jeunes : de 11 à 17 ans.

188 ados différents accueillis dans le
cadre du Contrat Enfance Jeunesse
(CEJ)

+ 200 ados différents accueillis hors CEJ
(handball, percussions brésiliennes,
échange européen, interventions
au collège...).



Local jeunes - Pruillé l'Eguillé



Foyer du Collège Paul Chevallier - le Grand Lucé

Les petites vacances scolaires 2019 :



JANVIER 2019

334.75 Heures CAF
11,25 Heures MSA
3 jours d'ouverture
28 Jeunes différents



FEVRIER 2019

1163.50 Heures CAF
93.50 Heures MSA
10 jours d'ouverture
68 Jeunes différents



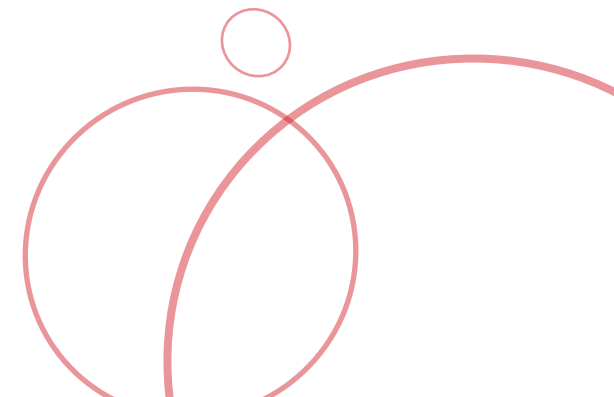
AVRIL 2019

839.50 Heures CAF
79 Heures MSA
8 jours d'ouverture
58 jeunes différents



AUTOMNE 2019

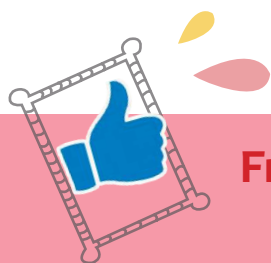
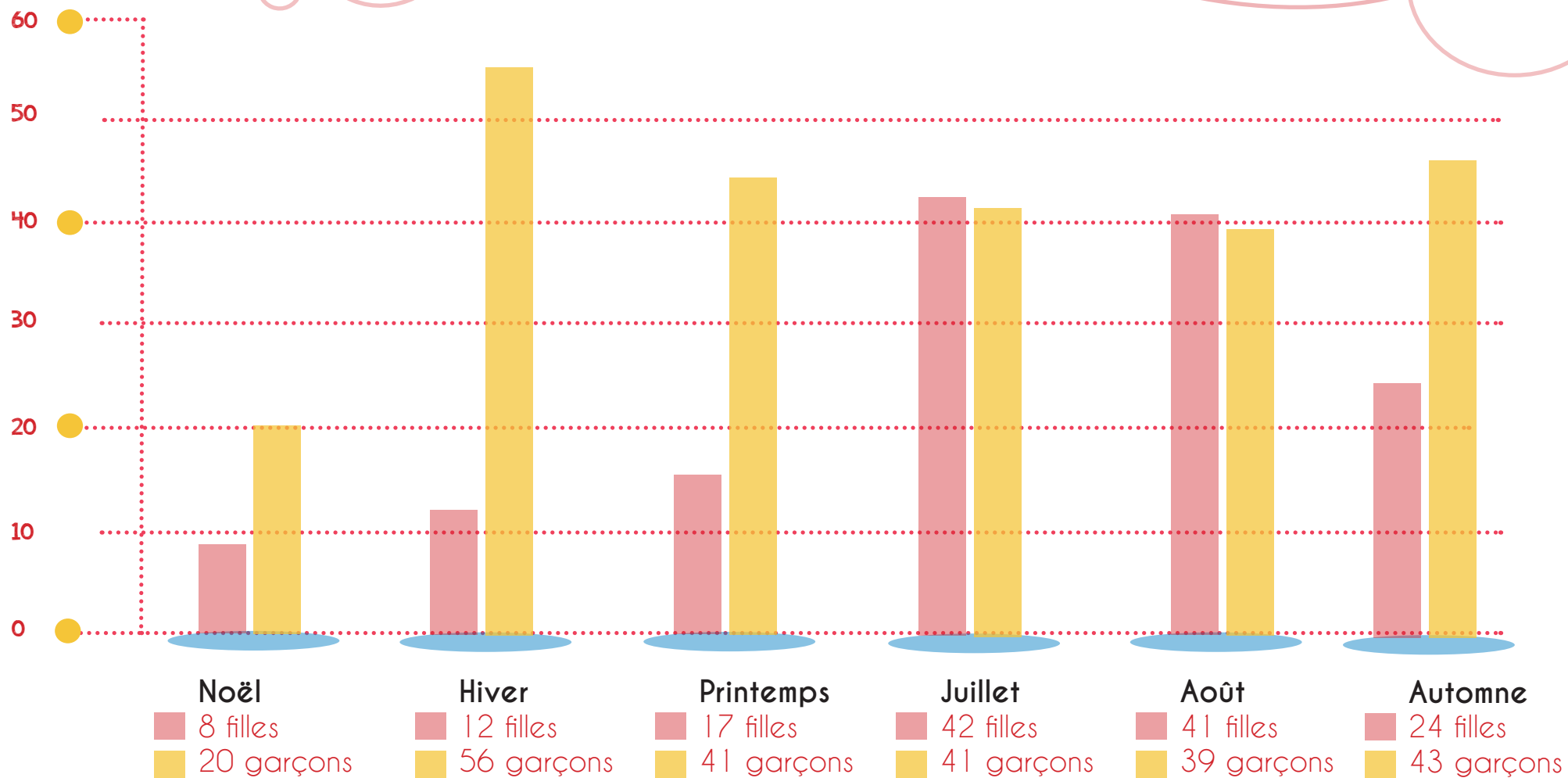
1194.50 Heures CAF
92 heures MSA
9 jours D'ouverture
67 Jeunes différents



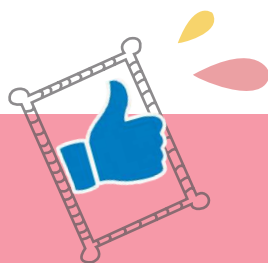
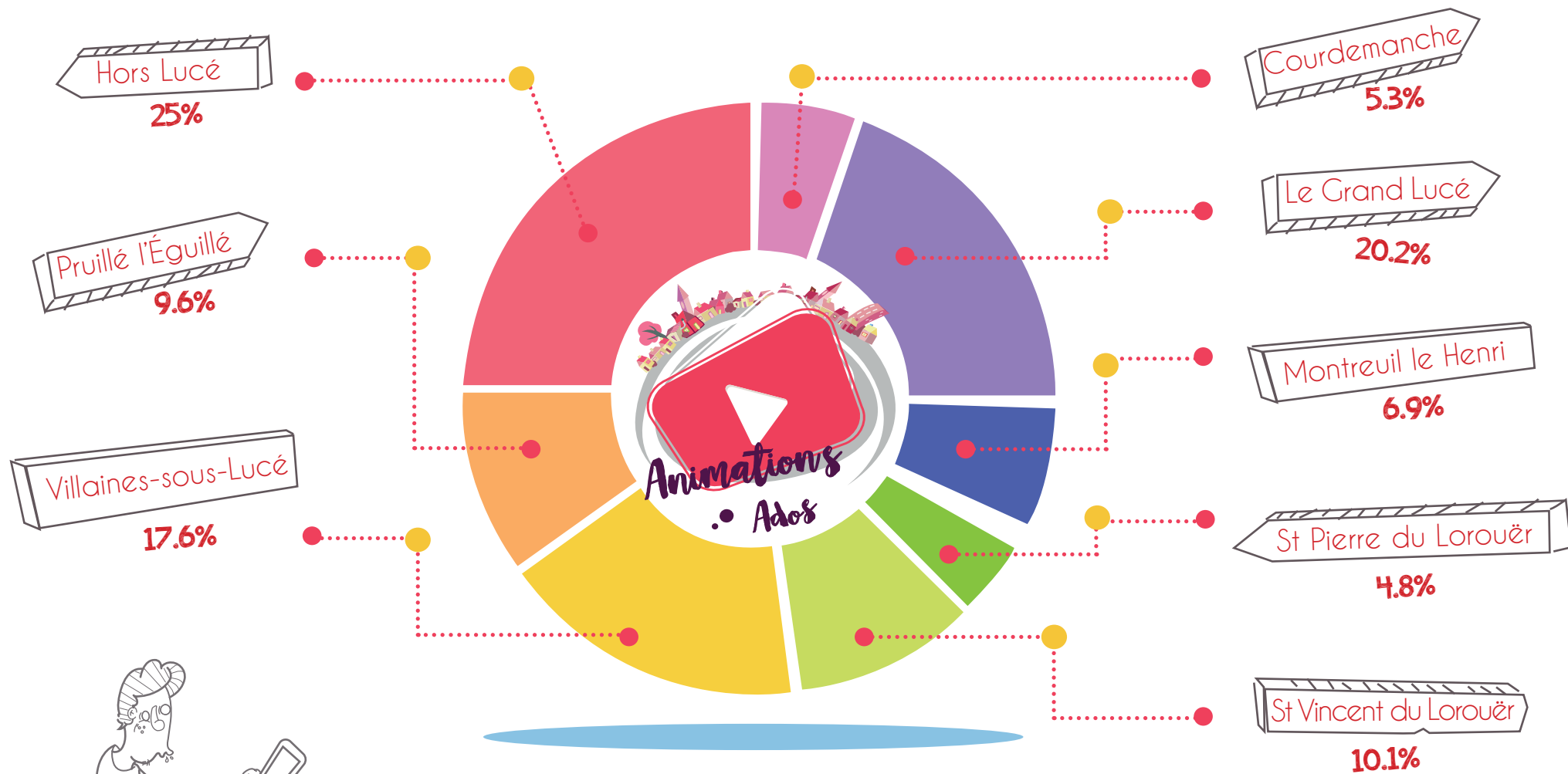


s'amuser
s'initier
rencontrer
grandir
coopérer
s'émanciper
découvrir
rire
partager
apprendre

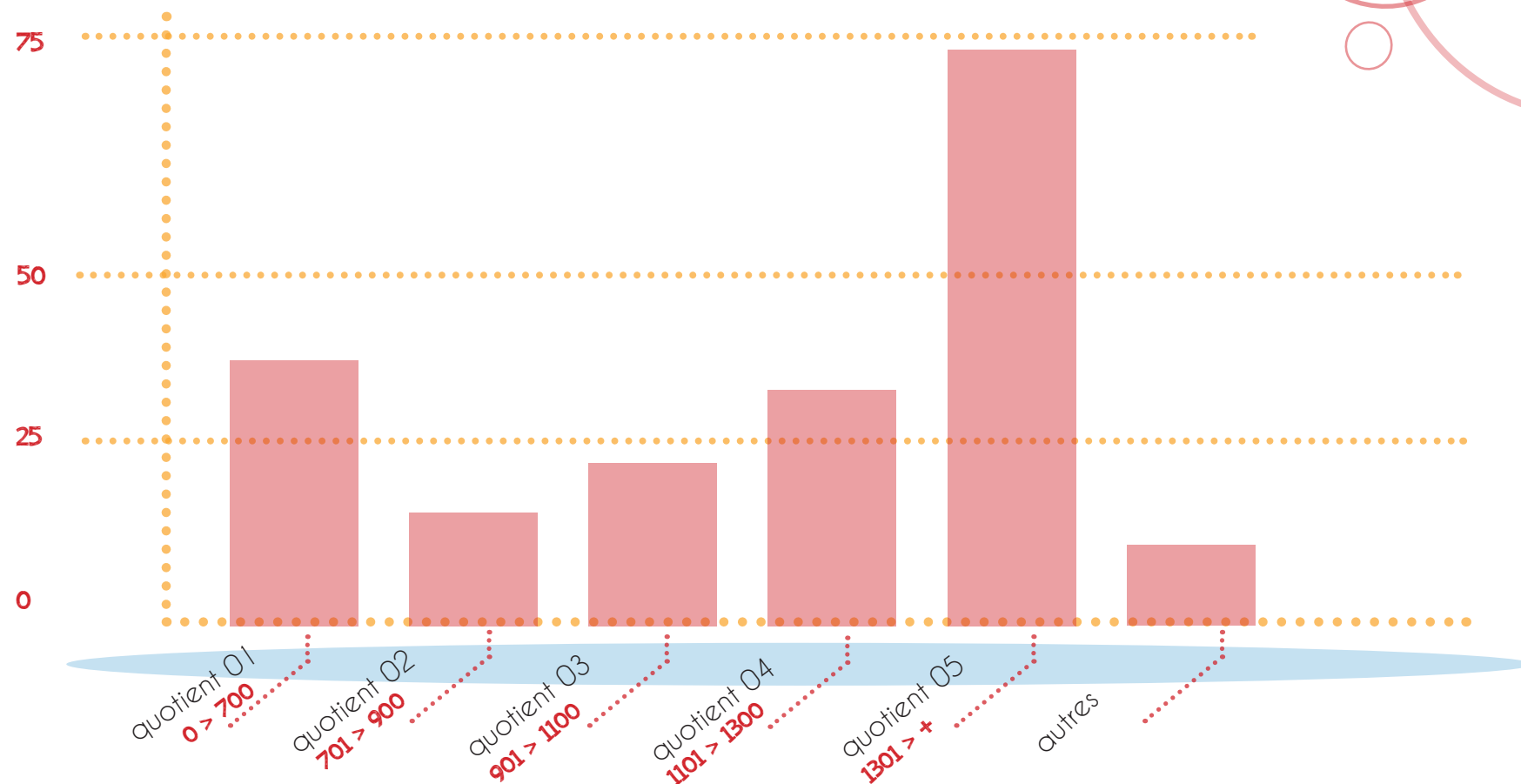




Fréquentation par période 2019
animation journée



Répartition des jeunes par
commune de domiciliation



Le quotient 5 est fortement représenté dans la fréquentation des animations jeunesse.
Il serait intéressant de comparer nos données avec une carte des ressources des foyers du territoire.



**Répartition des jeunes
selon leur quotient familial**

Les mercredis au foyer du collège entre 14h et 17h :

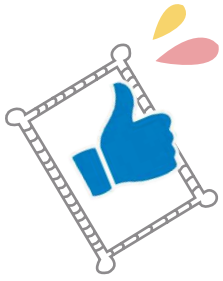


33 jeunes différents : 32 garçons et 1 fille

Il semblerait que les filles ne soient pas intéressées par les activités du mercredi ou qu'elles n'en ont pas l'utilité.

Les mercredis sont principalement fréquentés par les jeunes pratiquant des activités sportives ou culturelles l'après-midi (football, athlétisme, solfège).





Le Handball :

17 jeunes différents : 8 garçons et 9 filles

La pratique du handball a lieu les vendredis soirs à la sortie du collège de 17h30 à 18h45 au gymnase.

C'est une pratique loisir avec un enseignant du club du Mans Sarthe Handball. Nous notons un bon équilibre entre la présence des filles et celles des garçons.

La présence de Thomas l'encadrant au séjour mer de l'été dernier a facilité l'inscription des filles à cette activité.

Durant l'année, nous avons également proposé aux jeunes et leurs parents de supporter des joueurs de niveau national lors du Final Four à Antarès en mars 2019.

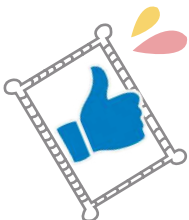


Nos interventions au collège Paul Chevallier :

Afin de maintenir le lien et rencontrer les jeunes dans leur quotidien en dehors des vacances scolaires, nous sommes présents dans l'établissement pour y développer plusieurs projets.

Ce lien nous permet :

- De collecter leurs besoins, leurs attentes.
- D'échanger avec les enseignants, alerter l'infirmière pour un jeune en difficulté de santé, ou la CPE.
- Renforcer les CPS pour les 6èmes (compétences psychosociales) : 1 heure/semaine.
- Être présent sur la pause méridienne, la radio et le sport des ULIS.



Ce sont 200 heures de présence des animateurs consacrées aux différents projets.



Les mini camps :

Camp Sportif à Pâques 30 participants

Hébergés au Centre Gué Bernisson au Mans, nous avons intégré les futures 6èmes. Au programme, jeux dans les bois veillées et accrobranche le lendemain. Ce mini-séjour a permis aux futures 6èmes issus d'écoles différentes de faire connaissance entre eux mais également avec les collégiens actuels.

Les mini-séjours sont une occasion de se tester sur la vie collective avant de s'engager sur un séjour plus long. Le faible coût permet également à beaucoup de familles d'y participer.



Kho lanta été 2019

Ils étaient 19 de notre centre et ils ont accepté de partir sans téléphone portable, ni toile de tente avec comme seul confort des toilettes sèches et un tuyau d'arrosage pour la douche.

Ils ont relevé ce défi à la ferme des bleuets avec les secteurs jeunesse des centres sociaux de Loir et Bercé et de Val de Loir.

Au programme : de l'entraide, du dépassement de soi et surtout de l'aventure !



Les séjours :

38 jeunes sont partis au cours de l'été 2019

Les séjours sont en partenariat avec le centre social Loir et Bercé.

Les séjours contribuent à :

s'épanouir ... apprendre la vie collective ...



s'initier

s'émanciper ... monter une tente, faire la vaisselle, ...

Partager échanger ...



proposer ...

se dépasser, oser

rencontrer des nouvelles personnes ...

se faire de nouveaux amis

se retrouver



L'été, animations à la journée :

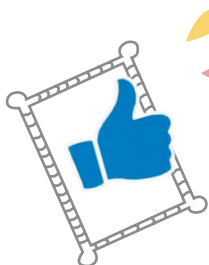
En parallèle des séjours nous proposons aux jeunes des loisirs à la journée.

Nous nous attachons à varier autant que possible nos propositions :

- Activités manuelles : couture, bijoux, bricolage ...
- Activités sportives : des sports collectifs aux sports innovants ...
- Activités culturelles et artistiques : de la musique assistée par ordinateur, du light painting...
- Action de prévention : visite du planning familial ...

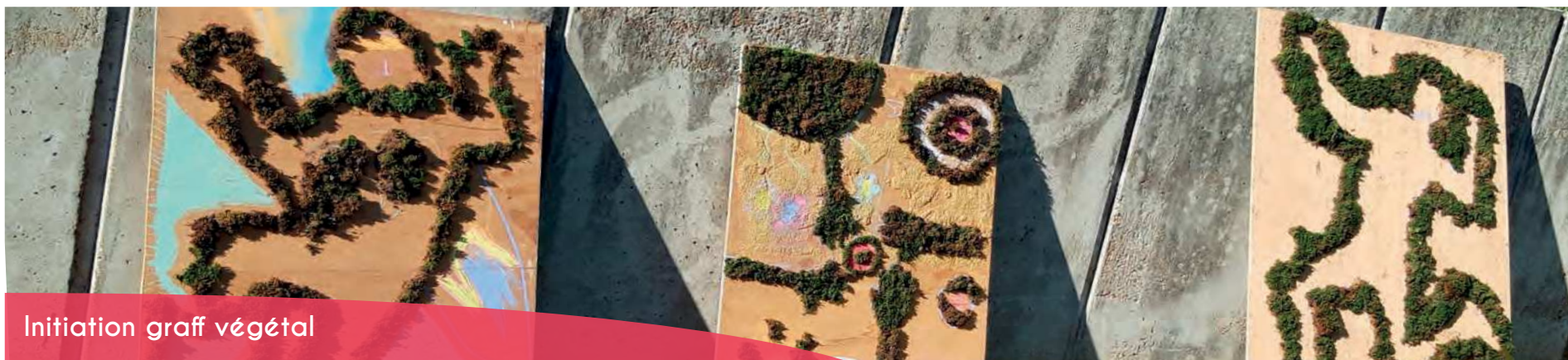
Nous leur proposons également des ateliers cuisine pour mieux manger, ou simplement apprendre de nouvelles techniques, recettes.

- Focus métier pour découvrir différentes professions.
- Projets : exemple aller au parc Astérix et se mobiliser régulièrement pour le financer.



L'été est l'occasion pour les jeunes de découvrir de nouvelles activités, gagner en autonomie, s'émanciper, être capables de décider et d'agir.

Les jeunes sont invités en amont à proposer des animations.



Initiation graff végétal



Découverte éducation



Journée sensibilisation handisport



Journée mer à Houlgate



Le Mans Color Run 2019



Laser Game



Prévention risque du soleil



QUIDDITCH avec Jeunes de Château



Raid sportif inter centres



Projet Disneyland



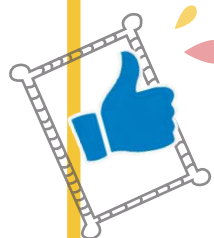
Trampoline park

Accompagnement de projets :

L'adolescence : l'étape des transformations, un besoin grandissant d'indépendance
Le centre social propose aux jeunes depuis maintenant quelques années de les accompagner dans leurs projets.

Notre objectif est de développer leur autonomie et leurs compétences.
Mais également de les encourager à prendre une place dans la vie de leur territoire.

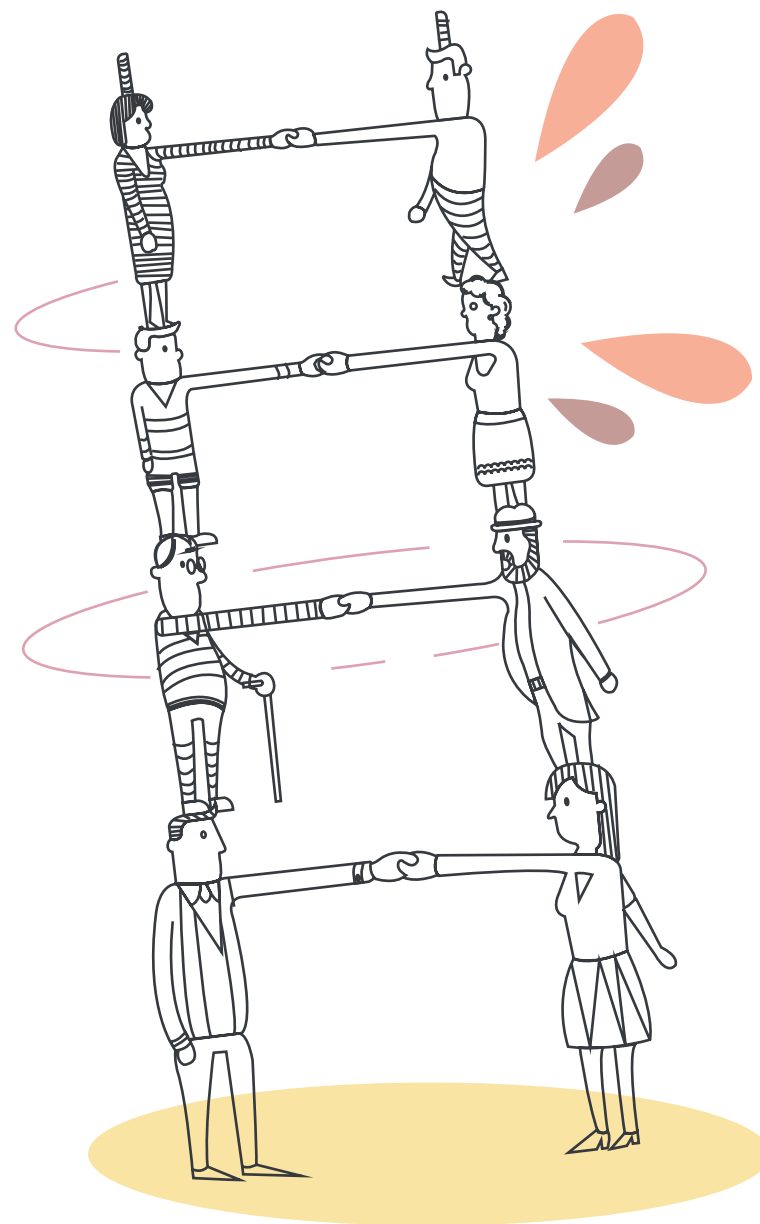
Nous les accompagnons à :



- Concevoir et mettre en œuvre différents projets afin de développer l'apprentissage de l'autonomie et des responsabilités, éveiller la curiosité au monde mais aussi faire prendre conscience de la valeur/du coût des choses, favoriser l'investissement personnel et en groupe, apprendre à se projeter, à construire ses idées, à monter un projet.

- S'engager, s'entraider.

- Découvrir la vie quotidienne en groupe et apprendre à s'organiser loin du cadre familial.



Projet Melbenck :

8 jeunes collégiens

Leur projet :

Ils sont allés à Paris sur 2 jours. Ils ont pu encourager le PSG au Parc des Princes.

Ils ont également visité le musée Grevin et le stade de France. Ils se sont déplacés pour certains pour la 1ère fois en TGV et métro

Ils ont organisé la projection des matchs de l'équipe de France lors de la coupe du monde gratuitement pour les habitants. Ils ont également écrit une demande de subvention Innove Jeunes qu'ils ont obtenue par la caf et La DDCS.



Projet Franco/Estoniens :

10 jeunes lycéens

Leur projet :

Soutenu par Erasmus + et la Caf et DDCS

10 Estoniens sont venus sur notre territoire en juin 2019 pour vivre un projet d'échanges autour du sport.



Focus Métier :

Nouveauté 2019 les focus métier (21 participations différentes).

Parce que choisir son orientation peut être difficile, le secteur jeunesse propose une fois par vacances la découverte d'un métier avec pratique.

En 2019 les jeunes ont découvert 3 métiers, infographiste, chargé de communication et coiffeur. Durant le temps d'animation, les professionnels qui interviennent auprès d'eux les informent du cursus scolaire puis leur proposent de pratiquer leur métier.



Service transport :

Les véhicules du centre social sillonnent nos campagnes pour aller entre autre chercher les jeunes durant les vacances scolaires.

Conscient des difficultés de mobilités des jeunes, depuis de nombreuses années le centre propose pour les ados ce service gratuit sur inscription.

Sans ce service de très nombreux jeunes ne pourraient accéder aux animations.

Ainsi, de 9h à 10h et de 17h à 18h les animateurs parcourent les villages pour faciliter l'accès des jeunes à nos animations.

Ce service est qualifié d'indispensable par de nombreux parents et jeunes.

Ce temps de route est aussi un moment propice pour échanger avec les jeunes ou pour faire le bilan d'une journée.

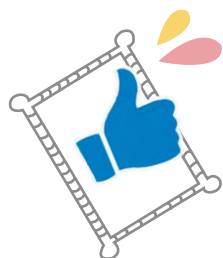
Aussi, le midi pour éviter la multiplication des trajets, les jeunes peuvent apporter leur repas au local et le réchauffer .



Fête de la jeunesse :

Avec les secteurs jeunesse des 3 centres sociaux de Loir Lucé Bercé, nous avons souhaité organiser en 2019 une fête de la jeunesse.

Pour la 1ère année celle-ci s'est déroulée à Vouvray sur Loir et a réuni environ 100 jeunes et 8 animateurs.



Origine géographique des participants (hors jeunes impliqués) : environ 62 % des jeunes Loir et Bercé, 12 % de Lucé et 14% de Val du loir.

Le pourcentage restant représente les hors communauté de communes Loir, Lucé, Bercé (majoritairement CDC Sud Sarthe, touchés au LEP). Age des participants : de 10 à 17 ans, en moyenne : 13.5 ans.

fête de la
JEUNESSE
samedi 28 septembre 2019



Espaces proposés :	Nombre de jeunes impliqués :	Espaces proposés :	Nombre de jeunes impliqués :
Espace jeux vidéo	4	Echange Erasmus Franco / Estoniens	4
Atelier esthétique	1	Céméa	
Cartes Magic	4	Francas	
Restauration/buvette	7	Comité de jumelage franco-allemand	
Stands présentation de projets de jeunes (CMJ/Juniors asso Anim'ton territoire)	5	Jeux de société	
Théâtre d'impro		Conseil Municipal Jeunes	6
Full contact	1	Jeux en bois / mangas	
hip hop		Dj	1
Basket extérieur		Peinture caravane	



Avec nous cette journée, 33 jeunes des différents territoires ont tenu des stands, animé ou encore proposé des démonstrations de musique, full contact...

Nos objectifs étaient :

- Mettre en valeur les jeunes et leurs savoir-faire.
- Informer et faire découvrir aux jeunes les dispositifs qui leur sont destinés.
- Mobiliser les jeunes et créer une dynamique sur le territoire Loir Lucé Bercé.

Perspectives :



Cette 1ère édition a été une réussite, c'est pourquoi nous souhaitons programmer la 2ème édition aux vacances de la Toussaint au Grand Lucé en 2020. Nous allons développer parallèlement un village des parents d'ados pour qu'eux aussi puissent trouver ce jour là de la ressource dans l'exercice de leur fonction parentale (les référentes familles des 3 territoires travailleront ce projet).

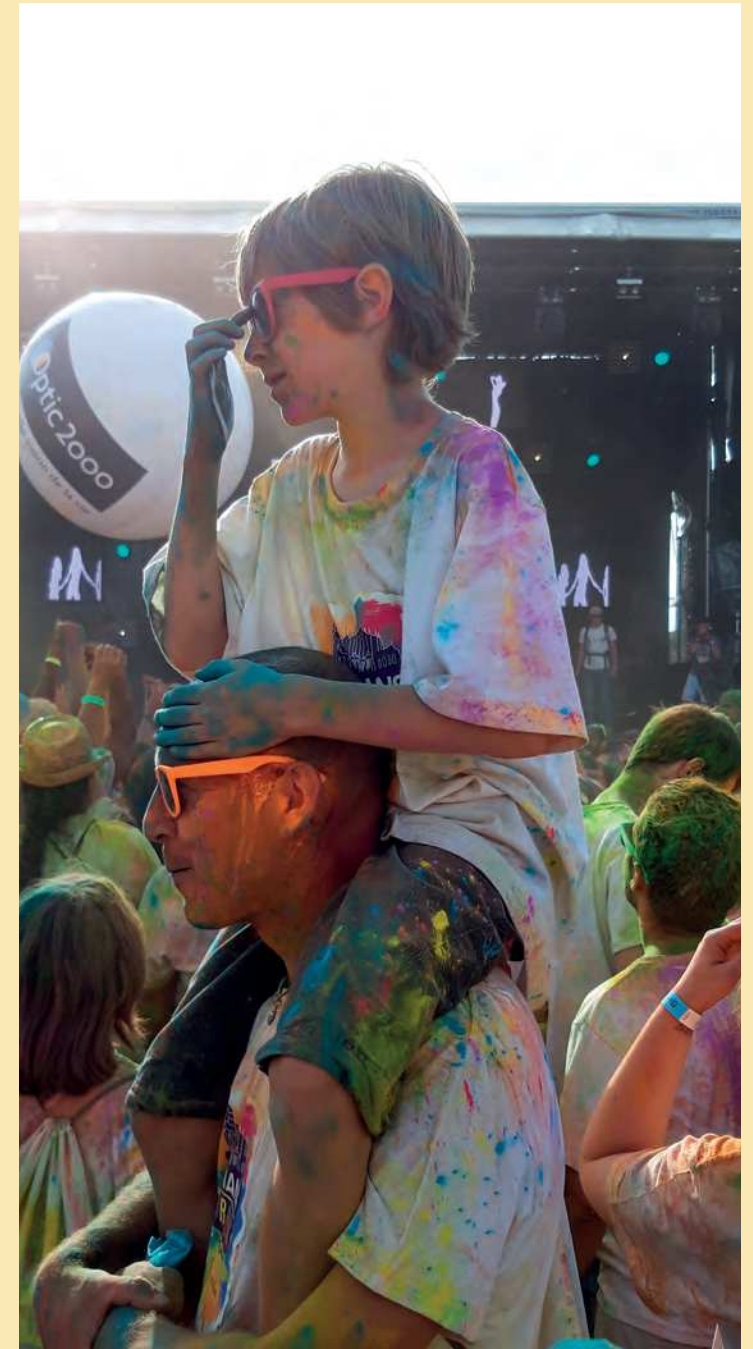


Les ados ont aussi des parents...

Nous encourageons dès que possible et régulièrement des temps partagés parents/ados

Nos objectifs :

- Permettre aux familles de vivre un temps de loisirs partagé
- Rendre accessibles des loisirs méconnus
- Favoriser la découverte culturelle et familiale



Perspectives 2020 :

Continuer à se préoccuper et à être aux côtés de la jeunesse du territoire de Lucé.

Renouveler l'ouverture des animations aux CM2 dès Pâques 2020.

Mobiliser des partenaires sur les séjours et sur chaque période de petites vacances.

Poursuivre le partenariat avec le collège sur différents axes de travail notamment l'éducation aux pratiques numériques, le renforcement des compétences psychosociales

Encourager les parents à se joindre ponctuellement aux ados pour des animations.

Accompagner les ados dans leurs projets collectifs (Adodyssée projet d'aller à Amsterdam et l'entrepotes séjour au ski et échange avec des basketeurs).

Programmer des travaux d'entretien au local jeunes (pose de plinthes, grand placard, nettoyage et entretien des murs et nouvelles peintures).

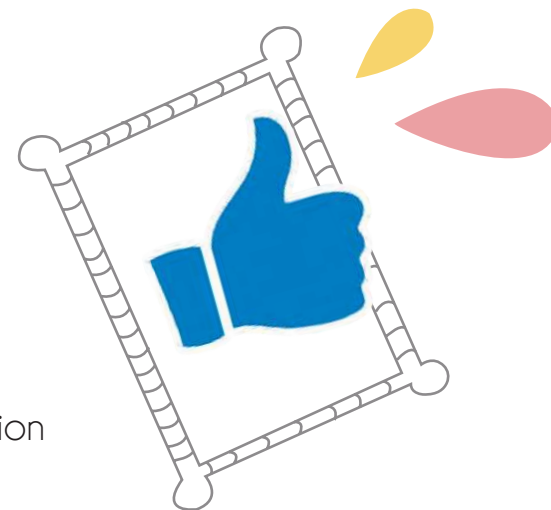
Poursuivre nos stratégies de communication : présentation du secteur lors de la réunion des parents des 6èmes au collège, à la porte ouverte du collège, proposer une porte ouverte aux parents de CM2 à Pâques, diffuser des teasers d'activités, être présent sur les réseaux sociaux et la presse locale.

Réunir les parents pour qu'ils puissent émettre des propositions de contenus.

Proposer aux parents des soirées parentalité sur des thèmes tels que les écrans ou le harcèlement.

Poursuivre les focus métier.

Mobiliser les lycéens sur le nouveau projet « Quartier Libre » animations ponctuelles leur étant réservées, écriture de CV lettre de motivation, recherche de Job.





partagez des
moments en famille



www.centresocial-legrandluce.fr



La famille au cœur de nos préoccupations

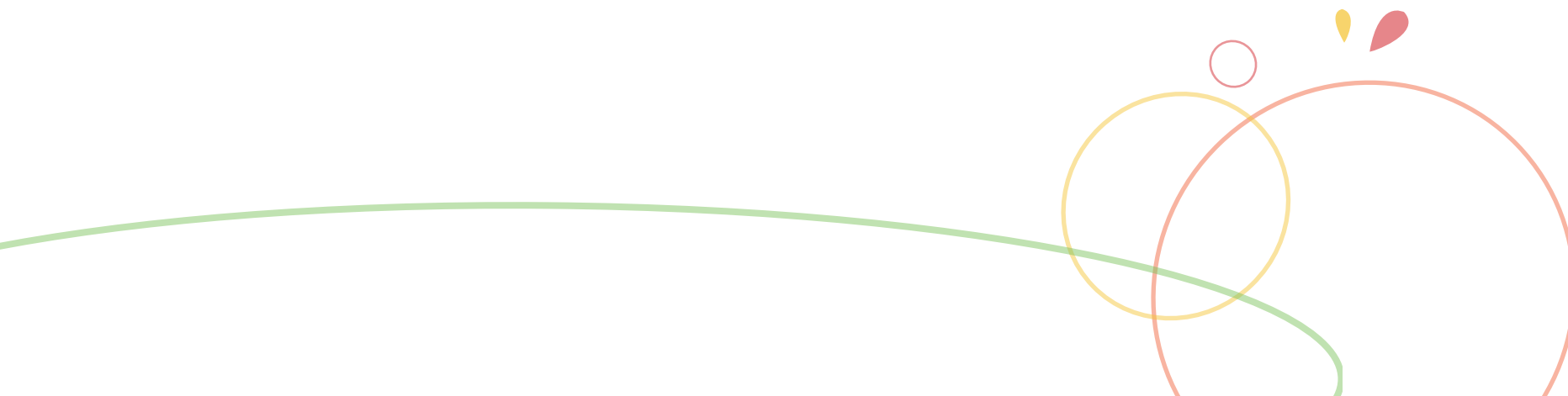
Partie intégrante du projet du Centre Social, le Projet Famille a pour objectifs de renforcer **les liens sociaux, familiaux, parentaux, faciliter l'autonomie et de développer les solidarités** en favorisant **l'expression d'initiatives locales et collectives**.

Au cœur des préoccupations du Centre Social, les familles font l'objet de toutes nos attentions.

Nous les **accompagnons à améliorer leur cadre de vie, tout en développant des offres de services en accord avec leurs besoins et aux réalités de notre territoire**.

En 2019, la référente famille s'est efforcée de créer du **lien** entre les différents acteurs et partenaires du Centre Social afin de gagner en efficacité et cohérence, d'impulser une **réflexion globale sur les besoins des familles** mais aussi **d'encourager la participation active des familles** au sein des différents services (multi-accueil, ALSH, Local jeunes...).

L'action de la référente famille est orientée vers les familles en général mais celle-ci priorise son action sur les familles monoparentales, précaires et celles qui ont des difficultés d'insertion.



Dans le cadre de son agrément « **Animation Collective Familles** », le Centre Social a souhaité :

- Valoriser les rôles et compétences des parents.
- Développer ses relations avec les familles.
- Soutenir les parents dans leur rôle d'éducation.
- Impliquer les familles dans des actions collectives.
- Rechercher la complémentarité ente les professionnels intervenant autour et avec les familles.
- Encourager les solidarités interfamiliales.

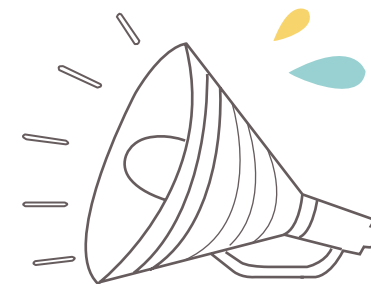




Quelques chiffres en 2019

Notre communication :

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux pour maintenir le contact avec les familles quand elles le veulent, pour communiquer sur nos actions mais aussi pour répondre à leurs questions sur l'orientation scolaire, la recherche de job, les projets...



Parlons-en

SAMEDI 25 MAI

ÊTRE PARENTS solo au quotidien

Possibilité garde d'enfants sur inscription

Multi Accueil, les Galipettes
Le Grand Lucé

10H-12H

Retrouvez d'autres activités dans le programme «à partager en famille» d'avril à juin

GRATUIT

Inscription : Centre Social Rural de Lucé
2 rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCÉ
02 43 40 92 76
centresocial.agrandlucé@wanadoo.fr
site internet : centresocial.agrandlucé.fr

Bourse aux jouets et vêtements

dimanche 15 DECEMBRE

entrée libre
buvette / gateaux
sandwichs

salle polyvalente de Grand Lucé

Organisée par : le groupe famille

Centre Social Rural de Lucé
2 rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCÉ
02 43 40 92 76
centresocial.agrandlucé@wanadoo.fr
site internet : centresocial.agrandlucé.fr

9h30-17h
table 1,20m à 3€

Samedi 19 Janvier

Départ 13h
Retour 17h30

La P'tite Vadrouille

Laissez-vous transporter vers de nouvelles aventures familiales et culturelles

Rdv et retour au Centre Social à partir de 3 ans

Participation financière : 1€/passager
(On ne vous en dit pas plus car c'est déjà beaucoup...)

CENTRE SOCIAL

Parents

Vendredi 06 Mars

INTERNET ET LES MONDES VIRTUELS

Le Centre Social en partenariat avec le collège propose l'intervention de Mr Stéphane Blocquaux chercheur en sciences de l'information et de la communication

18h30
GRATUIT
Entrée libre

Collège Paul Chevallier, Le Grand Lucé

-18 Réservé aux adultes

Retrouvez d'autres activités dans le programme «à partager en famille» de janvier à mars

Centre Social Rural de Lucé
2 rue de Belleville 72150 LE GRAND-LUCÉ
02 43 40 92 76
centresocial.agrandlucé@wanadoo.fr
site internet : centresocial.agrandlucé.fr

Communauté de communes Le Grand Lucé Sarthe

Les bricoles du mercredi

Pour qui ? Les parents et tous enfants d'âge maternel et primaire
Combien ? 1€ par mercredi et par personne
Inscription obligatoire
Toutes les activités ont été imaginées et organisées par un groupe de parents
DES VRAIS, COMME VOUS !

- 16 heures Fabrication mangeroie à niveaux
- 30 heures Expériences magiques et scientifiques
- 13 heures Eveil musical
- 27 heures Masques de Carnaval
- 13 heures Peinture géante
- 27 heures Fabrique la pâte à modeler
- 03 heures Atelier décoration de Pâques

à partir de 6€ - 8€/adulte de 4,80€ à 6€ selon le QF / ados

Parents

Mardi 16 juillet

Atelier Cuisine entre parents

Sur la cuisine asiatique

Salle polyvalente, Le Grand Lucé

9h30 - 13h **5€/personne**

juillet 2019



Activité

Vendredi 02 août

Journée à la mer

Bord de mer en famille à Houlgate en Normandie. Balades et baignades vous attendent durant cette journée.

Prévoir pique-nique et affaire de baignade. Transport en car

7h45 **19h00** **10€/personne**

août 2019

Activité

Jeu 18 juillet

Escape Game parents/enfants

Réservé aux familles de l'accueil de loisirs (la bequée), à la Bequée, Villaines-sous-Lucé

18h45 **19h45** **GRATUIT**

Sortie

Vendredi 19 juillet

Une saison au Zoo !

Sortie en famille au zoo de la Flèche. Prévoir pique-nique. Transport en car

ZOO FLÈCHE

9h00 **10€/adulte**
18h00 **8€/enfant**
4€/enfant -3ans

Activité

Samedi 31 août

Le Mans Color Run parents/ados !

La course la plus colorée du Monde (5km en marchant ou en courant). Venez partager un moment haut en couleurs avec votre enfant !

Prévoir pique nique. Transport en car

15h00 **20h00** **à partir de 6€ - 8€/adulte de 4,80€ à 6€ selon le QF / ados**

En famille :

Nous avons à cœur de proposer aux familles des temps partagés permettant de créer du lien entre l'enfant et son ou ses parents. Nous cultivons l'idée que l'activité partagée favorise **la communication entre parent et enfant**. Nous sommes également convaincus que ces temps sont des leviers pour les professionnels afin de recenser les besoins et **orienter les familles**, mais également **valoriser** les savoirs faire des parents et des enfants.

Au cours de l'année 2019, nos propositions ont été variées et pour tous les âges :

Concert au casque (pour les ados et leurs parents).

Fabrication de bijoux (dès 8 ans).

Temps'danse dès tout petit.

Balade contée dès tout petit.

Zoo de la Flèche dès tout petit

Journée Mer Houlgate dès tout petit.

Le Mans Run Color pour les ados et leurs parents.

Escape game pour les ados et leurs parents.

Aquarium de Tours dès tout petit.



Le succès de ce projet est partagé par les équipes, les enfants, ados et familles et confirmé par la fréquentation.

Les perspectives que nous pourrions donner à ce projet sont de travailler étroitement avec les familles pour offrir des temps régulier de partage.

Selon nous, c'est dans la régularité que se construit la plus value attendue.

Les temps partagés introduisent de nouvelles familles et permettent de communiquer sur les partenaires sociaux du territoire, mais aussi d'encourager les parents à s'investir dans la programmation, les propositions et ainsi devenir acteurs.

Pause Parents :



A l'occasion « **des pauses parents** », nous proposons aux parents de découvrir de nouvelles pratiques et découvertes, culturelles, artistiques, environnementales... qu'ils pourront **retransmettre** par la suite à leurs enfants et avant tout d'avoir un temps pour soi.

Ces temps sont des leviers pour la référente familles.

Face aux éléments partagés, la référente familles peut orienter les parents vers d'autres professionnels en fonction des besoins abordés par les mamans (Assistante sociale, banque alimentaire, accueil de loisirs, amélioration de l'habitat, multi accueil, projet de départ en vacances, protection de l'enfance, ...) C'est également l'occasion pour elles de **partager** leur savoirs faire, de créer du **lien social tout en développant l'estime de soi**.

Les actions :

Temps de bien-être, méditation et labo écolo (lessive, tablette lave vaisselle...)

Aspects positifs :

Les familles ont été très investies et force de proposition dans les actions. Des rencontres et des relations amicales et de solidarité se sont créées. Les mamans se sont senties apaisées à l'issue des ateliers. Ces moments ont permis à certaines mamans de rompre la solitude de prendre du temps pour elles-mêmes.

Difficultés rencontrées :

La garde des enfants est un problème pour les familles monoparentales. Aussi nous privilégions les temps scolaires pour faciliter la participation. Ce choix évince de fait les parents qui travaillent et limite par conséquent la mixité sociale.

Perspectives envisagées :

Nous souhaitons poursuivre nos propositions avec certains rdv les samedis matin pour tenter de capter les parents qui travaillent également.



Les bricoles du mercredis 2019 :

Face au succès du dernier trimestre 2018 sur la création d'un temps partagé parents/enfants les mercredis matin, l'aventure a continué en 2019.

93 participants différents sont venus partager un temps de bricolage en famille.

Les enfants ont entre 3 et 10 ans. Ils sont essentiellement accompagnés de leurs mamans et parfois de papas mais aussi de nouveaux nés dormant dans la poussette ou en écharpe.

Les activités proposées sont variées et accessibles à tous. Elles peuvent souvent être réinvesties à la maison permettant ainsi d'enrichir **les échanges parents/enfants** au delà du temps du mercredi matin. La mixité sociale est très présente, les enfants réclament les bricoles et les parents sont contents de se retrouver. Cependant, même s'ils apprécient ce temps, les parents pour la plupart ne souhaitent pas s'investir dans un groupe en projet. Ils sont justement à la recherche d'un temps clé en mains où ils peuvent profiter de leurs enfants.



Les mini bricoles du mercredi 2019 :

Depuis le dernier trimestre 2019, nous avons mis en place des ateliers parents enfants appelés « **les mini bricoles du mercredi** ». Au rythme d'une fois tous les 15 jours, parents et enfants de moins de 3 ans sont invités à partager une activité manuelle ou une sortie au marché.

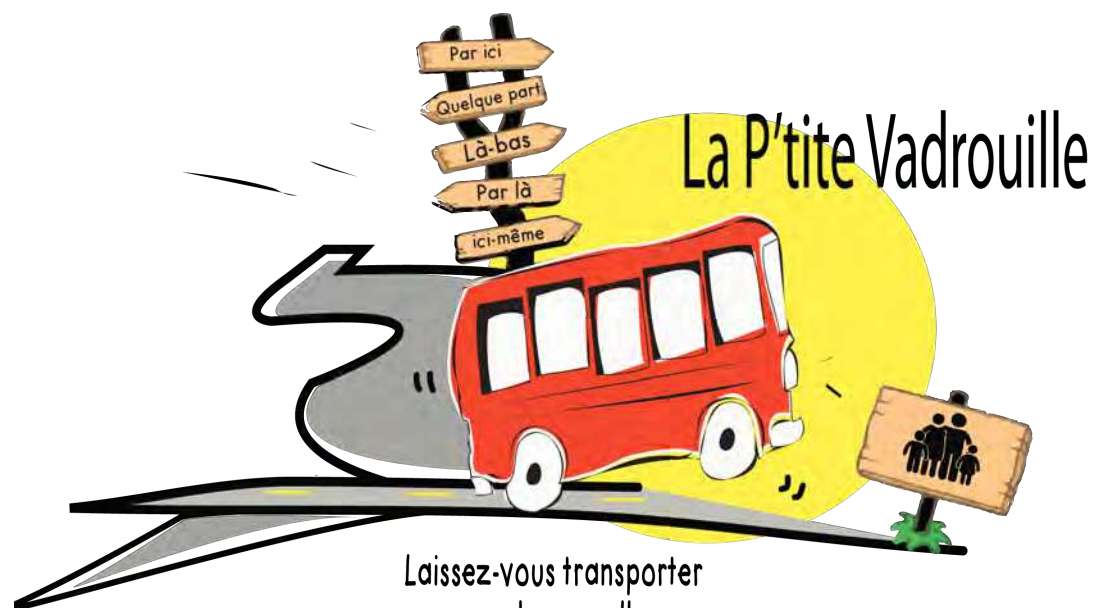
La p'tite vadrouille :

- Développer le lien social
- Encourager les temps partagés parents/enfants
- Proposer une sortie culturelle et familiale
- Rendre accessible la culture aux familles

1 petite vadrouille a été proposée en cette année 2019, le 19 janvier avec 12 participants pour un spectacle de magie proposé par les familles de Montval sur Loir.

Le projet s'arrête en 2020 pour laisser place à des nouveautés.

À suivre...



Laissez-vous transporter
vers de nouvelles
aventures familiales et culturelles



1^{er} départ en vacances :

La référente famille a accompagné **7 familles** contre 4 en 2018.

La démarche consiste à lever les freins au départ comme par exemple :

Faire garder les animaux réfléchir au déplacement (voiture, train, mettre en place une épargne, trouver des financements, faire les recherches sur internet, faire un budget, préparer l'itinéraire, le trousseau, les activités à faire sur place...).

7 familles sont parties. Les familles sont sensibilisées au fait que l'enveloppe d'aide est de plus en plus sollicitée, elles ont donc fait des choix de destinations raisonnables mais aussi d'hébergement.

Pour nos 7 familles, (13 enfants et 7 mamans) l'ANCV par le biais de la fédération des centres sociaux a apporté une aide totale de 2000€. La CAF a quant à elle, soutenu le départ en vacances des familles à hauteur de 2472€ par le biais de l'AVF.

La référente famille a pour la 2^{ème} années, effectué une demande auprès de la fédération des centres sociaux de chèque ANCV. Cette dotation nous a permis d'ainsi bénéficier en moyenne de **100€/personne contre 78€ l'an passé de Chèques vacances.**

Cela a été un vrai plus pour les familles, elles ont pu s'offrir un repas au restaurant, louer des vélo ou encore payer une partie de leur location avec.

Parmi les familles présente, 5 sur 7 n'auraient pas pu partir sans ce soutien supplémentaire. Les autres seraient parties mais n'auraient pas pu découvrir la région et seraient restées sur le camping.



Accompagnement de projet/action d'autofinancement :

Les projets de l'année 2019 ont été les suivants :

Prendre du temps pour soi : 6 mamans on participé
Visiter l'aquarium de Tours et les illuminations de Noël : 6 adultes et 10 enfants
Emmener les enfants à la Mer : 11 adultes et 16 enfants
Visiter un zoo : 12 adultes et 15 enfants
Les bricoles du mercredis

Actions autofinancement : marché fermier et bourse vêtements et jouets

Les propositions des familles pour les actions d'autofinancement ont permis de valoriser leurs compétences. En effet, pour mener les actions, nous nous sommes appuyés sur leurs savoir-faire, sur leurs besoins. Les plus grands des enfants ont aidé leurs parents dans la préparation. Les parents étant actifs dans l'organisation et les décisions, le déroulement des temps forts renforce le groupe et les relations.

Le développement des relations avec les familles :

Durant les réunions de préparation, les actions d'autofinancement, les familles apprennent à se connaître, osent se demander des services, ont plaisir à se retrouver. Malgré tout, des conflits peuvent voir le jour face à la disparité d'implication.

Aspects positifs :

Les familles ont été très investies et force de proposition dans les actions d'autofinancement. Une partie du groupe s'est également impliquée dans les bricoles du mercredi.

Au fur et à mesure des rencontres, des relations amicales et de solidarité se sont créées. Les familles se sont senties utiles, compétentes, soutenues et entourées. Ces moments ont permis à certaines mamans de rompre la solitude, de valoriser des savoir faire.



semaines des familles

Les semaines de la famille sont attendues tant par les participants habitués que par l'ensemble des partenaires. Nous avons donc mis en place une 4ème édition. La force des semaines des familles est le partenariat avec les associations du territoire, les collectivités, les bénévoles et tous les différents secteurs du Centre Social.

Lors de cette 4ème édition :

Nombreuses propositions ont fleuri le programme et nous avons dénombré 167 participations plus celles dans les écoles qui s'élèvent plus d'une centaine de participations.







www.centresocial-legrandluce.fr



Les seniors en 2019 :

Dans le but de contribuer au bien vivre et au bien vieillir des habitants de son territoire, le Centre Social a participé aux travaux et réflexions menées par les coopérations locales et départementales **MONALISA** mais également dans le cadre de la Charte de Solidarité avec les Aînés conduite par la MSA ou encore dans le cadre de la commission « **GénérationS** » de la Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Sarthe.



Partage et lien social :

Organisés de septembre à juillet, sous forme d'échange de savoirs et d'apprentissage de nouvelles techniques.

Ces ateliers permettent aux participants de se retrouver régulièrement autour d'intérêts communs dans une ambiance chaleureuse.



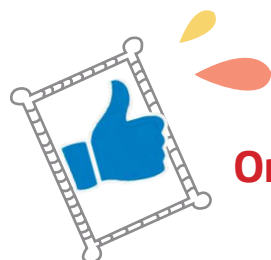
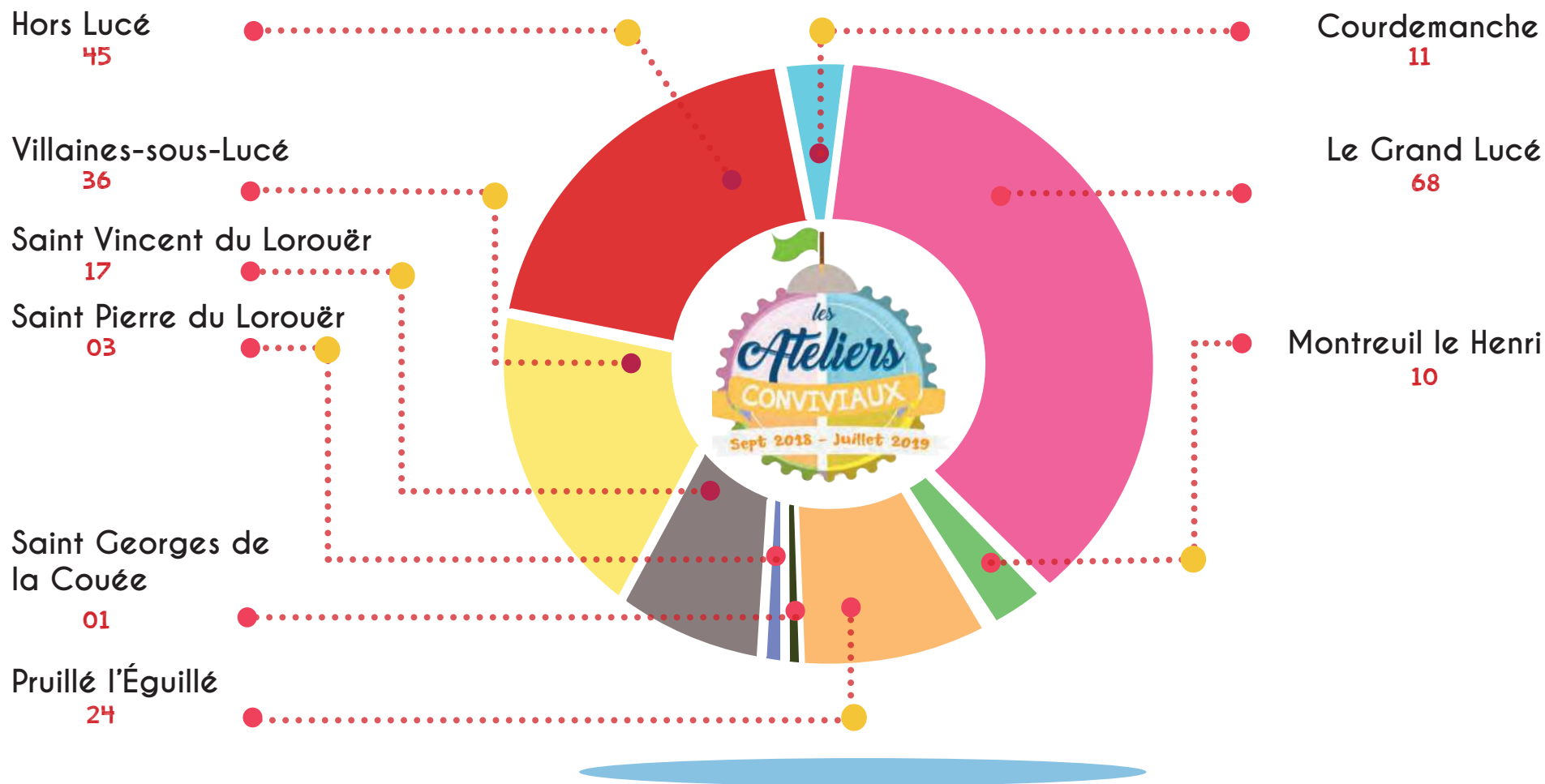
Les ateliers conviviaux en 2019 :

215 pratiquants différents ont participé aux 12 ateliers conviviaux d'échange de savoirs en 2019.



Anglais animé par Carol MULVANY et Helen JARVIS	07
Badminton atelier autonome	55
Broderie animé par Françoise PELTIER	21
Chant animé par Pierre GAUTHIER	07
Couture animé par Michèle PAPIN	11
Gastronomie animé par Imad EL HACHEM	14
Guitare animé par Pierre GAUTHIER	06
Patchwork atelier autonome	14
Rempaillage de chaise en tissu animé Daniel DUME	13
Tricot-Crochet animé par Paulette SURGET & Nicole LEROY	31
Yoga animé par Olivier QUENEA & Chloé DUBOIS	20
Zumba animé par Mhamadi OUSSeni COMBO	33





**Origine géographique des pratiquants
des loisirs conviviaux en 2019**

Le soutien à la vie associative en 2019 :

Labellisé «**Point d'Appui à la Vie Associative** », le Centre Social a accompagné, orienté et/ou informé 33 bénévoles et dirigeants associatifs en 2019 (modification de statuts, gestion de conflits, recherche de financements, assurance...).

FORUM DES ASSOCIATIONS

La 12ème édition du Forum des Associations de l'ancien canton du Grand Lucé s'est déroulée le samedi 7 septembre 2019, de 10h à 17h, au complexe sportif du Grand Lucé. Cette manifestation était ouverte à toutes les associations désireuses de participer. La population du canton a été invitée à venir découvrir, échanger, pratiquer, s'informer, s'informer... et même à déjeuner avec les bénévoles et dirigeants associatifs présents cette journée. Impulsée par le Centre Social du Grand Lucé et après 6 mois de préparation, cette initiative a été l'occasion :

- de renvoyer à la population l'image d'une vie associativedynamique, ouverte, accueillante et mobilisée,
- d'échanger sur les joies et difficultés rencontrées au sein des associations, d'envisager d'éventuels projets communs,
- de sensibiliser et attirer de nouveaux adhérents et pratiquants, jeunes et moins jeunes.

La trentaine d'associations présentes avaient à leur disposition un emplacement pour y accueillir la population, présenter leurs activités et enregistrer des inscriptions. L'éventail des associations était large et offrait un panel riche et diversifié aux visiteurs puisque toutes les familles d'activités (ou presque)étaient représentées : socioéducatives, culturelles, musicales, sportives, artistiques, ...



GRATUIT
et ouvert à tous

FORUM des **ASSOCIATIONS**

Territoire de Lucé

Samedi 7 septembre 2019

Accueil continu
de 10h à 16h
Complexe sportif du Grand Lucé

• **Restauration et buvette**

De nombreuses associations (sportives, culturelles, artistiques, etc.) accueilleront la population et présenteront leurs activités :

Stands, expositions, démonstrations et animations.

Communauté de communes **LOIRE BRECHE**

Centre Social Rural de Lucé
2 rue de la Vallée 72150 LE GRAND-LUCÉ
Tél : 02 43 40 92 78
centresocial.legrandlucé@wanadoo.fr
site internet : centresocial.legrandlucé.fr

CENTRE SOCIAL
du Lucé

Le Marché Fermier en 2019 :

Le samedi 30 mars 2019, de 10h à 15h sous la Halle Villainoise à Villaines sous Lucé, le Centre Social a organisé en partenariat avec les producteurs et acteurs locaux volontaires la 7ème édition de son MARCHÉ FERMIER.

Au-delà de créer une animation locale festive et conviviale, l'objectif principal de ce marché fermier est de sensibiliser les habitants à l'alimentation saine et aux circuits courts alimentaires tout en venant à la rencontre des producteurs locaux.

Pour agrémenter cette journée :

Une auberge paysanne, dans les locaux de La Becquée a accueilli 150 convives pour le déjeuner. Le Chef cuisinier Richard GAUTELIER et sa brigade, constituée à partir de jeunes de l'IME Léonce Mallécot du Mans ont su concocter une choucroute garnie bio à partir de produits provenant du marché. A l'issue de leur dégustation, les clients de l'auberge ont pu poursuivre et terminer leur repas en achetant directement sur le marché du fromage aux stands des producteurs présents.

Une buvette tenue par le centre social a proposé entre autres bière, vin, jus de fruits, gaufres... élaborés à partir des produits du marché.

Un « panier garni » constitué de produits généreusement donnés par les exposants, animé par le centre social a distrait les visiteurs.

Un concours de cuisine pour p'tits chefs « Gastro'mômes » a été proposé aux enfants de - de 12 ans et aux écoles sur le thème de la Madeleine de Proust.



Un rendez-vous annuel très attendu par les habitants.

Les autres services en 2019 :

Aide alimentaire :

Le Centre Social en partenariat avec la communauté de communes Loir Lucé Bercé, les CCAS des 8 Communes de Lucé, les assistantes sociales de la CAF et du Conseil Départemental, distribue des colis alimentaires aux foyers les plus démunis.

Ces colis sont composés d'aliments collectés auprès de la Banque Alimentaire départementale et d'enseignes de la grande distribution. L'approvisionnement est assuré par des bénévoles à raison de deux fois par mois le jeudi matin. La distribution des colis s'effectue quant à elle, deux fois par mois le jeudi après-midi.



- 27 foyers différents soit 62 bénéficiaires.
- plus de 3 tonnes de denrées distribuées (2400 kgs en provenance de la Banque Alimentaire départementale + 600 kgs issus de la Collecte Nationale de novembre).

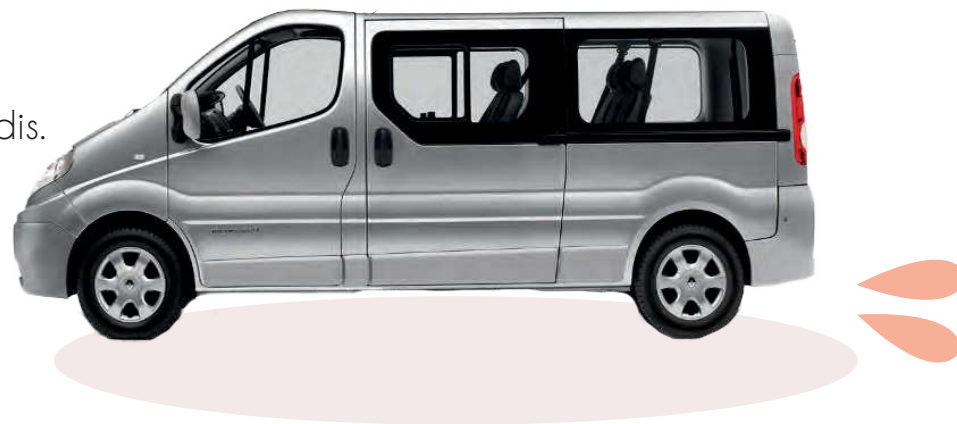


Mobilité :

Minibus :

Nous proposons à nos adhérents rencontrant des difficultés de déplacement, un service de mobilité. Notre minibus sillonne la campagne de Lucé tous les mercredis matin, pour transporter de leur domicile au Grand Lucé (et inversement le midi) les adhérents qui le souhaitent.

- 21 personnes différentes ont emprunté le minibus.
- 7 chauffeurs bénévoles se sont relayés à l'occasion des 50 mercredis.



RÉSO'AP :

- le Centre Social soutient l'action de l'Association RÉSO'AP
- sur le territoire de Lucé (information aux bénéficiaires, mobilisation de bénévoles...).
- accompagnement à domicile et hors domicile des personnes isolées et/ou rencontrant des difficultés de mobilité.
- 9 bénévoles, 145 bénéficiaires et 413 accompagnements en 2019.



La participation des habitants en 2019 :

Le Centre Social a constitué différents groupes d'échange, de paroles et de réflexion composés de salariés, administrateurs, élus, bénévoles, représentants associatifs, parents et travailleurs sociaux, dans le but d'identifier les atouts, faiblesses ou manques du territoire, les besoins et attentes de la population, mais également d'envisager les projets et actions qui pourraient contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des habitants du territoire de Lucé (aide alimentaire, utilité sociale, locaux ALSH...).

La Synthèse 2019 :

En 2019, le centre social :

- s'est attaché à maintenir **la qualité des services** proposés à la population du territoire de Lucé, avec l'objectif principal d'apporter des réponses concrètes à ses difficultés et ainsi contribuer à son mieux être.
- a sollicité et mobilisé les habitants pour qu'**ils expriment leurs opinions**, leurs attentes et que ces dernières soient prises en compte dans **la mise en œuvre des actions**.
- a provoqué, encouragé, soutenu toutes **les initiatives locales associatives, solidaires ou festives** et s'y est associé, dès que possible, dans la limite de ses capacités et compétences (ex : marché fermier, Semaine de la Famille, Forum des Associations).
- a continué à **se préoccuper des questions** liées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, mais aussi plus largement.
- a coordonné différents travaux et réflexions sur **les sujets de la parentalité, de la précarité ou encore de la mobilité** mais également de **l'utilité du centre social pour le territoire et les habitants**.
- s'est efforcé de développer et/ou de consolider de **nouveaux partenariats**.
- a recherché à mobiliser les financements nécessaires pour assurer la réalisation de ses différentes actions.

En conclusion :

- Les habitants continuent à identifier le centre social comme une structure ressource.
- Le centre social peut a priori se prévaloir d'une image positive auprès de la population et de ses partenaires.
- Son insertion au territoire et l'utilité sociale de ses actions paraissent pertinentes.
- Pour une meilleure appropriation par les habitants, le centre social doit en permanence poursuivre son effort de communication et d'information à destination de la population.



COMPTES ANNUELS

Exercice au 31/12/2019

CENTRE SOCIAL DE LUCE

2 RUE DE BELLEVILLE

72150 LE GRAND LUCE

Agence

8 RUE DE BELLEVILLE

72150 LE GRAND LUCE

02.43.40.42.17

720601950 - 991 - 10006

302851

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Association de Gestion et de Comptabilité de Mayenne - Sarthe

Ass. loi 1901-Siret 786 249 441 00183-APE 741C-N° TVA:14786249441

Bilan Association détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
2050000 - Concessions et droits similaire	2 729,94		2 729,94	2 729,94
2805000 - Amortissement licences		2 729,94	-2 729,94	-2 729,94
	2 729,94	2 729,94		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
2150000 - Matériel animation	17 434,07		17 434,07	14 272,85
2815000 - Amort. mat. animation		14 581,12	-14 581,12	-13 730,74
	17 434,07	14 581,12	2 852,95	542,11
Autres immobilisations corporelles				
2182000 - Matériel de transport	36 680,76		36 680,76	47 454,76
2183000 - Mat. bureau et informatique	29 568,27		29 568,27	27 865,47
2184000 - Mobilier	13 031,15		13 031,15	10 758,15
2818200 - Amort. mat. transport		12 518,53	-12 518,53	-25 676,38
2818300 - Amort. mat. bureau et informati		21 082,55	-21 082,55	-27 431,84
2818400 - Amort. mobilier		10 808,44	-10 808,44	-10 758,15
	79 280,18	44 409,52	34 870,66	22 212,01
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	99 444,19	61 720,58	37 723,61	22 754,12
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
4110000 - Clients	10 922,05		10 922,05	11 440,43
	10 922,05		10 922,05	11 440,43
Autres créances				
2743000 - Prêt	15,00		15,00	20,00
4387000 - Produits à recevoir	10 437,78		10 437,78	
4687000 - Produits a recevoir	114 662,18		114 662,18	81 513,00
	125 114,96		125 114,96	81 533,00
Divers				
Disponibilités				
5121000 - Credit agricole	103 264,87		103 264,87	126 196,91
5123000 - Livret a	76 556,74		76 556,74	77 075,78
5300000 - Caisse	678,08		678,08	828,27
	180 499,69		180 499,69	204 100,96
Charges constatées d'avance				
4860000 - Charges constatees d'avance	723,52		723,52	3 743,14
	723,52		723,52	3 743,14
ACTIF CIRCULANT	317 260,22		317 260,22	300 817,53
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	416 704,41	61 720,58	354 983,83	323 571,65

Bilan Association détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
1010000 - Capital	79 381,22	79 381,22
	79 381,22	79 381,22
Report à nouveau		
1100000 - Report à nouveau	152 844,73	183 508,45
	152 844,73	183 508,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 811,83	-30 663,72
Subventions d'investissement		
1310000 - Subventions d'équipement	13 174,93	6 473,34
1390000 - Subvent. invest insc. cpte résultat	-2 833,80	-1 649,11
	10 341,13	4 824,23
FONDS PROPRES	252 378,91	237 050,18
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
1651100 - Depots telethon	169,16	169,16
	169,16	169,16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	169,16	169,16
Dettes fiscales et sociales		
4210160 - O. quenea	52,06	
4282000 - Personnel - provision pour congés	22 881,36	18 739,50
4310000 - Urssaf - sécurité sociale	9 662,34	9 321,00
4372200 - Harmonie mutuelle	1 039,48	1 035,95
4373000 - Agirc - arco	2 402,97	3 065,75
4376000 - Habitat formation	7 180,00	6 221,00
4377000 - Prevoyance sante	498,89	944,03
4382000 - Charges soc et fis/cp	7 315,85	7 269,58
4421000 - Prelevement a la source (impôt sur	361,21	
4471000 - Taxe sur les salaires	1 058,16	290,00
	52 452,32	46 886,81
Autres dettes		
4110000 - Clients		149,79
4686000 - Charges a payer	29 666,56	21 682,93
	29 666,56	21 832,72
Produits constatés d'avance		
4870000 - Produits constatés d'avance	20 316,88	17 632,78
	20 316,88	17 632,78
DETTES	102 604,92	86 521,47
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	354 983,83	323 571,65

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
7061000 - Interfaces usagers	119 215,39	126 301,60
7061300 - Produits autres que 706100	15 828,09	10 260,83
7061400 - Aide alimentaire	168,10	267,77
	135 211,58	136 830,20
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
7411300 - Asp pays de loire	916,67	3 724,60
7411500 - Fonjep	7 107,00	7 107,00
7414500 - Ddcs (prefecture) subvention		1 800,00
7414600 - Fédération des cs 72		500,00
7414700 - Ddjs subvention inno jeune	975,00	375,00
7430100 - Cg - subvention fonctionnement	6 000,00	7 000,00
7430400 - Cg - subvention parentalité	800,00	1 074,70
7440400 - Cdc subvention fonctionnement	284 573,17	254 782,00
7450000 - Erasmus	9 684,00	
7460000 - Caf subvention fonctionnement	67 693,00	66 693,00
7460011 - Caf subvention enft handicap	850,00	1 720,00
7460100 - Caf pso alsh	27 595,60	20 640,28
7460200 - Caf subvention parentalité	7 240,00	5 779,30
7460500 - Caf subvention animation collectif	28 226,25	16 566,83
7460600 - Caf subvention ram	15 866,00	12 676,00
7460700 - Caf psu multi accueil	111 559,41	106 616,09
7460900 - Caf subvention innove familles	2 786,24	1 030,00
7480300 - Msa pso alsh	2 044,71	2 580,01
7480500 - Msa psu multi accueil	2 059,75	3 266,02
7480600 - Msa subvention rampe	1 710,12	350,00
	577 686,92	514 280,83
Cotisations		
7560000 - Adhesions	4 840,00	4 440,00
	4 840,00	4 440,00
Autres produits		
7521100 - Remboursement photocopies	3 964,37	3 598,64
7521200 - Remboursement locations	3 034,60	2 047,00
7521400 - Remboursement telephonie	1 031,04	1 031,04
7523000 - Remboursement secu ij	2 289,29	1 791,88
7525000 - Remboursement mise a dispo personne	1 408,00	1 484,80
7540000 - Dons	10,00	75,00
7580000 - Produits divers de gestion courante	357,43	2 444,20
7583000 - Remboursement for. prof habitat for	1 827,58	3 365,24
	13 922,31	15 837,80
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	731 660,81	671 388,83
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
6021100 - Alimentation boisson	20 993,97	18 804,40
6021200 - Fourniture sur activite	5 314,56	4 435,31
6021300 - Pharmacie	467,00	295,74
	26 775,53	23 535,45

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes		
6040000 - Achat prestations service	45 863,42	46 197,40
6061100 - Eau	566,35	807,90
6061200 - Gaz		48,50
6061300 - Edf	4 292,77	4 229,01
6063000 - Petit équipement	2 975,46	1 975,65
6063200 - Produits entretien	1 632,50	1 435,66
6063300 - Pds d hygiène	2 607,29	2 388,81
6064000 - Fournitures de bureau	1 506,13	1 710,29
6066000 - Carburant-combustible non stocké	2 901,89	2 874,23
6132000 - Locations immobilières salle polyvalente	35 896,16	36 356,64
6132100 - Locations immob. -6 mois	364,00	504,00
6135100 - Consommation copie	3 554,15	3 380,44
6135200 - Location téléphonie	1 459,96	1 424,48
6140000 - Charges locatives & de co-propriété	636,62	532,62
6150000 - Entretien et réparations	3 053,72	490,21
6152000 - Maintenance informatique		315,97
6155000 - Entretien réparat° biens mobiliers	1 452,48	1 420,08
6156000 - Abonnement télésurveillance	5 394,12	6 294,14
6160000 - Primes d'assurance	5 368,34	4 266,11
6181000 - Documentation	412,90	1 112,00
6226000 - Honoraires cabinet comptable	5 737,08	7 039,62
6226100 - Honoraires cabinet com. comptes	4 136,00	4 110,00
6227000 - Honoraires frais actes et contentieux	50,00	50,00
6230000 - Publicité, publications, relations	2 522,23	720,90
6240000 - Transport pour activités	16 893,67	8 418,85
6251000 - Déplacements du personnel	2 574,33	244,46
6257000 - Frais de réception	382,82	90,54
6260000 - Frais postaux et frais télécommunication	2 319,34	619,41
6262000 - Frais de téléphonie fixe	4 713,52	4 155,07
6263000 - Téléphone portable	452,38	896,45
6264000 - Tel portables		396,06
6270000 - Services bancaires et assimilés	108,50	98,20
6280000 - Frais s/ ch vacances ancv	155,35	111,41
6281000 - Cotisations et adhésions	4 100,69	2 958,36
6281100 - Frais formation	1 837,00	2 929,25
	165 921,17	150 602,72
Impôts, taxes et versements assimilés		
6311000 - Taxe sur les salaires	11 925,16	11 786,00
6350000 - Autres impôts et taxes	342,76	180,76
	12 267,92	11 966,76
Rémunérations du personnel		
6411000 - Salaires appointements	387 194,86	379 709,76
6412000 - Congés payés	8 201,29	3 629,27
6413000 - Primes et gratifications	1 748,23	241,38
6414000 - Indemnités avantages divers	487,18	1 939,51
	397 631,56	385 519,92
Charges sociales		
6451000 - Cotisation urssaf	61 996,79	69 867,88
6452000 - Cotisations aux mutuelles	5 653,75	5 191,28
6453000 - Cotisations retraite	21 497,71	23 289,15
6455000 - Charges sociales/congés payés	738,57	363,06

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
6456000 - Habitat formation	11 894,00	9 541,00
6460000 - Prévoyance	4 102,54	4 011,46
6470000 - Autres charges sociales	2 042,07	1 876,06
6478000 - 1% masse sal	4 375,70	4 065,69
	112 301,13	118 205,58
Dotations aux amortissements		
6811200 - Dot. amort. immo corporelles	8 332,73	5 987,38
	8 332,73	5 987,38
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		
6510000 - Redevance concession brevet	93,36	
6540000 - Pertes sur créances irrécouvrables	76,65	305,77
6580000 - Autres charges gestion courante	497,24	42,88
	667,25	348,65
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	723 897,29	696 166,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 763,52	-24 777,63
PRODUITS FINANCIERS		
7610000 - Produits de participation	556,74	573,76
	556,74	573,76
CHARGES FINANCIERES		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
7720000 - Produits exceptionnels sur exercice	244,10	949,20
7750000 - Produits cession éléments actifs	20,00	
7770000 - Part subvent° invest. virée résult.	1 612,69	1 084,11
	1 876,79	2 033,31
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
6720000 - Charges sur exercice antérieur	365,22	8 493,16
6750000 - Vnc des éléments d'actifs cédés	20,00	
	385,22	8 493,16
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
EXCEDENT OU DEFICIT	9 811,83	-30 663,72

STREGO AUDIT - LE MANS

110 rue de Beaugé
72000 Le Mans

T : 02 43 76 94 30

strego.lemans@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL RURAL DE LUCE
Siège social : Espace Belleville - 72150 LE GRAND LUCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL RURAL DE LUCE
Siège social : Espace Belleville - 72150 LE GRAND LUCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE SOCIAL RURAL DE LUCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Paraphe STREGO Audit :



VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

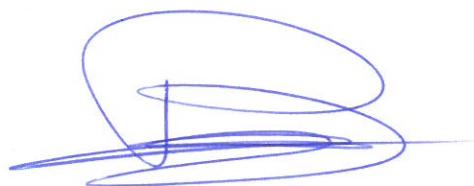
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Mans, le 4 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
STREGO Audit



Christelle BRETON-SIRET

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019

Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 729,94	2 729,94		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	17 434,07	14 581,12	2 852,95	542,11
Autres immobilisations corporelles	79 280,18	44 409,52	34 870,66	22 212,01
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	99 444,19	61 720,58	37 723,61	22 754,12
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	10 922,05		10 922,05	11 440,43
Autres créances	125 114,96		125 114,96	81 533,00
Divers				
Disponibilités	180 499,69		180 499,69	204 100,96
Charges constatées d'avance	723,52		723,52	3 743,14
ACTIF CIRCULANT	317 260,22		317 260,22	300 817,53
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	416 704,41	61 720,58	354 983,83	323 571,65

Bilan Association

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	79 381,22	79 381,22
Report à nouveau	152 844,73	183 508,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 811,83	-30 663,72
Subventions d'investissement	10 341,13	4 824,23
FONDS PROPRES	252 378,91	237 050,18
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	169,16	169,16
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	169,16	169,16
Dettes fiscales et sociales	52 452,32	46 886,81
Autres dettes	29 666,56	21 832,72
Produits constatés d'avance	20 316,88	17 632,78
DETTES	102 604,92	86 521,47
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	354 983,83	323 571,65

Compte de résultat Association

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Production vendue	135 211,58	136 830,20	151 381,17
Subventions d'exploitation	577 686,92	514 280,83	497 789,12
Cotisations	4 840,00	4 440,00	4 300,00
Autres produits	13 922,31	15 837,80	44 707,13
Produits d'exploitation	731 660,81	671 388,83	698 177,42
Achats de matières premières	26 775,53	23 535,45	26 656,26
Autres achats non stockés et charges externes	165 921,17	150 602,72	171 595,25
Impôts et taxes	12 267,92	11 966,76	12 216,76
Salaires et Traitements	397 631,56	385 519,92	375 982,94
Charges sociales	112 301,13	118 205,58	114 850,21
Amortissements et provisions	8 332,73	5 987,38	2 488,87
Autres charges	667,25	348,65	904,58
Charges d'exploitation	723 897,29	696 166,46	704 694,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 763,52	-24 777,63	-6 517,45
Produits financiers	556,74	573,76	502,02
Résultat financier	556,74	573,76	502,02
RESULTAT COURANT	8 320,26	-24 203,87	-6 015,43
Produits exceptionnels	1 876,79	2 033,31	61 044,31
Charges exceptionnelles	385,22	8 493,16	20,00
Résultat exceptionnel	1 491,57	-6 459,85	61 024,31
EXCEDENT OU DEFICIT	9 811,83	-30 663,72	55 008,88
Contribution volontaires en nature			
Total des produits			
Total des charges			

Annexe comptable



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CENTRE SOCIAL DE LUCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 354 984 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 9 812 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au 01/01/2019, le crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) a été supprimé.

Au 01/01/2019, il a été remplacé par un allègement de la cotisation patronale d'assurance maladie et par un renforcement de la réduction générale de cotisations patronales :

- à compter du 01/01/2019, aux cotisations patronales de retraite complémentaire obligatoire.
- à compter du 01/10/2019 aux cotisations patronales d'assurance chômage.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 730			2 730
Immobilisations incorporelles	2 730			2 730
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 273	3 161		17 434
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	47 455	9 000	19 774	36 681
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 624	11 141	7 165	42 599
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	100 351	23 302	26 939	96 714
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières			20	
Immobilisations financières			20	
ACTIF IMMOBILISE	103 081	23 302	26 959	99 444

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		23 302		23 302
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		23 302		23 302
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		26 939	20	26 959
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 939	20	26 959

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 730			2 730
Immobilisations incorporelles	2 730			2 730
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 731	850		14 581
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	25 676	6 616	19 774	12 519
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 190	866	7 165	31 891
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	77 597	8 333	26 939	58 991
ACTIF IMMOBILISE	80 327	8 333	26 939	61 721

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 136 761 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 922	10 922	
Autres	125 115	125 115	
Charges constatées d'avance	724	724	
Total	136 761	136 761	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	10 438
PRODUITS A RECEVOIR	114 662
Total	125 100

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	79 381			79 381
Total fonds sans droit reprise	79 381			79 381
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	183 508		30 664	152 845
Résultat de l'exercice	-30 664	40 476		9 812
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	4 824	5 517		10 341
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	237 050	45 992	30 664	252 379

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 102 605 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	169			169
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	52 452	52 452		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	29 667	29 667		
Produits constatés d'avance	20 317	20 317		
Total	102 605	102 436		169
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
PERSONNEL - PROVISION POUR CONGES	22 881
CHARGES SOC et FIS/CP	7 316
CHARGES A PAYER	29 667
Total	59 864

Sur l'année 2019, mise en cohérence de la méthode de calcul de la provision congés payés selon les modalités suivantes :

- 1) Période du 01.01.n au 31.05.n : prise en compte des congés payés et jours conventionnels non pris au 31.12.n.
- 2) Période du 01.06.n au 31.12.n : provision de 7 mois de congés acquis selon le calcul suivant :
(Nombre de jours de congés payés légaux + nombre de jours conventionnels) / 12 mois * 7 mois.

Ce calcul (1 + 2) se fait salarié par salarié.

Provision congés payés = 22 881 €
Charges sur congés payés = 7 316 €

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	724		
Total	724		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	24 780		
Total	24 780		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 16 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1		1	1
Employés	2	13	15	15
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	3	13	16	16

Equivalent temps plein.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

En présence d'un salarié cadre, cette information n'est pas donnée car elle serait nominative.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	31 710
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	31 710

Le montant des engagements de retraite a été calculé suivant la méthode « restrospective des unités de crédit projetées » et repose sur les hypothèses suivantes :

Hypothèses retenues:

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite - turnover: aucun

Taux d'évolution du salaire: 1%

Taux d'actualisation financière: 1,60%

Table de mortalité: INSEE 2006

Age de départ à la retraite (initiative des salariés): 62 ans

Taux de charges sociales: un taux de charges sociales individualisés a été appliqué sur chaque salarié.

Celui-ci va de 20,73% à 56,62%.

Convention collective applicable: Sociaux et socioculturels

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'association vis à vis des membres de son personnel et de ses mandataires sociaux s'élève à 31 710 euros à la date du 31/12/19.

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	11 939	
Total	11 939	

- L'association a bénéficié de la mise à disposition des biens à hauteur de 374 jours dont 365 jours pour le local jeunes à Pruillé l'Eguillé et 520 heures sur d'autres locaux présents sur la Communauté de Communes. L'association ne disposant pas des informations nécessaires pour valoriser ces mises à disposition, nous ne pouvons pas apporter à votre connaissance l'impact financier de ces mises à disposition.

- La valorisation du bénévolat sur 2019 représente 11 939€ pour 832 heures effectuées.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Prestations de services	135 211
Adhésions	4 840
TOTAL	140 052

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 136 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Subventions 577 687€ dont 284 573€ subvention de fonctionnement de la Communauté de communes, 67 693€ subvention de fonctionnement de la CAF et 111 559€ subvention PSU multi accueil de la CAF.

Affectation du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		9 811,83
Part du résultat sur gestion libre		9 811,83

Engagements donnés

	Montant en euros
Engagements en matière de pensions	31 710,00
Total	31 710,00

Effectif Asso

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1,00		1,00	1,00
Employés	2,00	13,00	15,00	15,00
Total	3,00	13,00	16,00	16,00

Contributions volontaires (annexes)

	N	N-1
Ressources		
Emplois		
Personnel bénévole	11 939,00	
Total	11 939,00	

STREGO AUDIT - LE MANS

110 rue de Beaugé
72000 Le Mans

T : 02 43 76 94 30

strego.lemans@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL RURAL DE LUCE
Siège social : Espace Belleville - 72150 LE GRAND LUCE

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

ASSOCIATION CENTRE SOCIAL RURAL DE LUCE
Siège social : Espace Belleville - 72150 LE GRAND LUCE

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

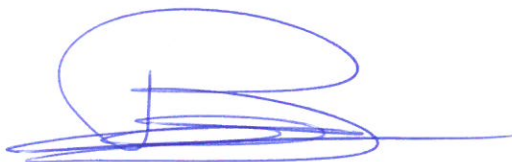
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait au Mans, le 4 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
STREGO Audit



Christelle BRETON-SIRET